

FRANCE

DORDOGNE

PERIGORD

CHANCELADE



ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE
ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU 29 JUIN 2001

Pour le préfet de la région Aquitaine et par délégation
Pour le directeur régional des affaires culturelles et par subdélégation,
Le conservateur régional des monuments historiques

Alain RIEU

PRESENTATION

OBJET DE LA Z.P.P.A.U.P.

La Z.P.P.A.U.P. de Chancelade a pour objet la protection et la mise en valeur :

- des sites archéologiques sensibles,
- des monuments historiques,
- des immeubles d'intérêt architectural,
- des perspectives reconnues comme les plus sensibles,
- des espaces naturels les plus sensibles, boisés et non boisés.

Servitude d'intérêt général, conforme aux lois de décentralisation du 7 Janvier 1983, et "PAYSAGÉS" du 8 Janvier 1993. Elle présente trois avantages :

- Simple, elle se substitue aux servitudes engendrées par le périmètre de protection de l'ancienne abbaye ; classée monument historique :
 - . l'église : le 30 juillet 1909
 - . la chapelle St Jean : le 2 mars 1912
 - . les façades et toitures du bâtiment dit "Logis de Bourdeilles" (presbytère) : le 4 juin 1959
- Dynamique, elle participe au développement communal et à la mise en valeur de ses espaces les plus sensibles.
- Contractuelle, elle lie l'Etat à la commune de Chancelade sur la base de règles urbaines, architecturales et paysagères claires, avec possibilité d'appel.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES

1 - La Garenne - Abri de Raymond Nord - classée Monument Historique (20 août 1926).

INFORMATIONS UTILES A PORTER A LA CONNAISSANCE DE LA COMMUNE

1) Zones Sensibles

Conformément au décret n° 86-192 du 5 février 1986 relatif à la prise en compte de la protection du patrimoine archéologique dans certaines procédures d'urbanisme et à l'article R.111-3-2 du Code de l'Urbanisme, le Service régional de l'Archéologie devra être saisi pour avis technique de tout dossier de certificat d'urbanisme, de permis de construire, de lotir, de démolir, de tout projet de travaux susceptibles d'affecter le sous-sol dans les zones sensibles dont la liste suit :

- 2 - Abri sous Roche de Raymond Sud
- 3 - Font-Reine :
site paléolithique ancien
- 4 - Le Bourg - grotte de Chancelade, au nord-ouest de l'abbaye
- 5 - Peychey :
outillage paléolithique
- 6 - Gour de l'Arche : *
vestiges du paléolithique
- 7 - Le Bourg - l'Abbaye - classée Monument Historique (30 juillet 1909) - chapelle Saint Jean, classée Monument Historique (2 mars 1912) - Logis de Bourdeilles, presbytère classé Monument Historique (4 juin 1959) - Logis de l'abbé - Inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques (24 décembre 1942) - Anciens bâtiments abbatiaux, inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques (2 mars et 9 octobre 1959).
- 8 - Les Andrivaux - Emplacement de l'ancienne église romane Saint Maurice détruite en 1847 et bâtiments de la commanderie.
- 9 - Les Andrivaux - Emplacement de l'ancien cimetière désaffecté en 1847. Le hameau des Andrivaux est inscrit à l'Inventaire des Sites (3 décembre 1973)

10 - Emplacement de l'ancienne église

En 1978 la municipalité a pris une délibération (27 octobre 1978) demandant que le hameau de Beauronne soit inscrit à l'Inventaire des Sites.

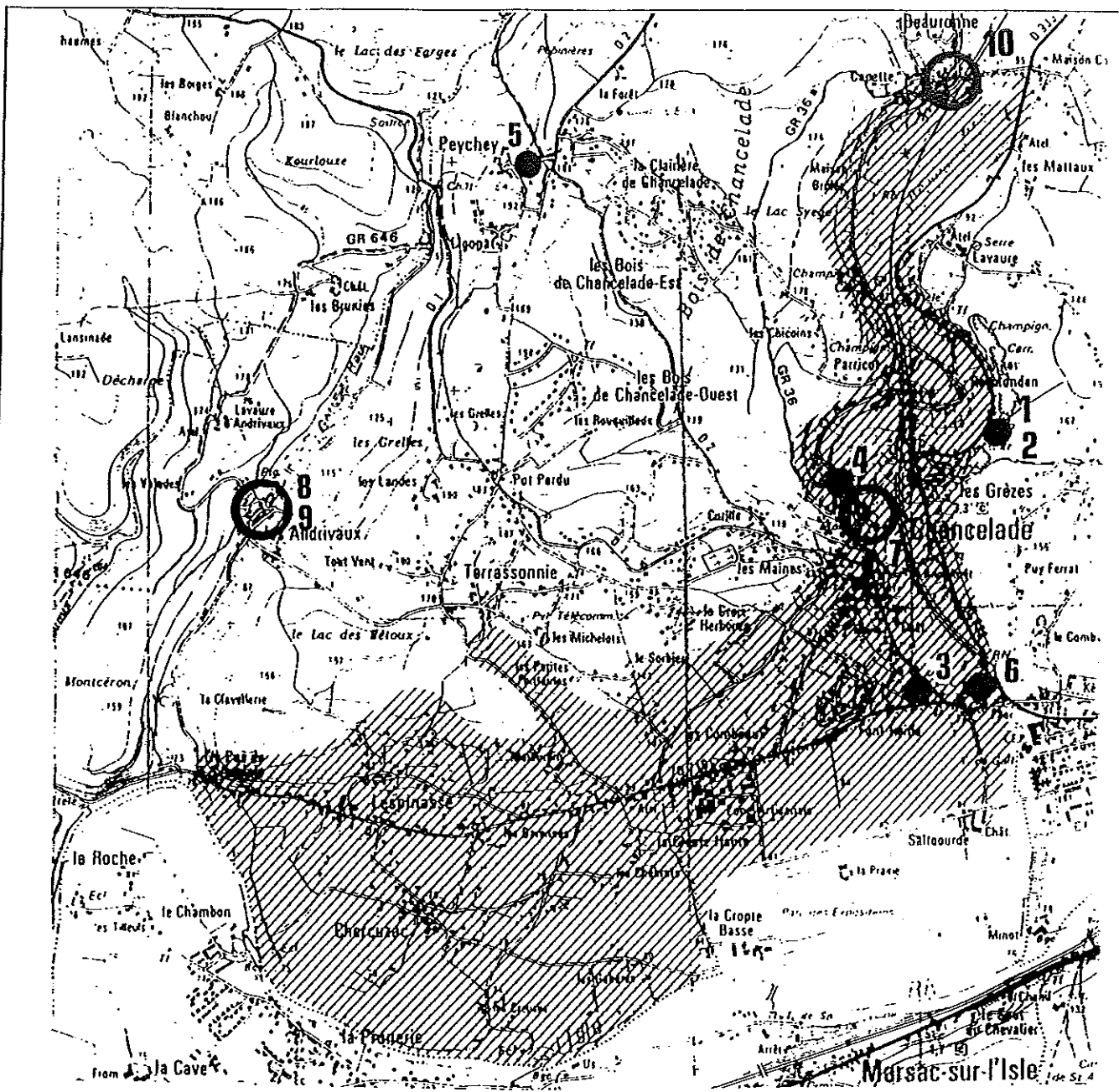
Sites anciennement signalés sans précision permettant la localisation : risques de découvertes fortuites.

- . Aux Garennes : gisement paléolithique ancien
- . Terrassonne : occupation préhistorique
- . Cunenat : grotte *
- . Les Brandisses - sur le plateau au sud des "Brandisses" : occupation préhistorique
- . Pas de l'Anglais : grotte
- . Puy-Rousseau : dolmen
- . Beauronne : occupation gallo-romaine
- . Entre Chercuzac et le Pas de l'Anglais : occupation préhistorique
- . La Croix Herbouze : tronçon de voie antique empruntant le tracé d'un très ancien chemin aboutissant derrière le cimetière de Chancelade
- . Les Eglises, près de Lespinasse : occupation gallo-romaine
- . Puits de l'Abbaye : vestiges d'aqueduc gallo-romain.

N.B. Zone hachurée sur le plan de localisation, correspondant aux terrasses fluviales de la vallée de l'Isle et dans lesquelles ont été trouvés en place lors de travaux de terrassement de très nombreux vestiges paléolithique moyen et supérieur ayant donné lieu à des travaux universitaires (Font-Reine (3), Gour de l'Arche (6) etc...).

2) Cette liste de secteurs sensibles ne peut être considérée comme exhaustive. Elle ne fait mention que des vestiges actuellement repérés ; des découvertes fortuites en cours des travaux sont possibles.

En ce cas, afin d'éviter toute destruction de site qui serait alors sanctionnée par la législation relative à la protection du patrimoine archéologique (article 257 du code pénal, loi du 15 juillet 1980), le Service régional de l'Archéologie devra être immédiatement prévenu, conformément aux dispositions de la loi validée du 27 septembre 1941.



3) Enfin, nous demandons que les avis techniques ci-dessus formulés au titre des Informations utiles soient retranscrits dans leur intégralité dans le rapport de présentation du P.O.S.

ELABORATION DE LA Z.P.P.A.U.P.

La Z.P.P.A.U.P. de Chancelade a été proposée par l'Architecte des Bâtiments de France en 1994 et demandée par la commune par délibération du conseil municipal du 31/03/94.

Après débat et réunion de travail, elle a confié cette étude à Monsieur Jean-Jacques DANIEL par courrier du 14 AVRIL 1994 (pour la somme forfaitaire de 45.000 Frs T.T.C.).

Lors d'une réunion organisée à cet effet elle a désigné un groupe de travail chargé du suivi de l'Etude, composé des membres suivants :

Monsieur Bernard REVIRIEGO
Monsieur Jean-Claude AUMASSON
Mademoiselle Mireille LEGER
Monsieur Claude PALACIOS
Monsieur François PINTOS

Soumise à enquête publique du au elle a été examinée par le Collège Régional du Patrimoine et des Sites le .

Définitivement approuvée par délibération du Conseil municipal du

, l'arrêté préfectoral instituant cette Z.P.P.A.U.P. a été pris le

Son rapport de présentation constitue un inventaire de références tant sur le plan historique, archéologique, urbain, architectural que paysager.

Son périmètre, justifié par l'analyse préalable, prend en compte l'ensemble des espaces sensibles du territoire communal et les zones dégagées, il vient étayer la révision du plan d'occupation des sols au mois de Juin 1995.

Son règlement a été rédigé sous forme volontairement concise et accessible. Il met l'accent sur ce qui fait la spécificité du patrimoine de la commune, sans pour autant constituer une entrave au développement communal et à la création architecturale. L'arbitrage de l'Architecte des bâtiments de France et, éventuellement, du Collège Régional du Patrimoine et des Sites, s'inscrit dans cette logique.

SOMMAIRE

1 — APPROCHE PAYSAGERE

- 1.1 - Chancelade en Dordogne
- 1.2 - Chancelade Aujourd'hui
- 1.3 - Chancelade dans l'Histoire
- 1.4 - Relief et végétation
- 1.5 - Les paysages naturels et perspectives paysagères remarquables

2 — MORPHOLOGIE URBAINE

- 2.1 - Evolution de la voirie raisons commerciales et économiques
- 2.2 - Evolution de la voie ferrée
Ramification des carrières
- 2.3 - Evolution du bâti

3 — TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

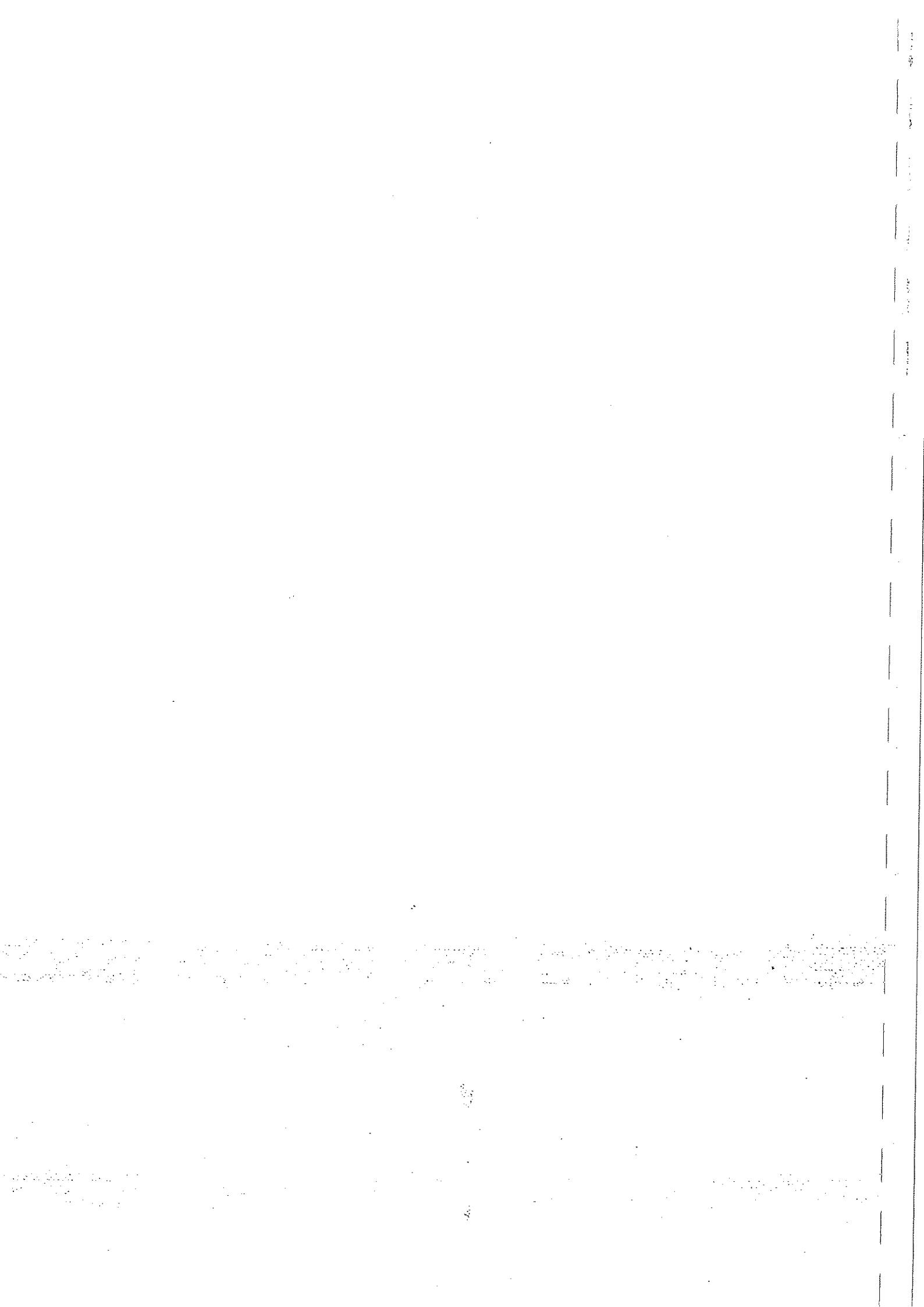
- 3.1 - L'Abbaye et le patrimoine historique de Chancelade,
La Chapelle Saint Jean
- 3.2 - Les Andrivaux
- 3.3 - Le Village de Beauronne
- 3.4 - Le Village des Maines
- 3.5 - Le Village de Chercuzac, bâti rural typique
- 3.6 - Volumes de couverture et matériaux de couverture
- 3.7 - Environnement et petit patrimoine

- 3.8 - Le Château des Reynats
- 3.9 - Détails architecturaux

4 - DOCUMENTS DE REFERENCE

5 - DELIMITATION DE LA Z.P.P.A.U.P.

6 - REGLEMENT DE LA Z.P.P.A.U.P.



CHAPITRE 1
APPROCHE PAYSAGERE

1.1 - CHANCELADE EN DORDOGNE

La commune de Chancelade se situe au Nord Ouest de Périgueux (canton de Périgueux Ouest).

De Périgueux à Chancelade le tissu urbain est pratiquement ininterrompu.

L'eau y est omni présente, fontaines, sources, résurgences ; son nom est issu de "Fons Cancellatus" (fontaine entourée de grilles).

Placée en articulation Nord Ouest, elle est traversée par deux axes principaux :

- la route départementale n° 939 vers Angoulême, qui longe le lit de la Beauronne
- la route départementale n° 710 qui suit la vallée de L'isle sur tout le territoire de la commune et qui mène à Ribérac.

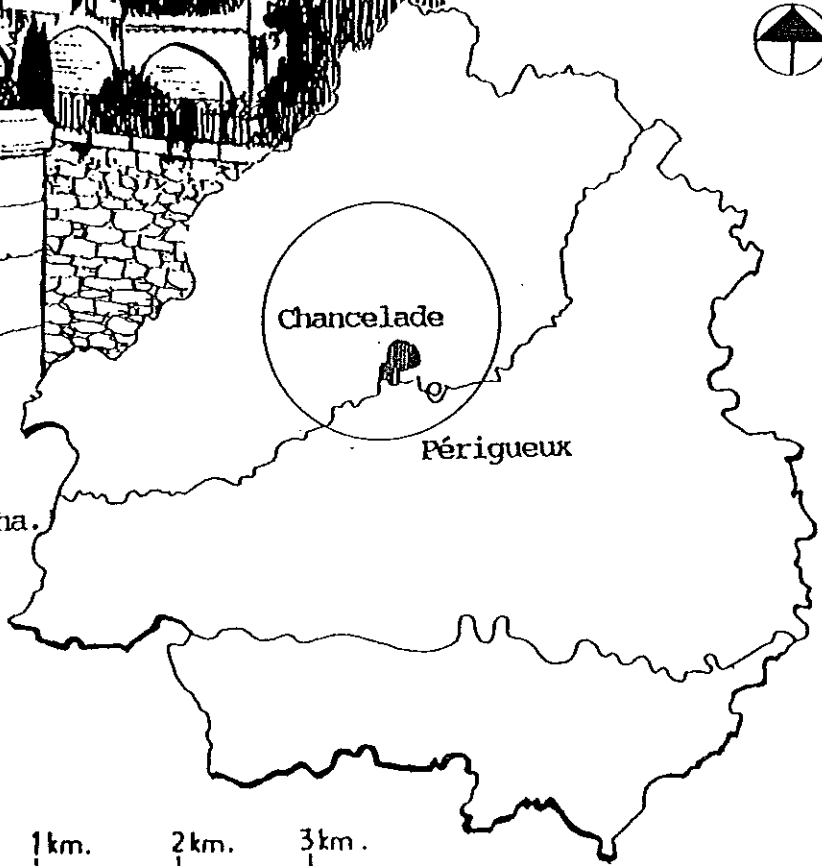
La commune au dernier recensement en 1990 avait une population de 3818 habitants pour une superficie de 1688 ha.

L'évolution de la population a été la suivante :

1931	:	1095 habitants
1946	:	1271 habitants
1962	:	1734 habitants
1968	:	2002 habitants
1975	:	2420 habitants
1982	:	3297 habitants
1990	:	3818 habitants

La progression est constante contrairement à certaines communes environnantes plus rurales qui n'ont vu leur population augmenter que depuis les années 60.

On note curieusement une augmentation entre 1931 et 1946 période de la seconde guerre mondiale et une accélération sensible à partir de 1975 certainement due à la saturation de l'agglomération périgourdine.



Superficie de la commune 1688 ha.
dont 783 de bois et taillis

Propriétés de la commune

La commune possède 37 ha
en quasi totalité sur son
territoire dont 20 ha de bois.



Chancelade en ce sens a profité de la création de nombreuses habitations individuelles édifiées dans des lotissements diversement répartis sur la commune, et n'a jamais été grevée par l'abandon des constructions anciennes.

Phénomène certainement dû à la facilité d'accès et à un tissu très dense des voies secondaires et à l'accès facile depuis Périgueux.

Son caractère PERI-URBAIN et ses activités commerciales en expansion lui permettent de tabler sur l'accroissement d'une population plutôt jeune.

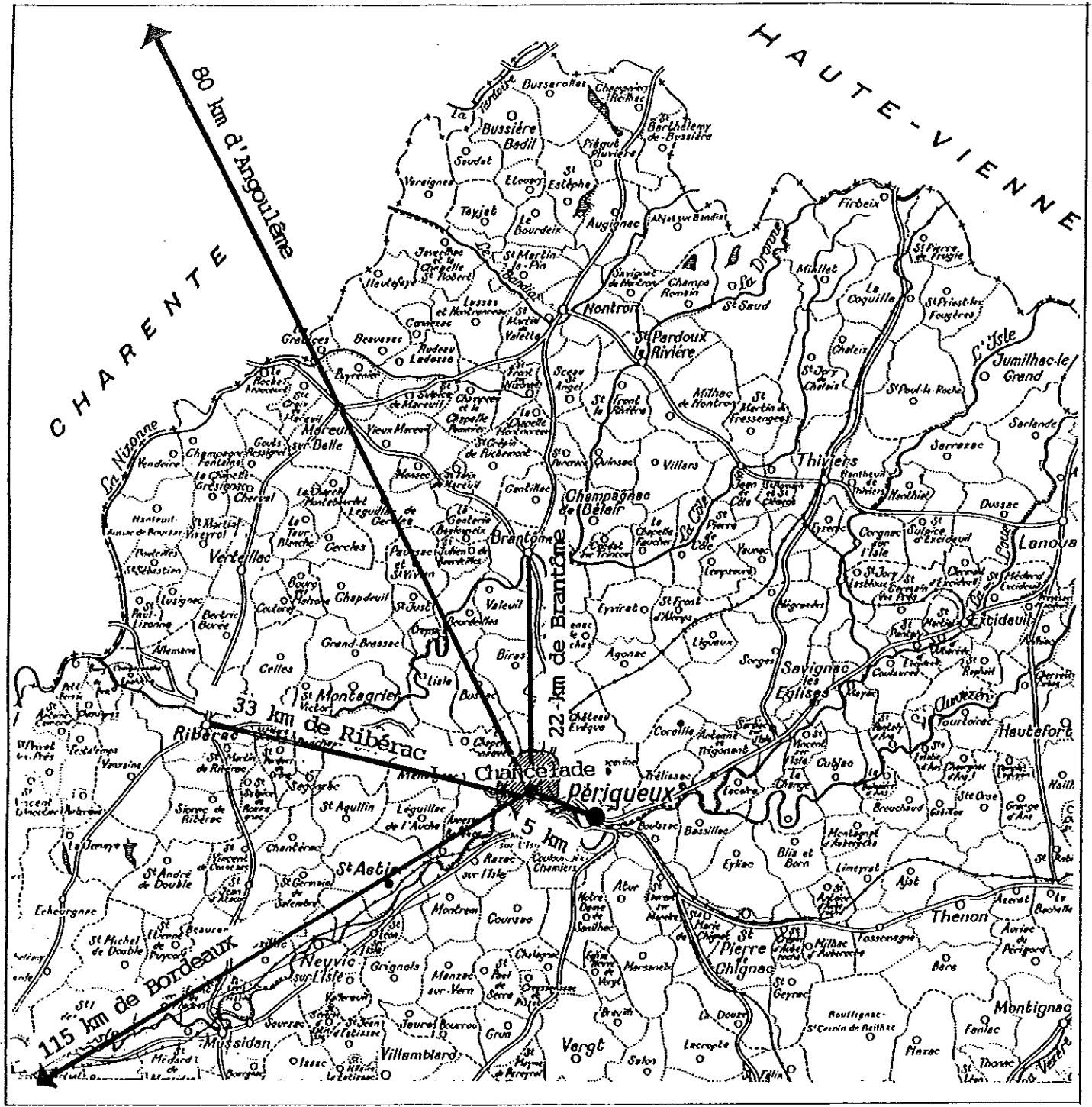
En même temps, elle se trouve à la pointe d'un triangle touristique qui aurait pour base les vallées de la Côte et de la Dronne.

Chancelade se situe à

- 5 km de Périgueux
- 22 km de Brantôme
- 33 km de Ribérac
- 80 km d'Angoulême
- 115 km de Bordeaux

La commune s'est dotée d'un plan d'occupation des sols en 1984, révisé en 1987 applicable en Juin 1989, il a été de nouveau révisé en Juin 1995, il est opposable aux tiers depuis Mars 1997.

La superficie de la commune est de 1688 HA, dont 783 de bois et taillis. La commune elle même possède 37 HA en totalité sur son territoire dont 20 HA de bois.



80 km d'Angoulême

HAUTE-VIENNE

CHARENTE

Ca. Nièvre

33 km de Ribérac

22 km de Brantôme

115 km de Bordeaux

5 km

1.2 - CHANCELADE AUJOURD'HUI

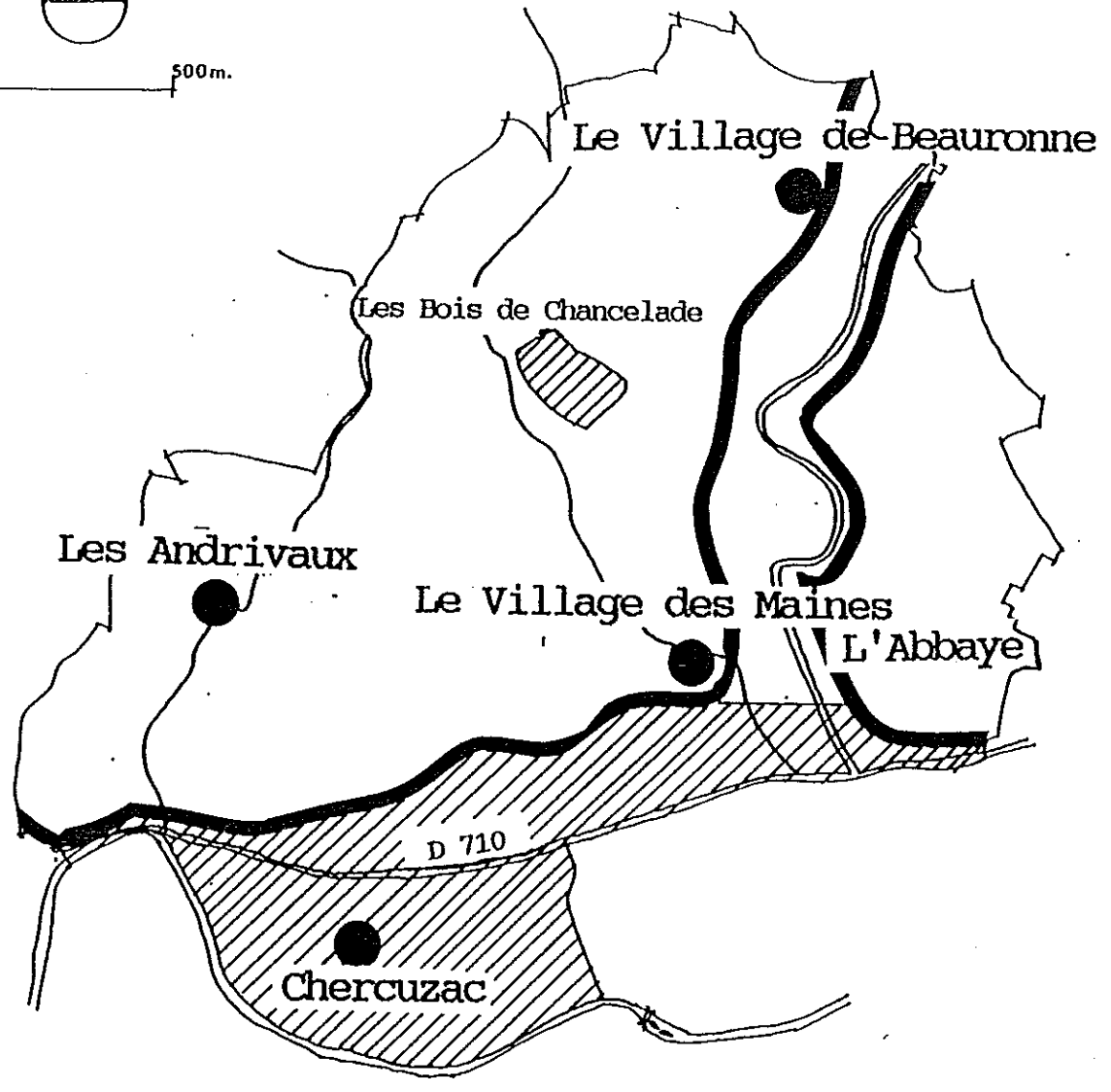
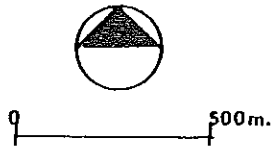
La commune se divise en deux zones distinctes :



- La vallée de l'Isle, qui par la proximité de l'axe routier reliant BORDEAUX à PERIGUEUX (RN 89) a vu son développement s'amplifier rapidement avec la création de la zone d'activité économique et du Parc des expositions situé sur la commune de Marsac qui se sont révélés des vecteurs dynamisant, les activités commerciales, ludiques, sportives et bientôt administratives (proximité de la Maison des Communes), viennent côtoyer la zone des gabares prolongement logique de cet ensemble.
- Le secteur Nord de la commune, le long des axes secondaires, le chemin départemental n° 1 vers la Chapelle Gonaguet et surtout le chemin départemental n° 2, menant à La Tour Blanche et jusqu'à Gôit Rossignol, porte des Charentes. Sillonnant à travers les pentes boisées, lieux paisibles et agréables qui par leur proximité de Périgueux ont vu éclore des lotissements, ensembles d'habitations et maisons individuelles qui se sont multipliées formant ainsi un ensemble résidentiel, dépolarisant les constructions par rapport au centre du bourg.

Aujourd'hui, on noterait une tendance favorable vers la réhabilitation de l'ancien et nombreuses demeures charmantes sont restaurées ou vont l'être ce qui justifie pleinement la prise en compte, dans la réflexion et la démarche de la Z.P.P.A.U.P. du Bâti ancien et traditionnel ce qui additionné à la réglementation formera un guide pour préserver les volumes, restaurer dans les règles de l'art et retrouver un choix de matériaux plus conformes aux méthodes de nos anciens.

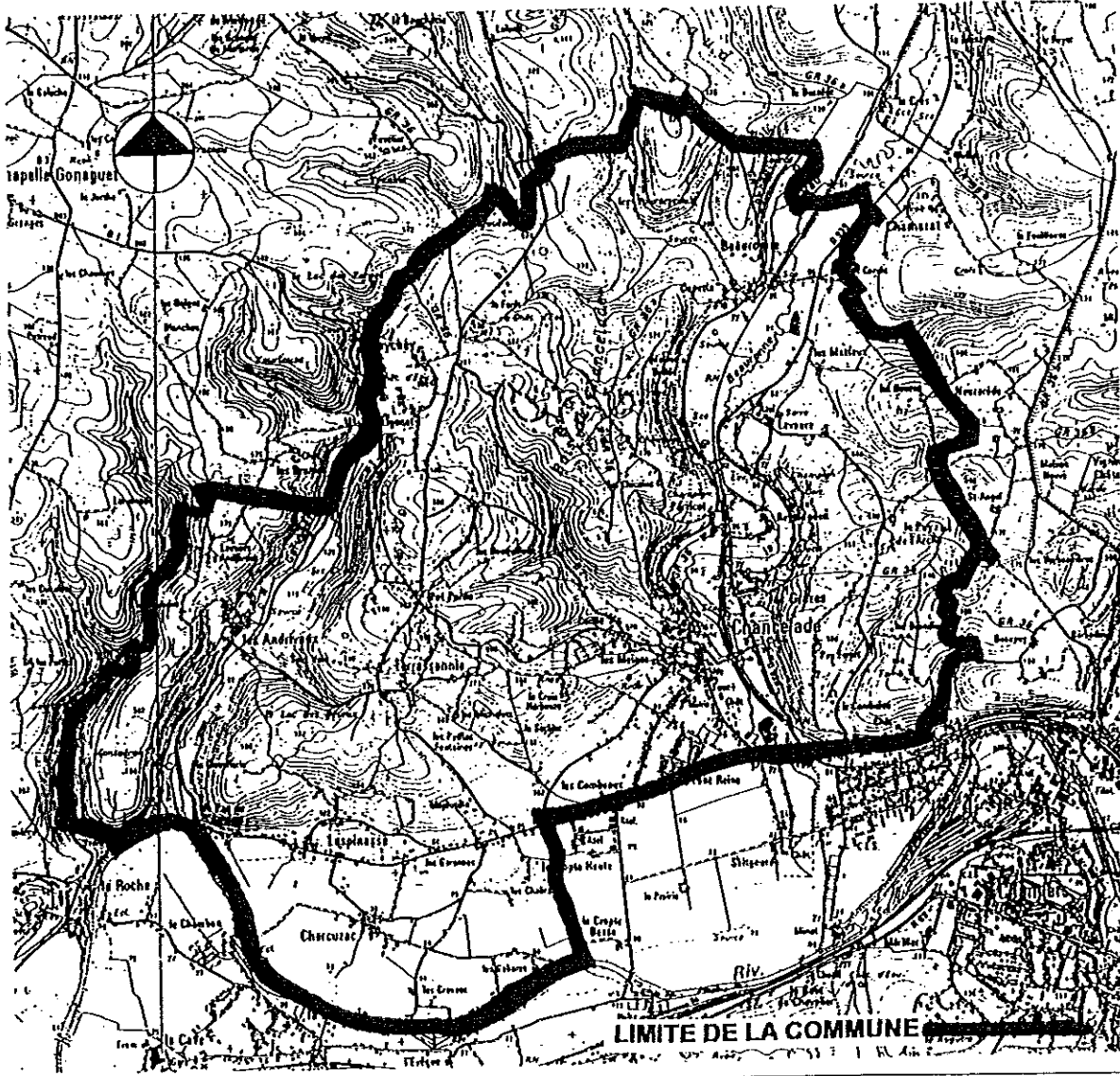
Des efforts seront notamment entrepris sur les principaux petits villages ayant du caractère, les Andrivaux, Beauronne, Les Maines et Lespinasse mais aussi sur de nombreuses constructions anciennes réparties sur l'ensemble du territoire de la commune.

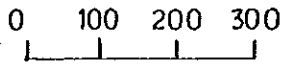
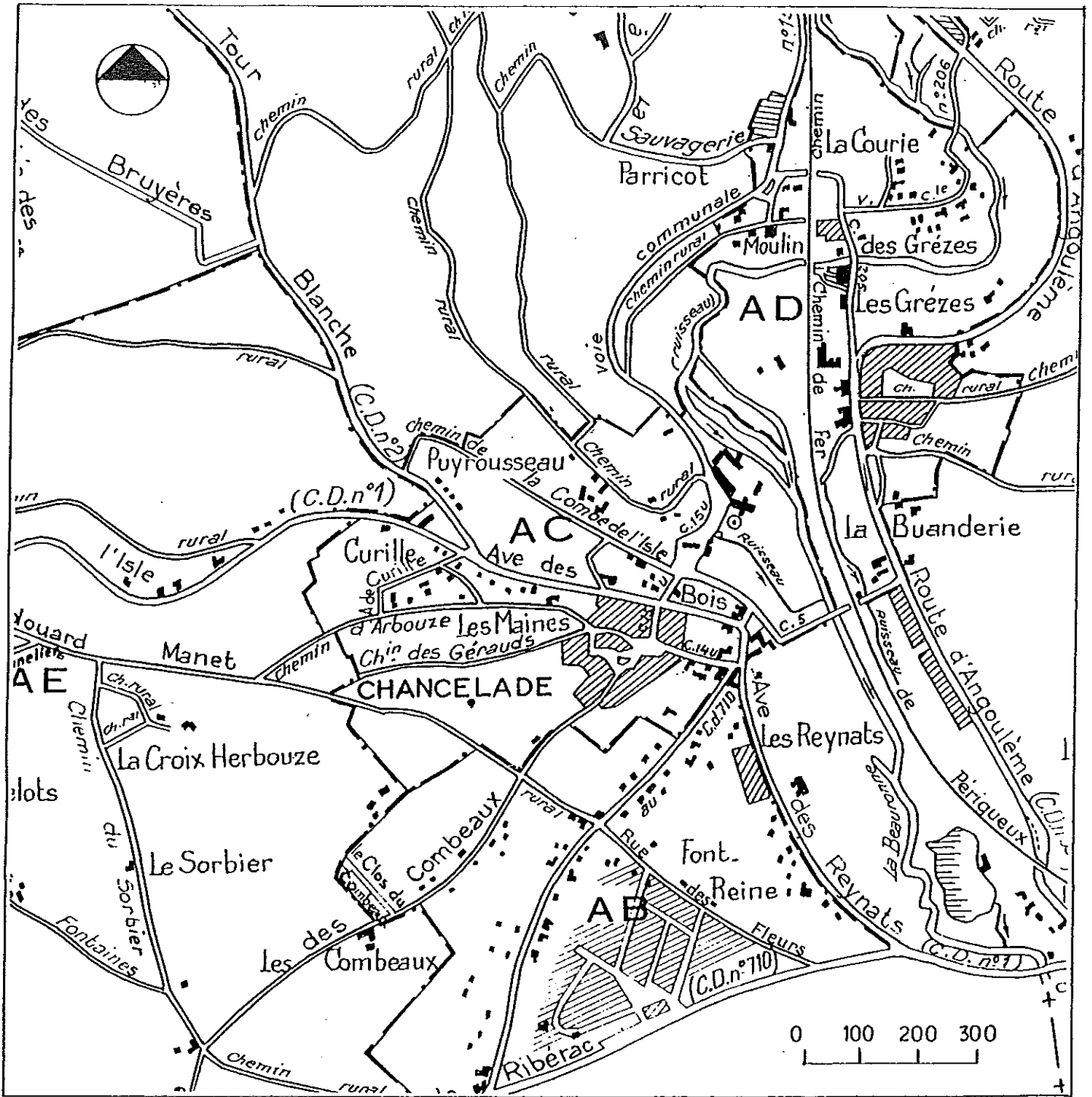
Les résultats de l'Etude de la Z.P.P.A.U.P. menée de pair avec la révision du P.O.S. permettra de décrire ces villages et les principaux sites naturels à préserver.



ZONES CONSTRUITES
OU DE DEVELOPPEMENTS 
VILLAGES À PRÉSERVER 

En outre la commune a une politique active d'animation culturelle. Des outils permanents ont été mis en place, bibliothèque, école de musique, centre culturel. Depuis 1990 on peut recenser la construction d'une école maternelle, des ateliers municipaux, restaurant d'enfants, l'aménagement de la plaine des sports, près de Chercuzac sans oublier le lancement du projet de réalisation d'un centre ville.





1.3 - CHANCELADE DANS L'HISTOIRE

Chancelade : haut lieu de la Préhistoire

- Nombre de richesses et collections préhistoriques émanant du site de Chancelade sont visibles au musée du Périgord.
- La grotte "RAYMONDEN", non loin de l'Abbaye, est un des principaux gisements préhistoriques du Périgord. C'est en effet le seul à posséder, sur deux abris, la stratigraphie complète du magdalénien, de 15000 à 9000 av. J.C.
- Féaux et Hardy y découvrirent en 1888 le squelette de l'"homme de Chancelade", contemporain de l'homme de cro-magnon mais de plus petite taille (1,55 m) et de type "esquimau". Les très nombreuses industries lithiques et osseuses, les éléments de parures (dents, coquillages, pendeloques) et l'art mobilier (industrie osseuse gravée) permettent d'imaginer la richesse culturelle de l'homme de Chancelade. Première apparition d'une nouvelle race d'hommes d'allure résolument moderne, leur apparition cohabitant avec les Néandertaliens a peut-être accéléré l'extinction de ces derniers.

Cette vallée abritée où se côtoyaient marécages (lieux de pêche) et forêts (lieux de chasse) alliée aux nombreux abris naturels dûs au milieu rocheux (résidence et protection des intempéries) fut un lieu propice à la vie et au développement d'une microsociété.

A noter que 9000 ans av. J.C. La Manche n'a pas encore complètement recouvert la bande de terre reliant les territoires qui formeront par la suite la France et l'Angleterre et qu'en Europe le climat tempéré modifie le paysage écologique, les forêts de bouleaux, de noisetiers, de chênes remplacent la Steppe. Le renne s'éloigne vers le Nord et le mammoth disparaît définitivement, le boeuf et le cheval sauvage s'adaptent à ces nouvelles conditions climatiques qui favorisent le sanglier et le cerf.

La Guerre de Cent ans

Ce fut une rude époque pour l'Abbaye. Les guerres anglaises ne respecteront rien. La menace se précise : les Anglais boutent les religieux hors du monastère pour y loger une garnison, car ils occupent Périgueux de 1360 à 1367. Devenu château fort, l'Abbaye subit les hasards de la guerre. Tant et si bien que DUGUESCLIN, monté sur le donjon de la Rolphie pour examiner le prospect de Périgueux, aperçut la bannière Léopardée flottant sur ce qui restait au clocher de Chancelade ; il attaqua les Anglais et pourfendit leur capitaine "du cimier jusqu'aux dents" et reconquit l'Abbaye.

Vers 1440, la communauté se reconstitua et elle se mit sous la protection du Sénéchal Arnaud de Bourdeilles.

La Guerre de religion

Les guerres de religion furent atroces dans tout le Périgord. En 1575, l'année de la prise de Périgueux par les Huguenots, Langoiran s'empara de l'Abbaye, la pillà, l'incendia et passa quelques moines au fil de l'épée.

La Peste (1628 - 1631)

Dés 1623 sous l'énergique reprise en main d'Alain de Solminihac, pourvu de ce monastère, on constate la reconstruction matérielle et spirituelle de Chancelade qui redevient un centre de réforme où affluent les novices.

L'année 1628 fut marquée en Périgord par une famine générale il y eut plus de six mille pauvres aux portes de Périgueux.

Cette famine s'accompagna de la peste qui emportera 10 % de la population. La maladie contagieuse venant à augmenter, la plupart des habitants furent contraints de quitter la ville et se retirèrent aux alentours dont Chancelade.

C'est dans ces circonstances particulièrement difficiles qu'Alain de Solminihac fit à Chancelade et jusqu'au Toulon, aux portes de la ville

de Périgueux des prodiges de dévouement poussés jusqu'au mépris complet du danger de mort comme le racontent les biographes. Inflexible dans son oeuvre, il restaure la règle en 1630, exige des religieux le serment de ne jamais rechercher aucun bénéfice et obtient, surtout de Louis XIII, que l'abbé issu de la communauté, soit choisi par les chanoines eux mêmes.

La Fronde

Le 19 Décembre 1651 le dit "Sauve boeuf" s'était emparé du château épiscopal de Château l'Evêque, et en avait fait son P.C. et ce grand conquérant rêvait de devenir "Grand Amiral de la Beauronne". Partant de Château l'Evêque, il guignait Chancelade persuadé que l'abbaye n'était défendue que par une poignée de religieux. Or le Marquis de Bourdeilles, Sénéchal du Périgord et protecteur de l'Abbaye, y avait installé quarante soldats. Lorsque Sauve boeuf, le 19 décembre 1651 se présenta sous les murs de l'Abbaye avec 300 hommes (100 cavaliers et 200 fantassins) il fit attaquer par son lieutenant, le Baron de la Motte, et fut repoussé, Sauve boeuf attaqua alors le moulin abbatial sans succès car ses soldats "voyaient rougir" les eaux de la Beauronne du sang qui sortait de leurs propres veines. Ce fut la débandade générale et après le combat, on releva 25 morts et 50 blessés, soit le quart des effectifs avec 30 chevaux laissés "étripaillés".

La Révolution Française

Encore une fois la foudre menaçait l'Abbaye. La loi du 13 février 1790 supprimant les ordres religieux, on détruisit les terres et les masures, les logis et les meubles, non sans avoir pillé auparavant ; on fondit les cloches, on brûla les archives, y compris le cartulaire. Ainsi disparut dans le désordre et le tumulte de la Révolution cette abbaye qui dès le XII^e siècle avait été une sorte de pôle spirituel et intellectuel pour Périgueux et pour le Périgord tout entier.

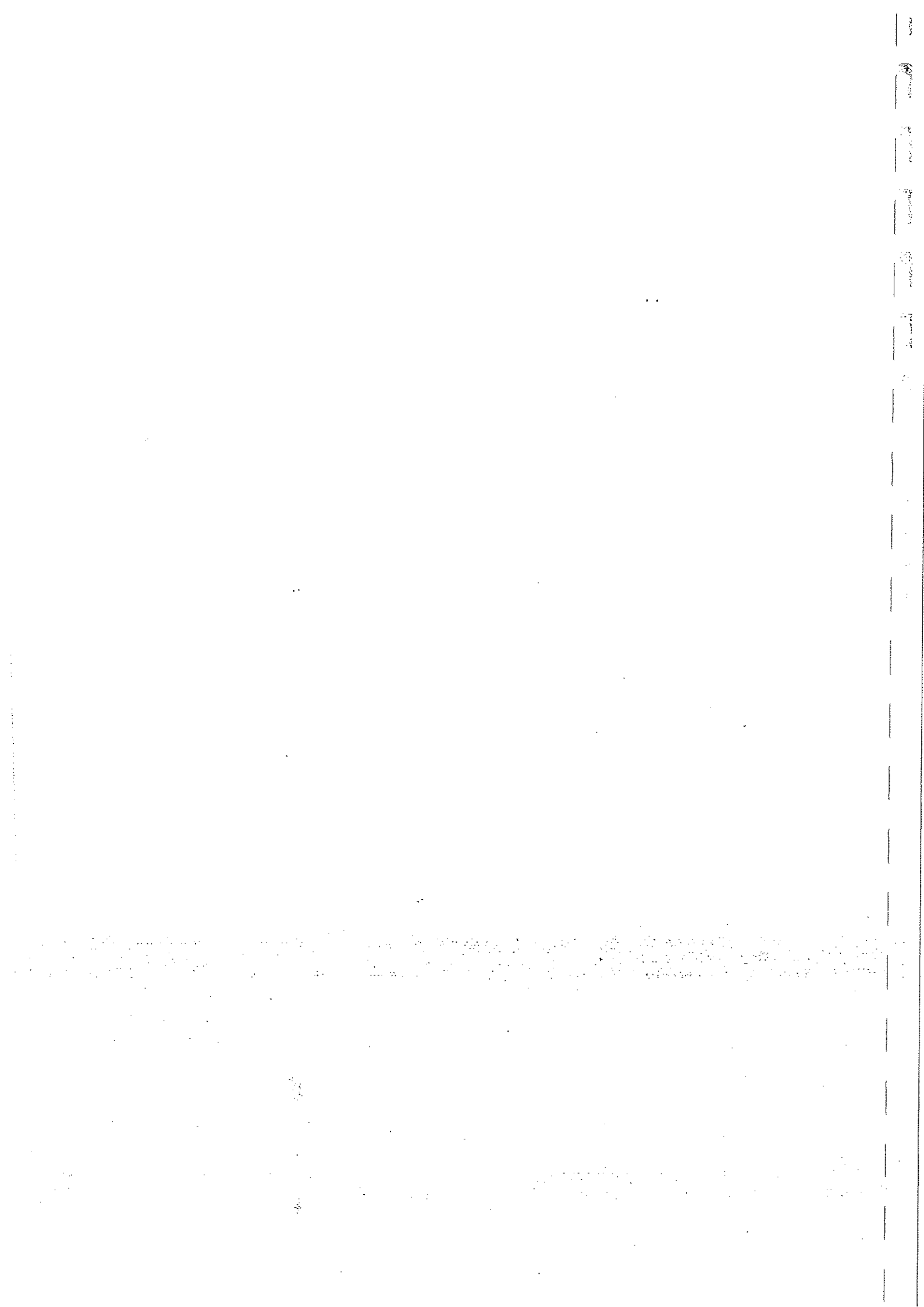
1.4 - RELIEF ET VEGETATION

- Les points les plus hauts de la commune se situent respectivement :
 - à la cote 198 : surplombant Pot perdu et les Rouquilloux
 - à la cote 197 : château d'eau "La Foret"
 - à la cote 192 : château d'eau "Peychey"
- D'une manière générale, les points les plus hauts sont bordés de crêtes boisées qu'il serait bon de protéger en bordures des vallées du Got et de la Beauverne mais également sur l'axe Est Ouest surplombant la vallée de l'Isle.
- Le point le plus bas : à la cote 73 au "pas de l'Anglais" à l'embranchement de la voie communale n° 2 menant aux Andrivaux.
- On note aussi des dénivellations importantes et pour exemple "Pot Perdu" altitude 190 m surplombant Les Andrivaux 96 m (vallée du Got Rau) ou encore des Bois de Chancelade "Le Lac Seyge" à la vallée de la Beauverne 91 m.
- Les exemples sont ainsi nombreux car partout de la vallée de L'Isle au Sud de la commune et perpendiculairement à celle-ci on note deux saignées la première la vallée du Got du "Pas de l'Anglais" au vallon du château des Brunies, la seconde la vallée de la Beauverne, plus large mais néanmoins bordées de flancs abrupts, depuis le "Pont de la Beauverne" jusqu'à "maison carrée" (Direction Château l'Evêque).

Ces vallées comptent de nombreuses sources.

La première celle du Got est à ce jour relativement "encombrée" par la création de nombreux étangs ; il serait utile de les limiter et d'en réglementer des créations futures.

La seconde la vallée de la Beauverne, est moins parsemée d'étangs. Il serait souhaitable de la protéger afin d'éviter le même phénomène. Cette vallée ne recèle pas moins de 9 sources dont un lavoir et une fontaine.



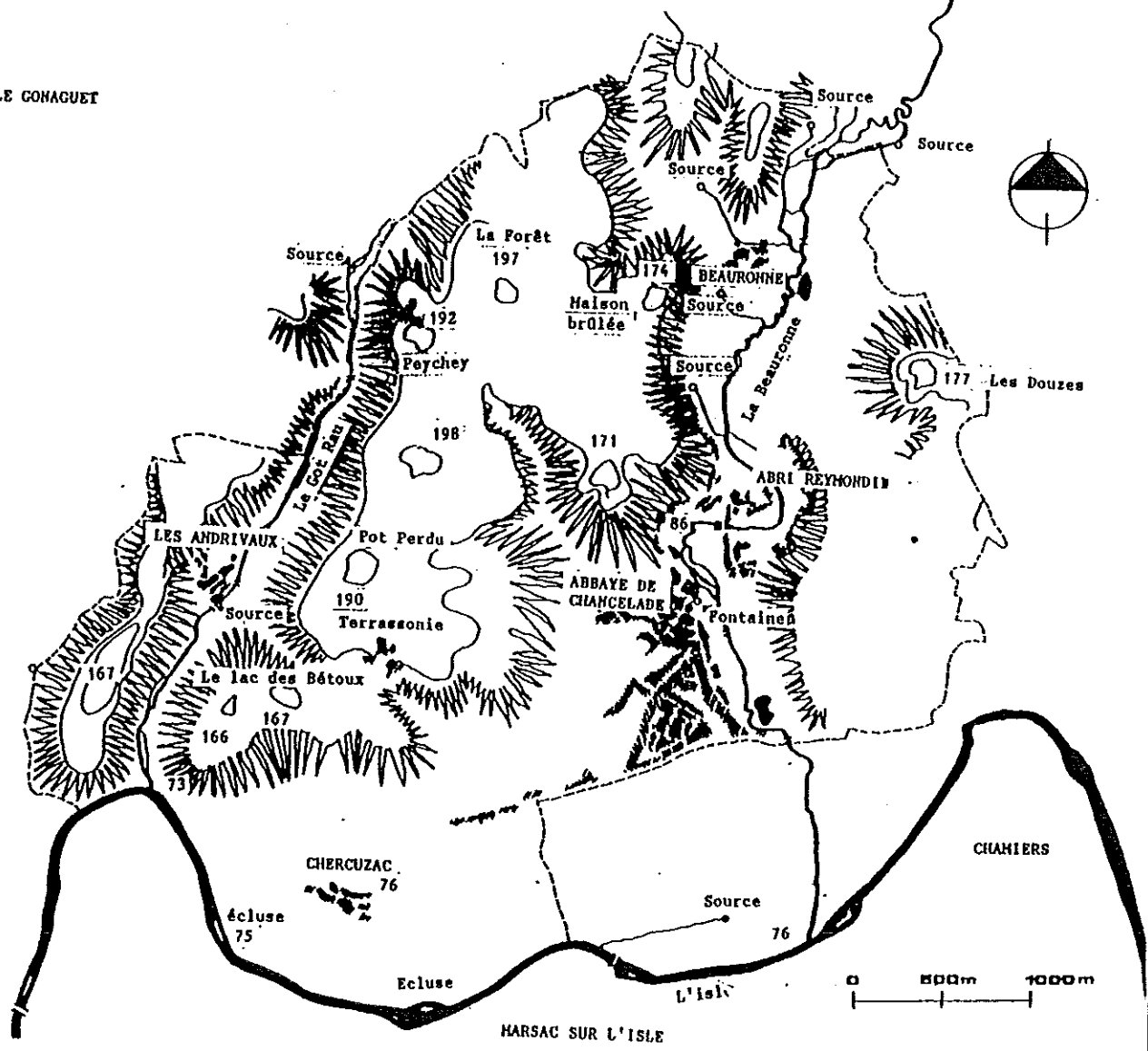
LE RELIEF ET L'EAU



ABBAYE DE MERLANDE

CHATEAU L'EVEQUE

LA CHAPELLE CONAGUET



CHAMERS

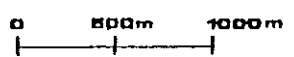
CHERCUZAC
76

écluse
75

Ecluse

Source
76

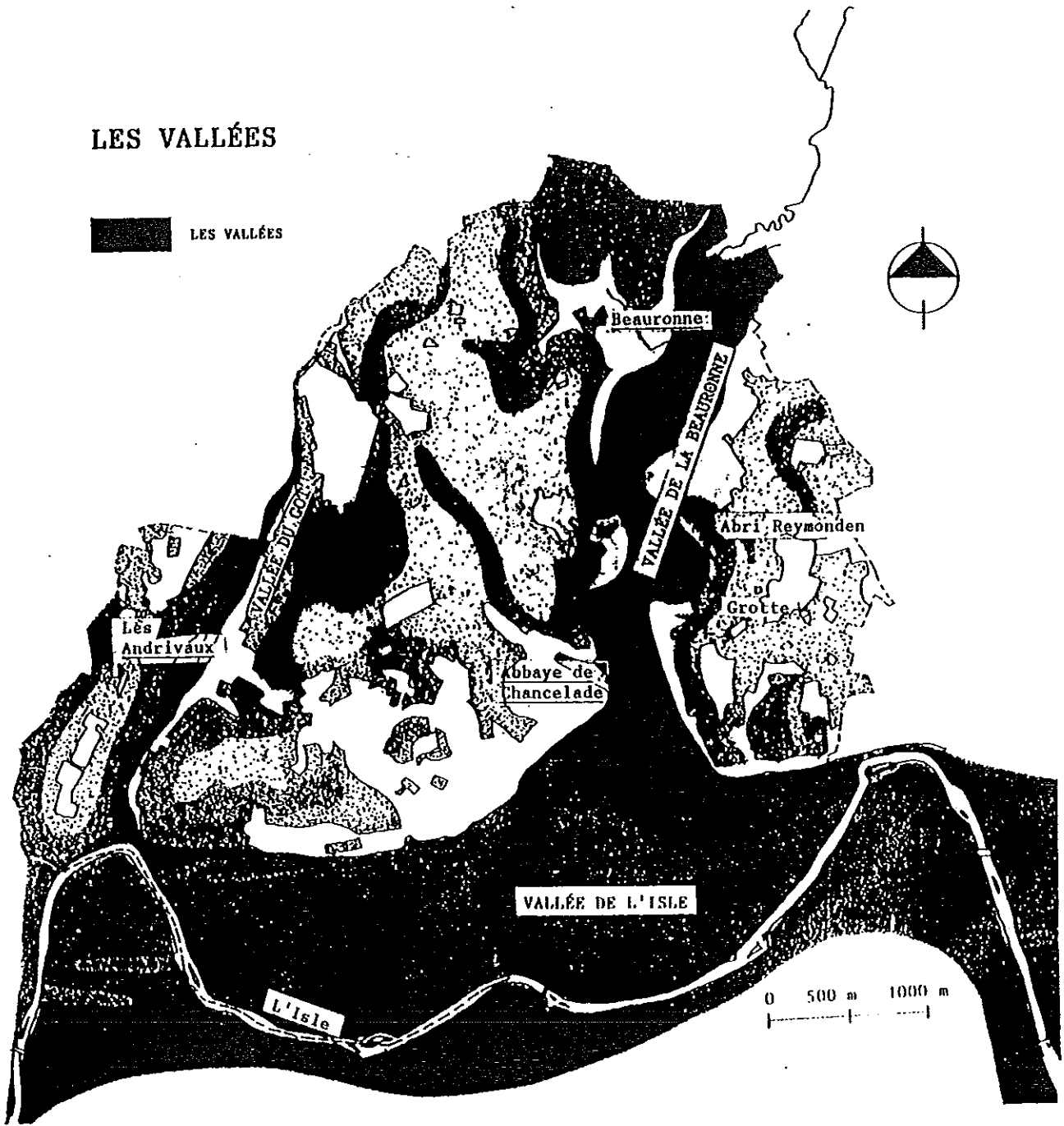
L'Isle



MARSAC SUR L'ISLE

LES VALLÉES

■ LES VALLÉES



CRETES BOISÉES

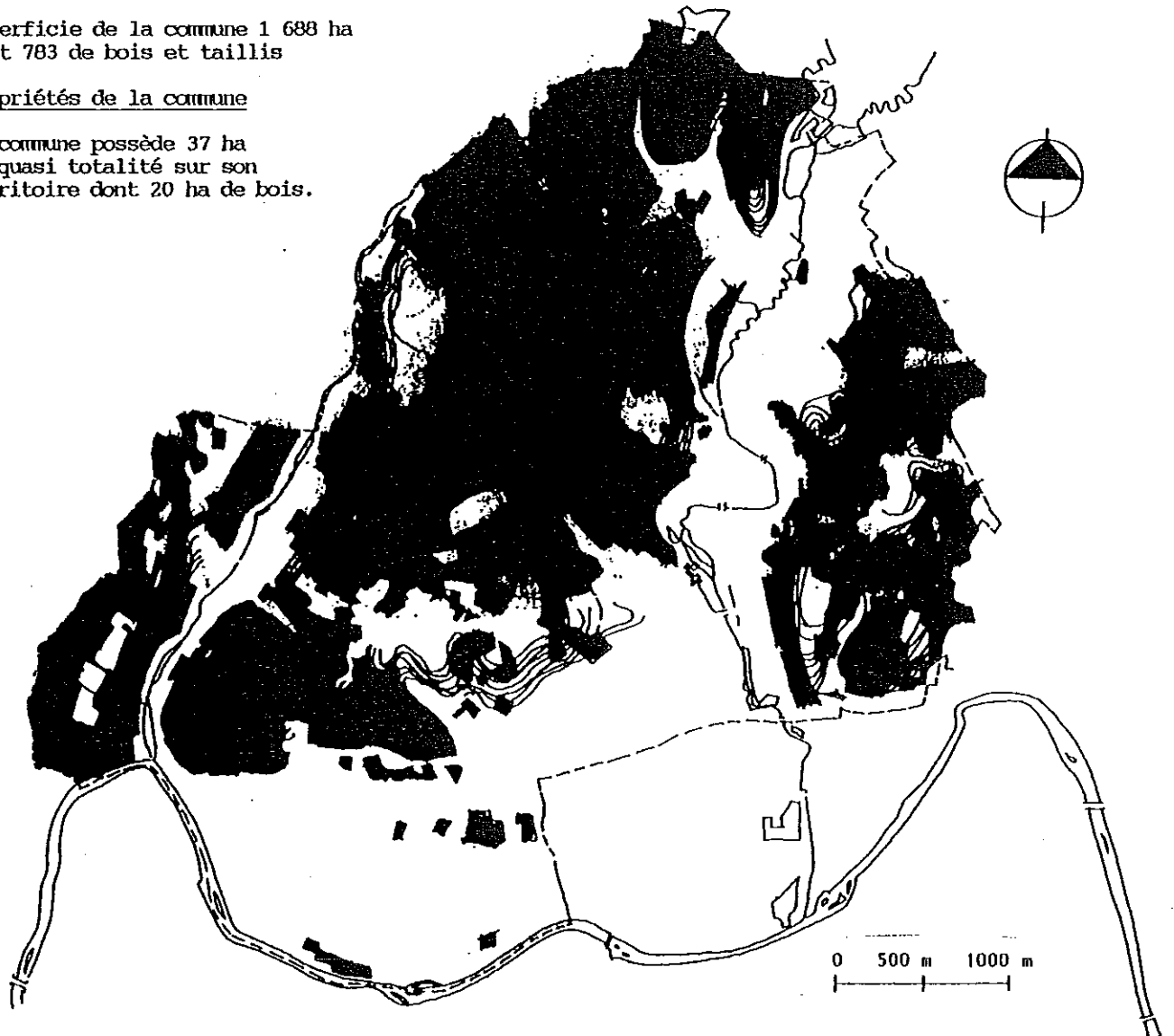


CRETES BOISÉES

Superficie de la commune 1 688 ha
dont 783 de bois et taillis

Propriétés de la commune

La commune possède 37 ha
en quasi totalité sur son
territoire dont 20 ha de bois.



1.5 - LES PAYSAGES NATURELS ET PERSPECTIVES PAYSAGERES REMARQUABLES

Préambule

L'ensemble de la commune comme nous l'avons décrite précédemment comporte d'importantes dénivellations, en règle générale les vallées sont dégagées et recèlent des trésors écologiques qu'il convient de préserver.

Tant pour la flore que pour la faune, les parties hautes sont généralement boisées et l'on va s'efforcer de sauvegarder cette couronne verte naturelle qui fait l'objet d'une attention particulière tant dans l'étude du plan d'occupation des sols, que dans la présente zone de protection du patrimoine architectural et paysagé.

Les vallées

La vallée de l'Isle sera naturellement protégée, en effet toutes les zones inondables sont classées inconstructibles, de plus de nombreux gisements repérés par le service Régional de l'Archéologie ont été inventoriés et seront de ce fait également protégés.

En dehors de ces mesures, c'est la seule zone de développement possible de la commune et hormis les sites archéologiques ou les zones inondables le reste de la vallée sera consacrée à l'extension des constructions individuelles et activités artisanales, avec une réserve toutefois pour tout ce qui concerne les îlots boisés qui resteront protégés ainsi que les implantations en lisières boisées qui feront l'objet d'attentions particulières.

La vallée du Got

La vallée s'étend du lieu dit "Lac des Farges" Source du GOT (niveau NGF 121) jusqu'au lieu dit "Pas de l'Anglais" (niveau NGF 73).

Le petit ruisseau du Got circule entre deux versants abrupts laissant une vallée étroite ; on y observe des différences de niveaux importantes. Au départ, le niveau du ruisseau était de 120 NGF et le village de Peychey le surplombant au niveau 192.00.

A son débouché sur la vallée de l'Isle (niveau 73) cette petite vallée s'élargit en prairie surplombée d'une part par Montcéron (altitude 159 NGF) et de la Clavellerie (altitude 166 NGF).

De la source jusqu'au village des Andrivaux de nombreux étangs artificiels ont été créés sur le cours même du Got ; certains sont bien entretenus plantés et boisés au périmètre mais les plus récents sont restés à l'état brut, et méritent un aménagement paysager afin d'en limiter l'impact ; dans tous les cas il n'est plus raisonnable d'édifier des étangs complémentaires sur toute la longueur du Got à ce jour et le règlement qui découle de cette étude le mentionnera au titre de l'article 3A3 de la ZP 3.

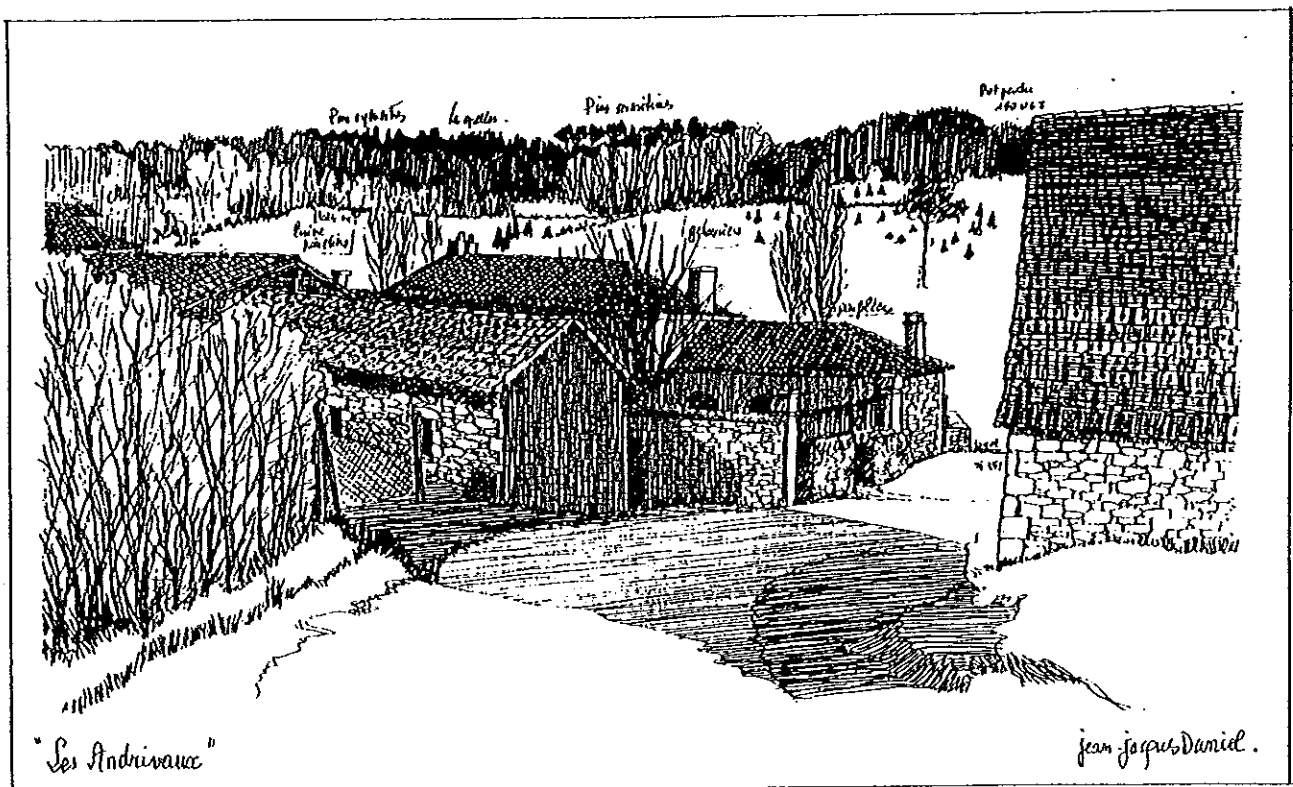
Ce paysage relativement fermé avec des versants abrupts mérite d'être protégé.

En effet, on trouve trois types de végétation :

- le fond de la vallée, humide sur lesquelles persistent encore quelques structures bocagères et bordées d'une lisière de feuillus, et quelques vergers.
- les versants non boisés sont constitués de prairies entrecoupées de haies de baliveaux, et sont parsemées de genévriers ; on peut aussi y trouver de petits chênes.
- les cimes en bordures hautes de versant sont toutes boisées, malheureusement les espèces à feuillage persistant où dominant le pin maritime et le pin Sylvestre sont les plus nombreux ; on peut noter toutefois sur le versant de Montcéron une bonne surface constituée uniquement de feuillus (chênes et châtaigniers) ; il serait bon dans cette zone de prendre des mesures pour éviter la prolifération de pins qui commencent à se former par petits bouquets.

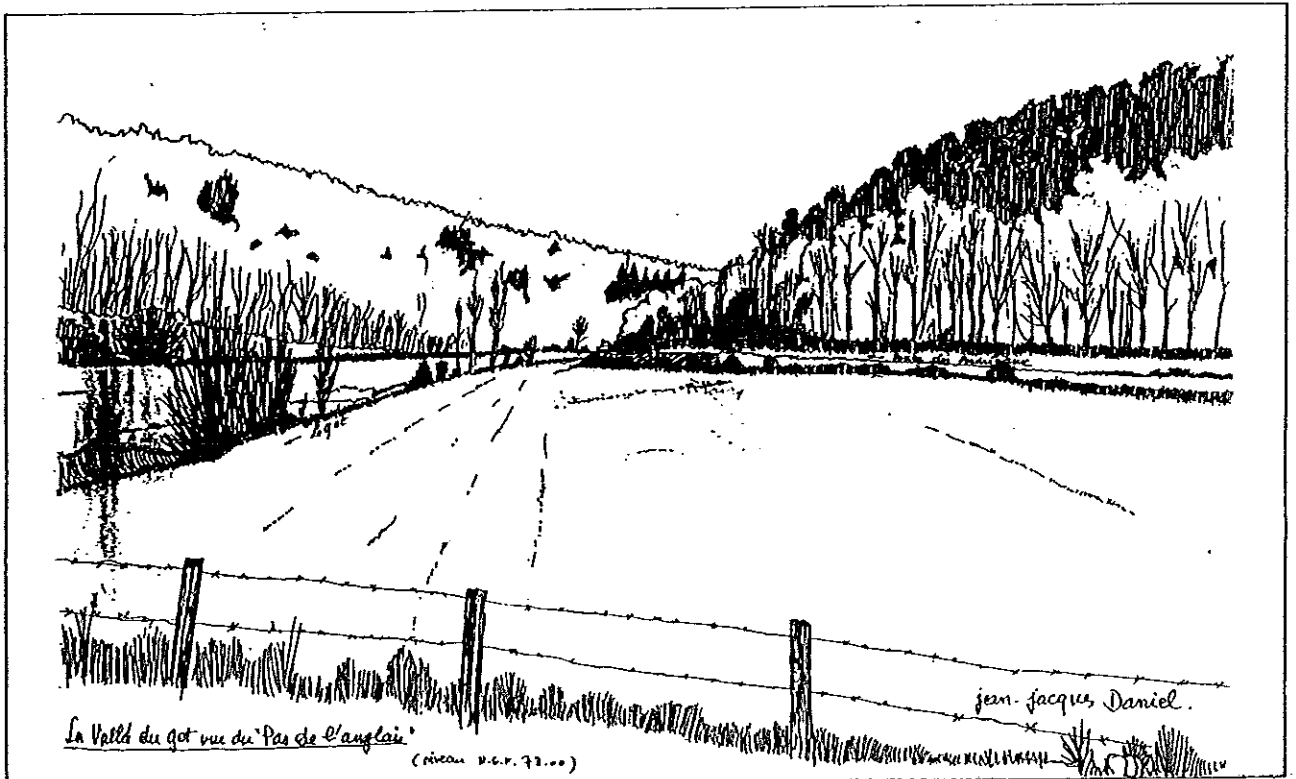
Vallée du Got

Le versant ouest, faisant face aux Andrivaux, surplombé par "Les Grelles" et "Pot Perdu" (altitude 190 NGF) descend jusqu'au lit du "Got" niveau 96 NGF ; le faite de la colline est peuplé de résineux qui ont pris le pas sur la végétation d'origine ; en lisière, on voit apparaître le chêne, le charme, le noisetier, puis sur le versant calcaire, des genévriers. Les berges du ruisseau sont peuplées de bouleaux, de saules et de peupliers.



Vallée du Got

Au lieu-dit "Pas de l'Anglais", le Got se jette dans l'Isle en passant sous la route de Ribérac. C'est l'endroit le plus large de la vallée. Sur la gauche, la colline de "Montcéron" est relativement peu colonisée à ce jour par des espèces importées, telles que les pins maritimes et les pins sylvestres. Par contre, le versant de droite (est) depuis le sommet de "La Clavellerie" (niveau 166 NGF) jusqu'au pied de cette dernière est envahi de résineux introduits à la fin du siècle dernier, seul le talus en bordure de la voie communale n° 2, menant aux "Andrivaux" est souligné par une lisière de feuillus.



La vallée de la Beauronne

La Beauronne constitue un des principaux affluents de l'Isle. Elle s'écoule sur 26 km, et draine un bassin versant de 163 km² selon une pente moyenne de 3 % ; cette faible déclivité explique de nombreuses retenues d'eau et son profil très sinueux.

On y observe une ligne de sources prononcée depuis AGONAC jusqu'à CHANCELADE.

Sur le parcours de la commune de Chancelade, la Beauronne développe une végétation rivulaire constituée de feuillus relativement dense et continue bordée de part et d'autre de prairies ; on peut même observer une noyeraie à proximité du village de Beauronne.

On y relève une bonne diversité floristique et une abondante et diverse faune piscicole, ainsi que la présence de cincle plongeur (*CINCLUS CINCLUS L*) petit merle aquatique vivant le long du ruisseau. Ces caractéristiques indiquent de bonnes conditions physiques et chimiques des biotopes aquatiques.

La répartition de la végétation peut être résumée comme suit :

- les fonds alluviaux frais et humides : parfois inondés sont plus particulièrement investis par une végétation de la série du bord des eaux (aulnes, saules, peupliers).
- les versants calcaires arides où le chêne pubescent abonde mais où l'on rencontre aussi des genévriers, de petites haies et quelques pins ou chênes isolés.
- les replats argilo-sableux, à la fois peu perméables et secs, qui présentent des conditions de développement adaptées au chêne pédonculé et au chêne sessile ; malheureusement ces forêts sont aussi le royaume du pin maritime et du pin sylvestre, résineux introduits à la fin du siècle dernier qui se développent très rapidement, pour devenir presque concurrentiels des peuplements feuillus.



la Beauronne

jean-jacques Dorniel

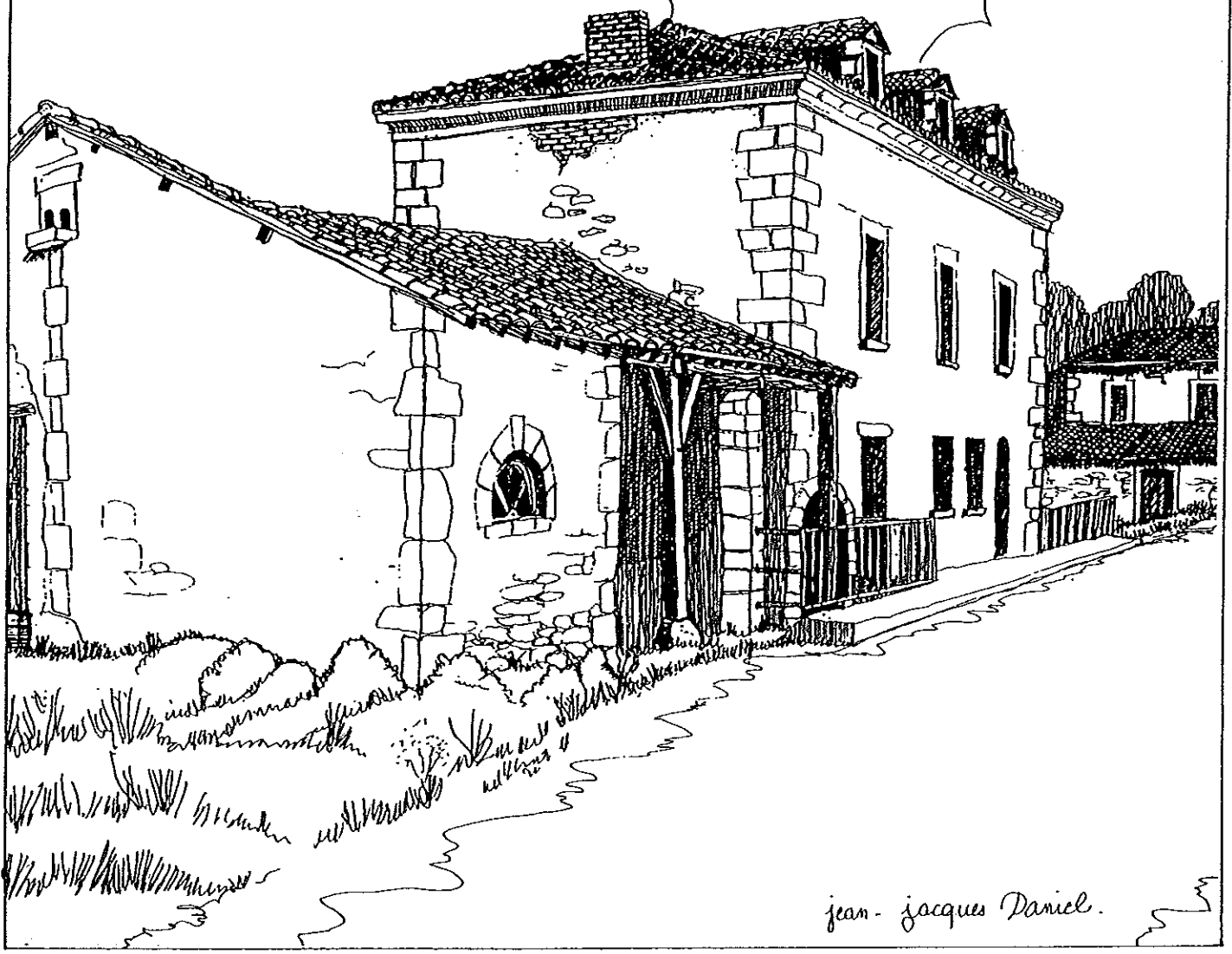
Le caractère naturel de cette vallée mérite que l'on soit vigilant et plus particulièrement depuis l'abbaye jusqu'au village de Beauronne. En fait, l'ensemble des berges de la Beauronne sur tout le territoire de la commune mérite une attention particulière et se verra interdire tout développement intempestif de zones constructibles (entraînant des systèmes d'épurations qui viendraient perturber l'équilibre actuel).

Outre l'aspect paysager à sauvegarder les berges sont jalonnées de lavoirs qu'il serait bon de restaurer dans le futur dans leur état d'origine et les nombreux ponts ou ouvrages passant sous la voie ferrée méritent une attention particulière.

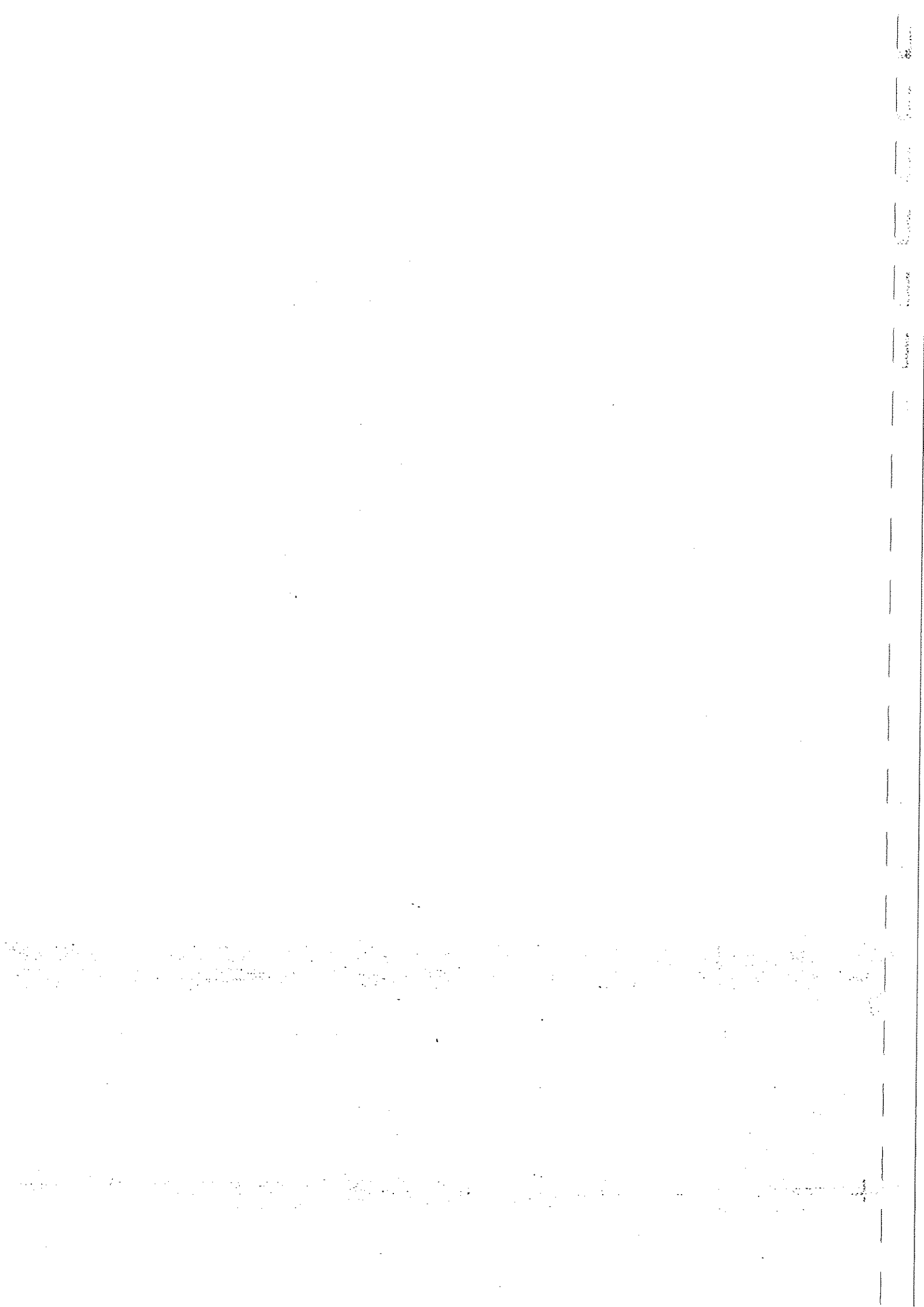
Il est bon de citer également le moulin de Beauronne et le moulin des Grézes ainsi que les carrières et champignonnières situées entre Reymonden et Parricot au lieu dit La Courie. Cette zone fera l'objet d'une attention particulière et il convient d'être vigilant au sujet du projet de déviation du virage des Grézes.

De même il sera indispensable de sauvegarder la végétation formant écran sur la bordure de la voie ferrée limitant l'impact visuel surtout dans les zones longeant la partie la plus large de la vallée, visible depuis la route d'Angoulême.

Le Moulin des Grézes



jean-jacques Daniel.



Emplacements et points de vue remarquables

Situé près du centre de vie (mairie, écoles, foyer socio-culturel), le site de l'abbaye reste néanmoins discret, et l'on s'y engage, depuis l'avenue des Reynats, par la rue du 8 mai 1945 qui, après l'étranglement dû aux constructions existantes, longe l'ancienne muraille et nous mène Place du 11 novembre, espace dégagé, planté de platanes, d'où l'on perçoit de prime abord la Chapelle St Jean, puis les bâtiments de l'abbaye avec le portail de l'Eglise, le lavoir en contre bas et vue sur les jardins.

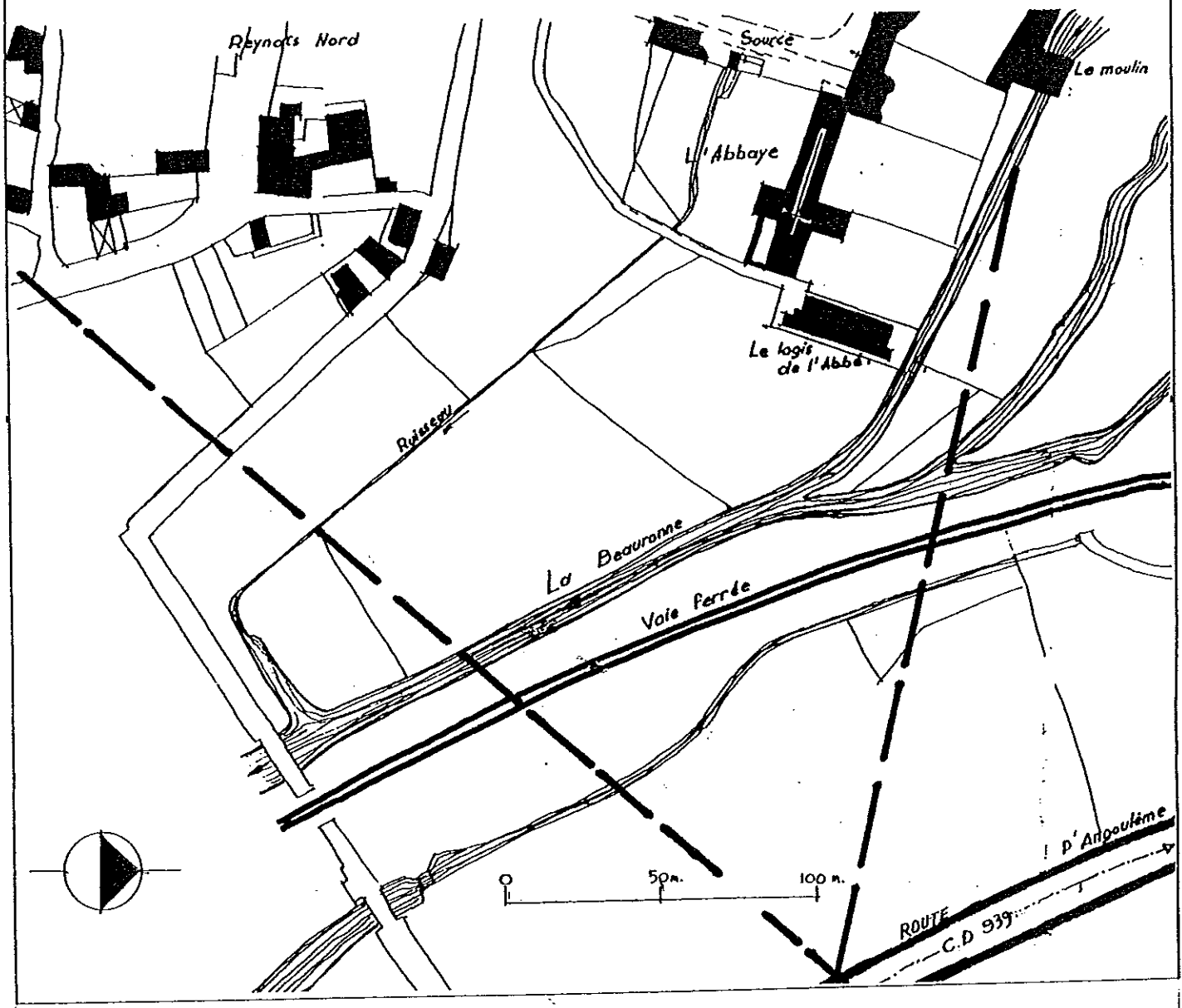
De ce site, émane l'impression de calme, lieu paisible qui nous prépare, après en avoir franchi le portail, à la profonde sérénité qui s'empare de l'être dès que nous pénétrons dans l'enceinte même de l'abbaye ; cette dernière est peu visible du fait de la topographie du site qui fut choisi près du lit et de la fraîcheur de la Beauronne.

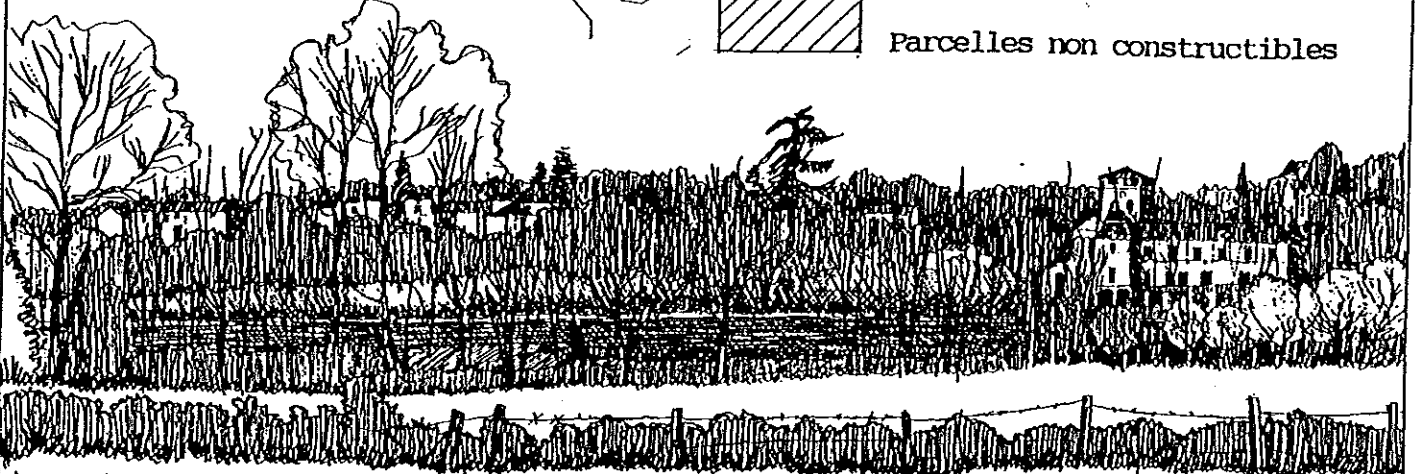
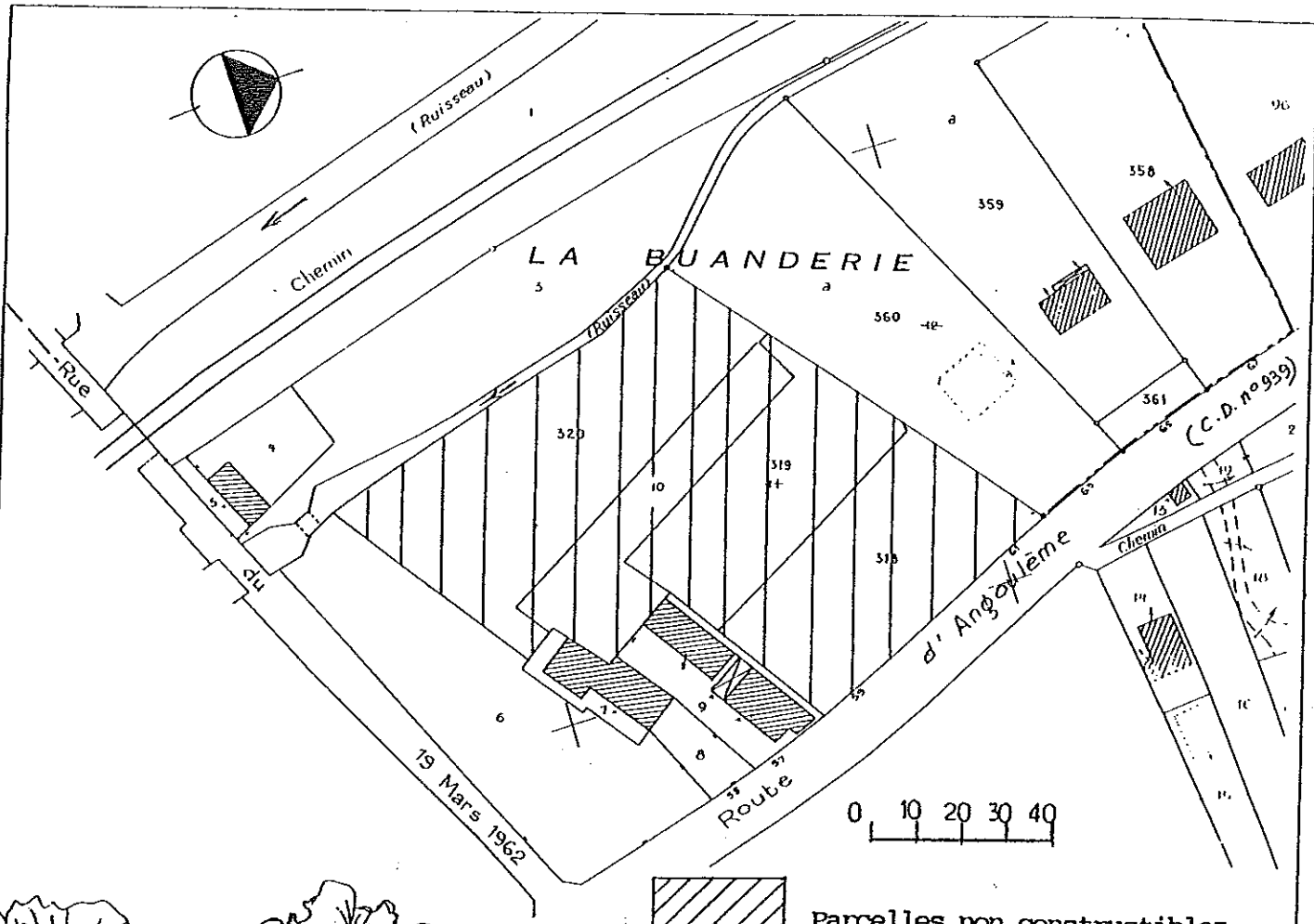
Cette "discretion" du lieu mérite d'autant plus la protection des points de vue qu'il serait souhaitable de sauvegarder, car ils sont les seuls à ce jour qui permettent une vue avec suffisamment de recul de l'ensemble de l'Abbaye.

Trois axes principaux se dégagent :

- le premier situé en bordure de la route d'Angoulême, jusqu'en limite de la voie ferrée, au lieu dit "La Buanderie" sur les parcelles n°318, 319, 10, 320 section cadastrale A.D.;
- le second nous donnant une vue plongeante depuis le C.D. n°1, avenue des Bois, en contre bas des "Maines" et qui concerne la parcelle n°396 148, 149 et 151 section AC et sur "Puyrousseau" les parcelles n° 446, 42, 43, 44, 45 section AC ;
- un troisième axe protégé naturellement par le site, imbriqué entre la falaise et les berges de la Beauronne, en venant de la route des carrières (V.C. n°15) nous fait découvrir la façade nord-ouest, ainsi que le moulin. Cette vue concerne la parcelle n°107, 108 et 109 qui sont par leur nature inconstructibles.

- le premier situé en bordure de la route d'Angoulême, jusqu'en limite de la voie ferrée. au lieu dit "La Buanderie"




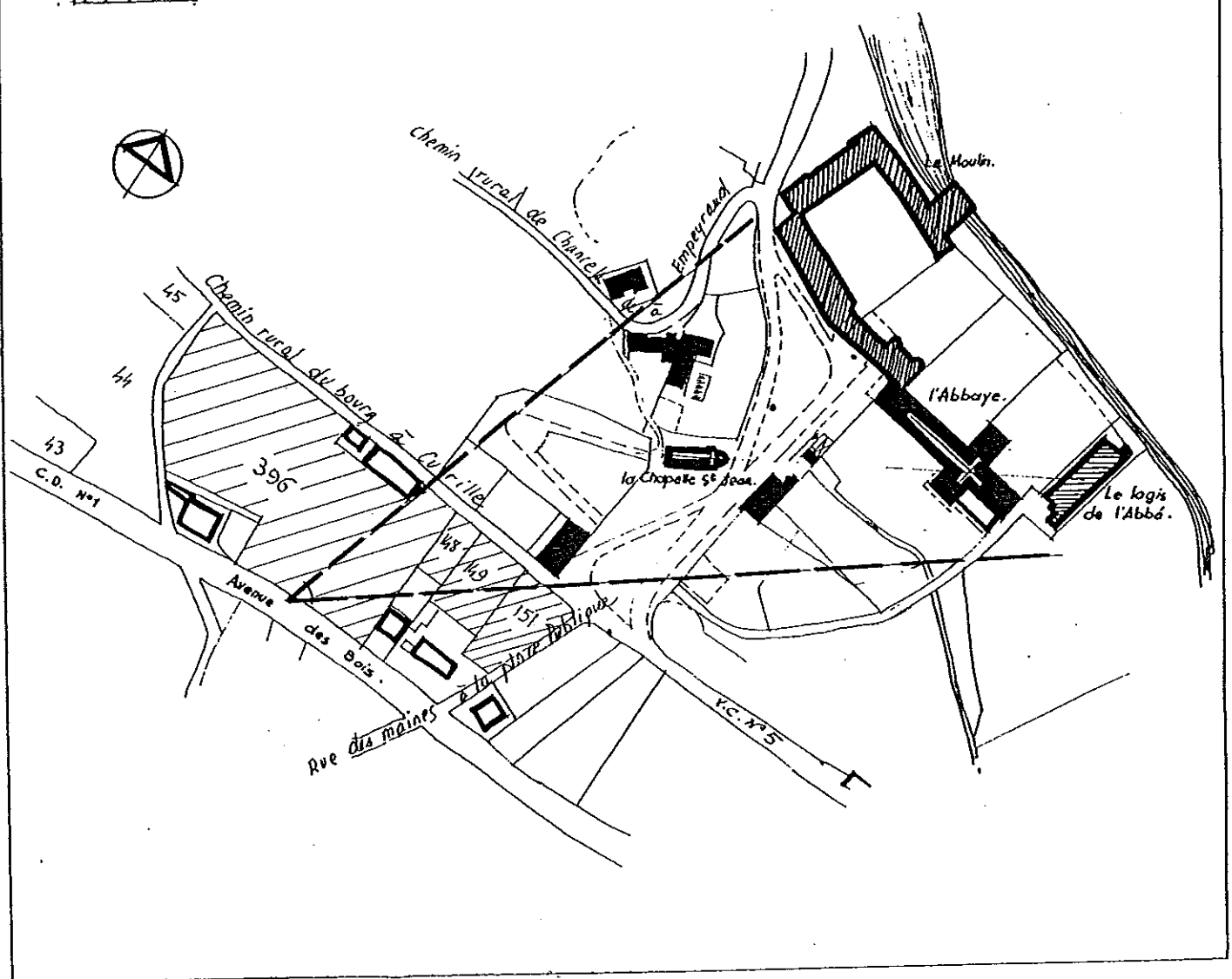


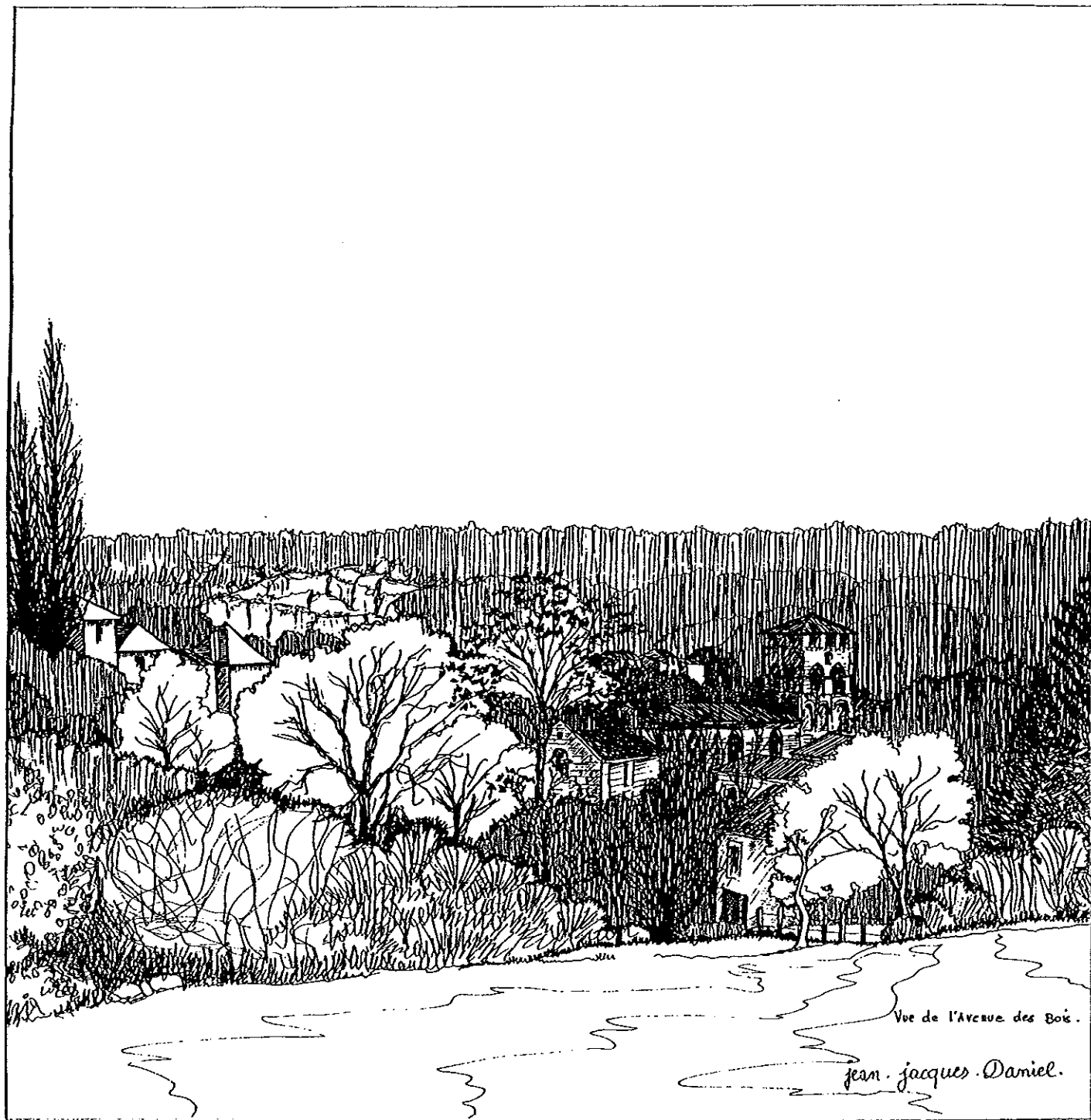
Vue de l'Abbaye depuis la route d'Angoulême.

Jean-Jacques Daniel.

- le second nous donnant une vue plongeante depuis le C.D. n°1, avenue des Bois, en contre bas des "Maines" et qui concerne la parcelle n°396 148, 149 et 151 section AC ;

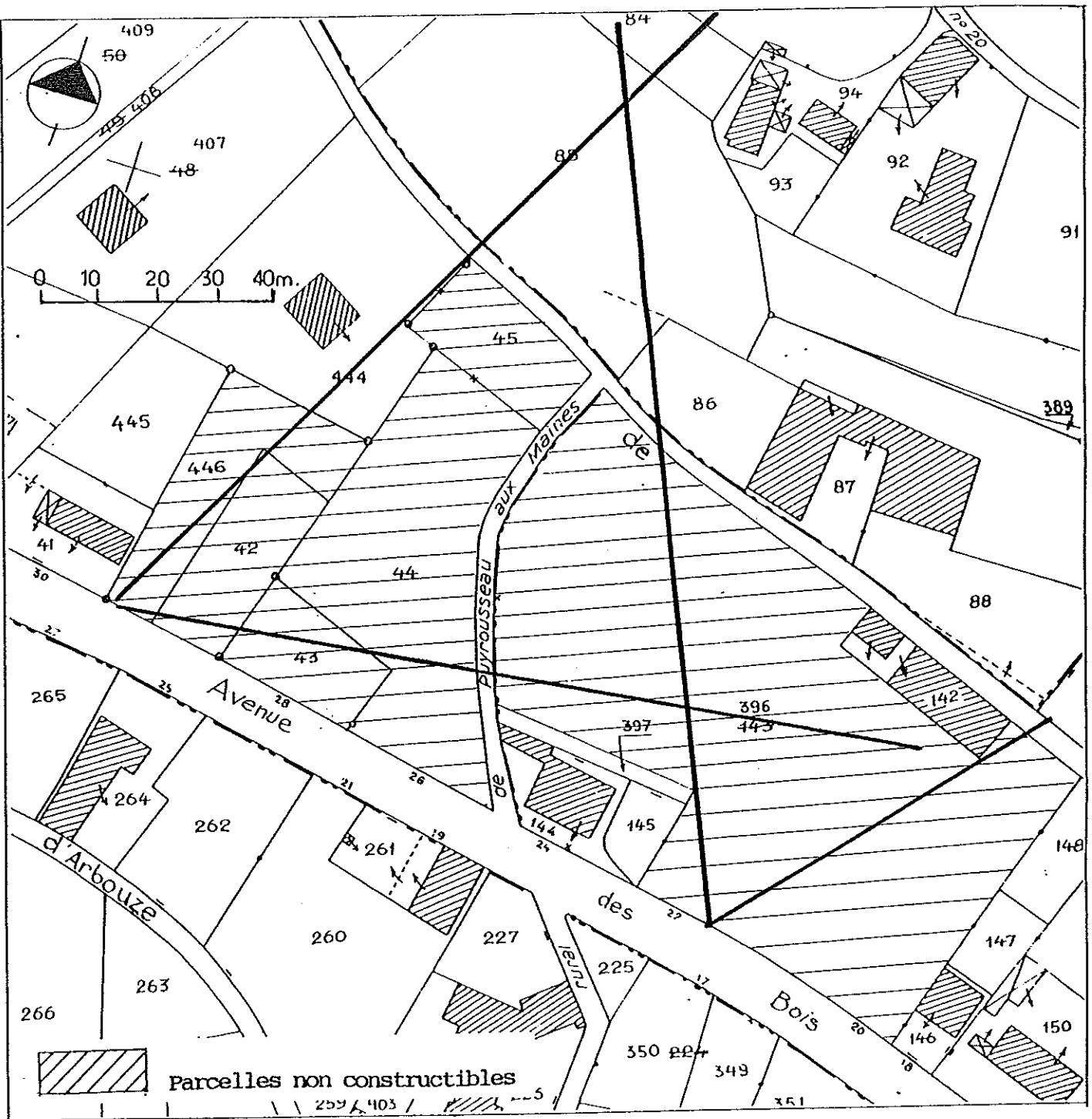
 Parcelles non constructibles





Vue de l'Avenue des Bois.

Jean-Jacques Daniel.

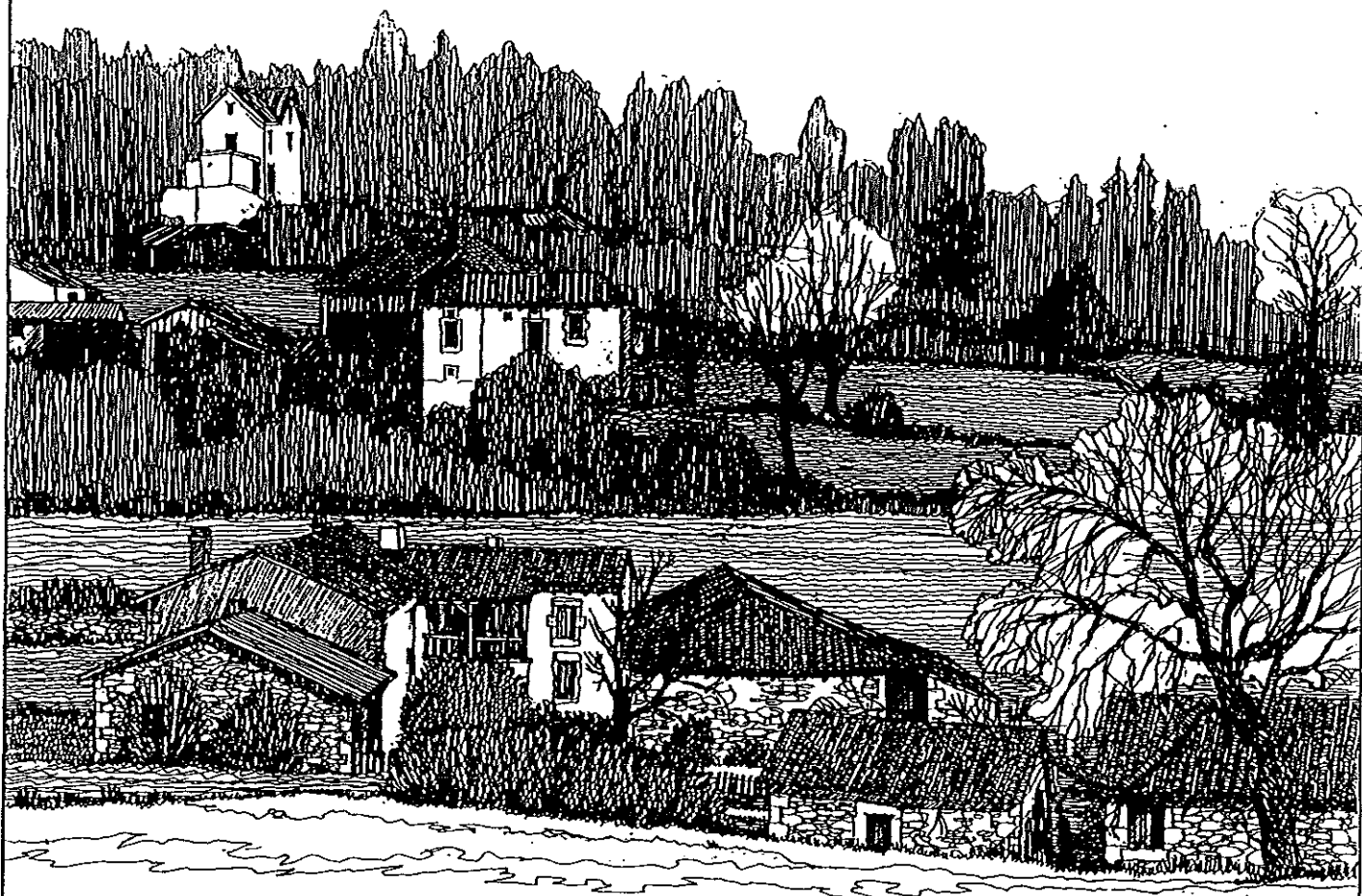


Parcelles non constructibles

257, 403 / 5

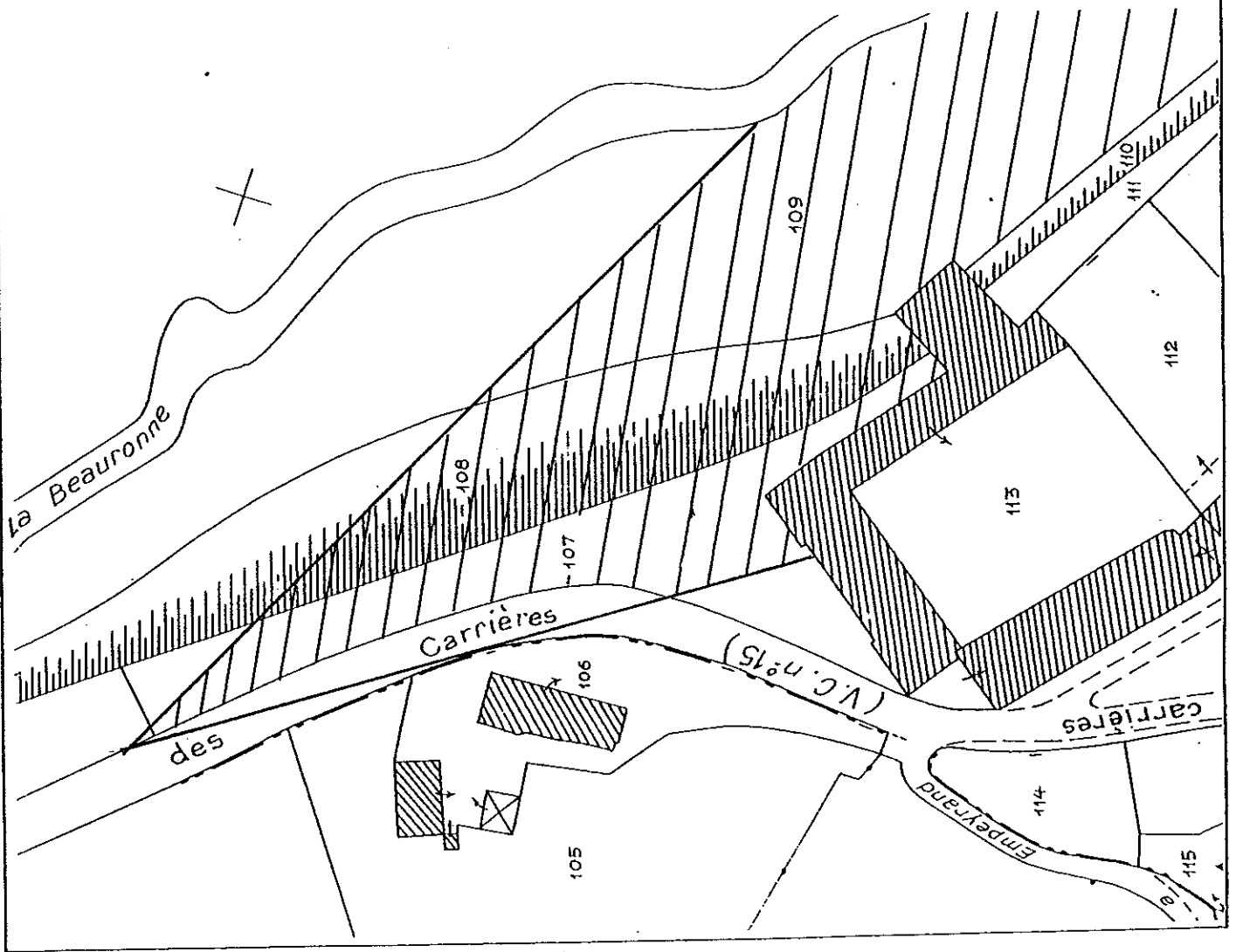
Vue sur "Puyrousseau".

Protection des parcelles n°446, 42, 43, 44, 45 et 396 section A.C.



Jean-Jacques Daniel.

- un troisième axe protégé naturellement par le site, imbriqué entre la falaise et les berges de la Beauronne, en venant de la route des carrières (V.C. n°15) nous fait découvrir la façade nord-ouest, ainsi que le moulin. Cette vue concerne la parcelle n°107, 108 et 109 qui sont par leur nature inconstructibles.



CHAPITRE 2

MORPHOLOGIE URBAINE

2.1 EVOLUTION DE LA VOIRIE

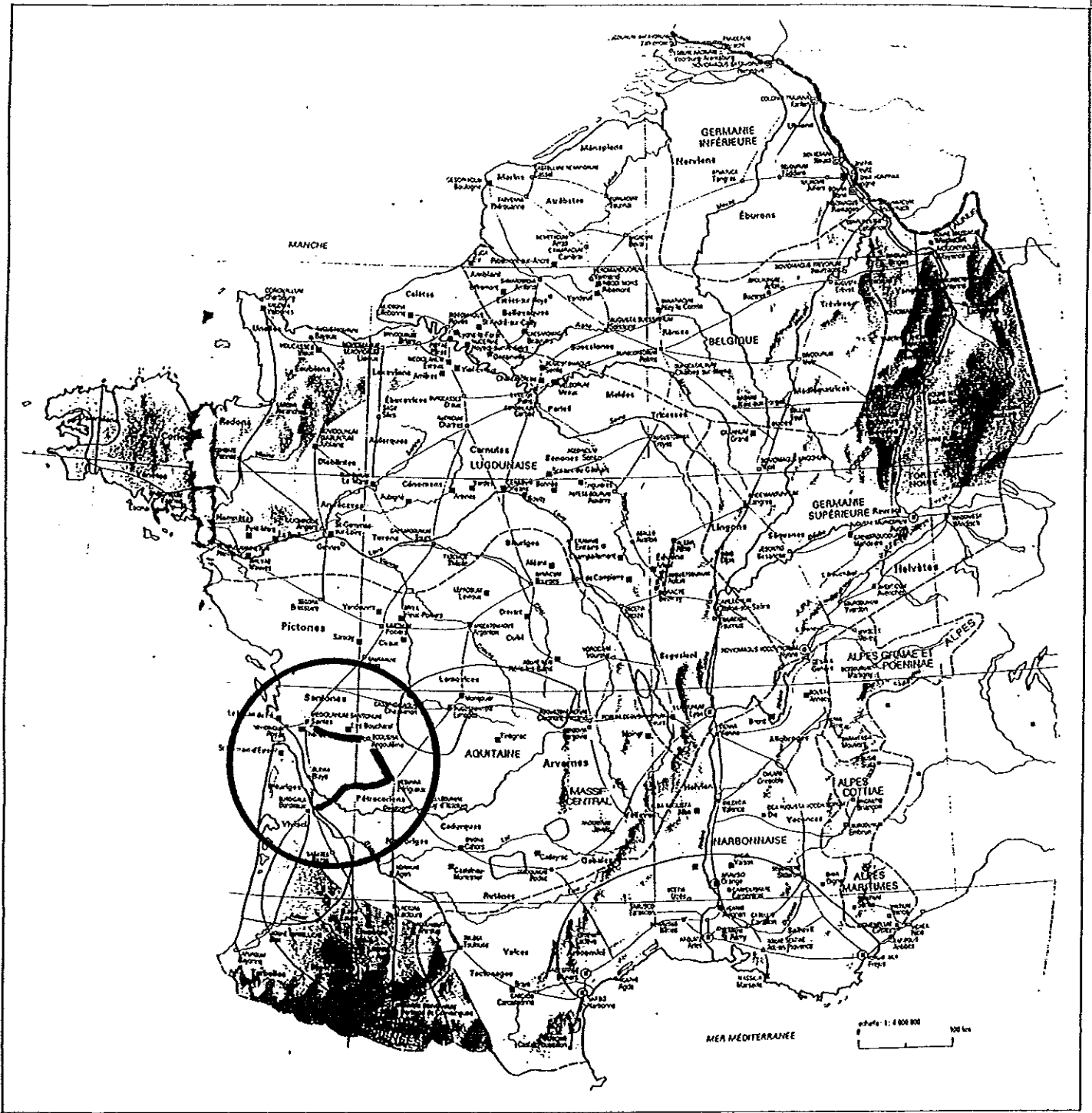
La commune de Chancelade, depuis l'antiquité est traversée par deux flux de circulation d'Est en Ouest le long de la Vallée de l'Isle, ancienne voie romaine menant de VESUNNA (Périgueux) à BURDIGALA (Bordeaux) et du Sud au Nord-Ouest menant de VESUNNA (Périgueux) vers ECOLISMA (Angoulême) et MEDIOLANUM SANTONUM (Saintes).

Ces voies faisaient partie de la mosaïque qui morcelait et distribuait la Gaule Romaine recouvrant de nombreuses divisions et sous groupes locaux, d'ordre ethniques différents. Ces dernières reliant pour la première les Pétrocoriens aux Bituriges pour la seconde les Pétrocoriens aux Santones.

- Déjà, l'on retrouvait le tracé transversal qui sera concrétisé par l'autoroute Clermont Ferrand-Bordeaux, axe existant déjà à cette époque, reliant les ARVERNES D'AUGUSTONEMETUM (Clermont Ferrand) près de GERGOVIA aux BITURIGES de Bordeaux.
- Ces voies romaines, cependant, n'ont laissé aucune trace visible sur le terrain, et leur localisation varie selon les sources écrites qui les évoquent. Elles distinguent deux tracés possibles, évoqués ci-avant mais non précisément définis.
- Leur repérage décrit par Nicole PAUMERIE (A.D.D.C.) est évoqué comme suit :

Vers Bordeaux :

D'après TRASSAGNAC, son tracé se détache de la voie partant du Toulon, à mi côte, sur la gauche, et passe près de Beaupuy. "C'est l'ancienne voie de Bordeaux, bien connue, qui continue vers Pont-de Beauronne, Pas-de-l'Anglais, Saint-Germain-sur-Salembre et Coutras.



1. Les provinces de la Gaule romaine

2. Les provinces de la Gaule romaine

Cette voie, qui figure sur la table de Peutinger, n'a que 5 à 6 mètres de largeur, et ne peut être comparée, comme importance, à celle d'Angoulême.

Trassagnac, "Le Réseau d'Agrippa", Bulletin de la S.H.A.P. LXIV, 1937, p 114 à 119.

D'après Taillefer, elle se sépare de la route de Saintes au niveau du Pont-du-Toulon et tourne au sud-ouest. "Nous ne connaissons la route de Bordeaux que par la table théodosienne (...). La route actuelle de Ribérac suit d'abord la même direction ; mais elle est un peu élevée sur le pied du coteau, tandis que, dans une assez grande étendue, la voie romaine cotoyait immédiatement la rivière de l'Isle. On croit reconnaître quelques vestiges de cette route sur le bord de l'eau ; mais comme d'après de vieilles traditions, la route moderne y passait elle-même d'abord, on ne peut rien y voir qui annonce l'Antiquité."

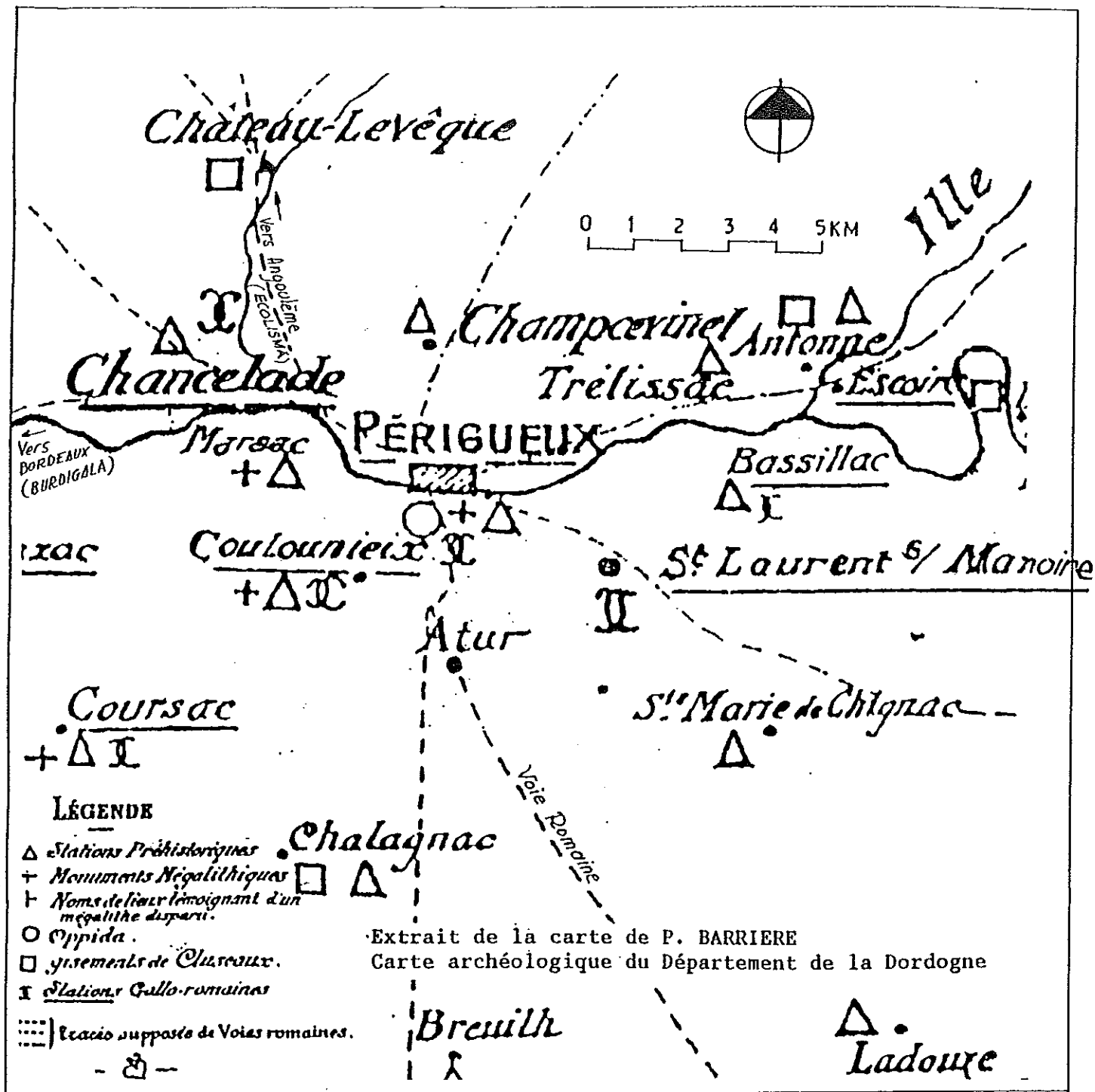
M. le Comte Wlgrin de Taillefer, Antiquités de Vésone, Périgueux, chez Dupont Père et Fils, imprimeurs de la préfecture, 1826.

Vers Angoulême et Saintes :

D'après TRASSAGNAC, la borne miliaire du Toulon marque l'origine de la voie menant à Angoulême, ville distante de 50 000 pas, comme il est indiqué sur la borne. "Après le Toulon, cette voie monte sur le coteau et forme un large chemin mal entretenu qui s'insinue entre les maisons, exactement entre la route actuelle d'Angoulême et celle d'Agonac, qui suivent les deux vallées. Elle monte en pente raide. Dans ce parcours, la largeur n'est que de 8 à 10 mètres...(Elle) arrive sur le plateau qu'elle suit en formant au milieu des futaies une belle et large avenue non entretenue. Elle a gardé ses fossés et sa largeur primitive la plupart du temps et mesure 14 mètres ainsi que nous l'avons constaté."

Trassagnac, "Le Réseau d'Agrippa", id.

Barrière fait une interprétation de la table de Peutinger en tenant compte des données fournies par Grellet Balguerie :
"Route de Saintes : (Grellet Balguerie) "Chemin Boisé", Périgueux, Vignéras, Chancelade...



LÉGENDE

- △ Stations Préhistoriques
- + Monuments Néolithiques
- † Noms de lieux témoignant d'un mégalithe disparu.
- Oppida.
- vestiges de Châteaux.
- I Stations Gallo-romaines
- ⋯⋯⋯) traces supposés de Voies romaines.

Extrait de la carte de P. BARRIERE
Carte archéologique du Département de la Dordogne

Route d'Angoulême : (Grellet Balguerie) "Chemin Peyrat", Périgueux, entre Chancelade et Château l'Evêque..."

Pierre Barrière. Vesunna Petrucoriorum, histoire d'une petite ville à l'époque gallo-romaine, Périgueux, 1930.

Grellet-Balguerie, Notes sur des chemins gaulois et sur des voies romaines du Périgord, Bulletin de la S.H.A.P., XXI, 1894, p70, 71.

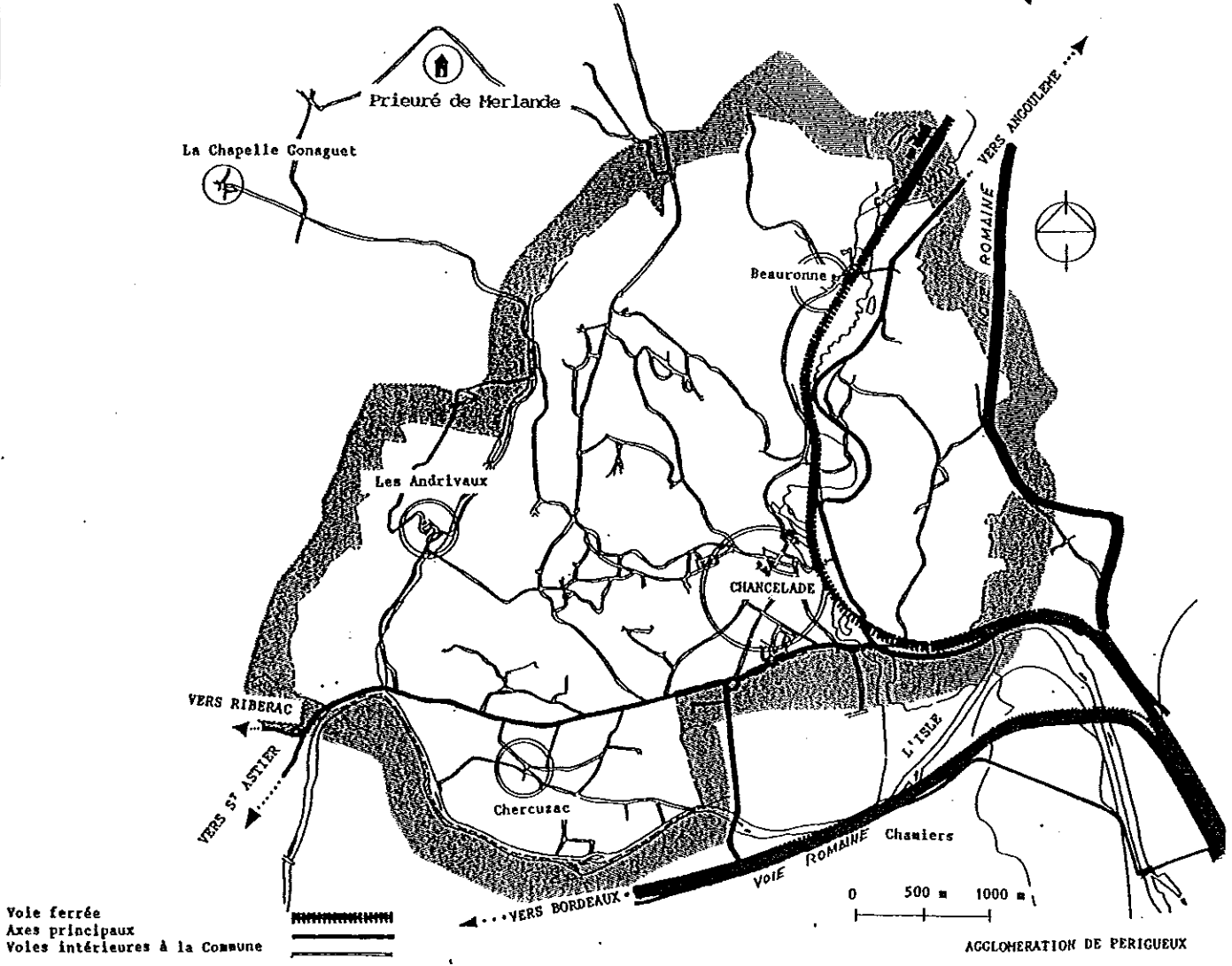
Il est difficile de savoir si les voies vers Angoulême et vers Saintes étaient réellement dissociées sur le territoire de Chancelade. Si l'on en croit TAILLEFER : "Nous avons déjà dit que cette route se séparait de Bordeaux à une très petite distance du ruisseau du Toulon, et c'est là qu'elle prenait d'abord la direction du Nord-ouest, en suivant le vallon qui passe au-dessous de Vignéras, et dans lequel la colonne miliaire de l'empereur Florian fut trouvée (...). Toutefois, l'on est bien assuré qu'elle ne suivait pas la route actuelle d'Angoulême, mais qu'elle passait à droite dans le vallon et qu'ensuite elle remontait du côté de Mihonet. Près de là, elle traversait sans doute cette même route d'Angoulême, puis le ruisseau de Beauverne et se dirigeait vers Carpentières.

Monsieur le Comte WLGRIN de TAILLEFER, Antiquités de Vésonne, id.

Une étude plus récente adopte un point de vue critique sur les indications données par TRASSAGNAC sur le réseau d'Agrippa. Selon Mr MERCIER : "Après l'embranchement de la voie se dirigeant vers BORDEAUX, celle de SAINTES empruntait le tracé d'un très ancien chemin... aboutissant derrière le cimetière de Chancelade au lieu-dit "La Croix Herbouze". Son analyse est jugée pertinente par Annie TOBIE dans un ouvrage publié en 1978 par les Editions du Centre National de la Recherche Scientifique.

Monsieur MERCIER, bulletin du S.H.A.P. LXXII 1945, p 96.
(sous la direction de) Ch. HIGOUNET, Annie TOBIE - Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol en périgord, E.R.A. n°443. Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1978, p 35.

PRINCIPALES VOIES DE COMMUNICATION



Vole ferrée
 Axes principaux
 Voies intérieures à la Commune

AGGLOMERATION DE PERIGUEUX

- Au moyen âge, on a vu dans le volet historique que la commanderie des Andrivaux faisait partie du maillage, tissé par les templiers, favorisant le développement du commerce, en permettant aux voyageurs de circuler en toute tranquillité, sans risques de se faire attaquer par les voleurs. Les chemins étant protégés par les patrouilles des Templiers, ils étaient sûrs, le soir de trouver le gîte et le couvert, chaque commanderie, n'était pas éloignée l'une de l'autre de plus d'une journée de marche à pied.

Aux guerres Napoléoniennes les mêmes tracés ont souvent été repris pour des raisons stratégiques.

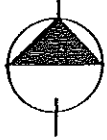
De nos jours, la commune de Chancelade a toujours ses deux grands axes, le long de la Vallée de l'Isle, vers Bordeaux, St Astier, ou bifurquant vers Ribérac et verticalement vers Angoulême, (Vallée de la Beauronne) via Château l'Evêque commune voisine.

La traversée de Chancelade nous mène également vers Lisle et la Tour Blanche et aussi vers la Chapelle Gonaguet.

La proximité de Périgueux crée un flux de plus en plus conséquent de circulation qui, additionné à la zone d'activité de Saltegorde, demandent des aménagements pour fluidifier la circulation.

En effet, l'ensemble des activités sont presque en totalité distribuées sur la commune voisine de Marsac, et leur seule extension possible se situe au delà de la délimitation communale avec Chancelade. De ce fait, s'est créée récemment la zone des Gabares desservie d'une part, par la voie reliant le giratoire de la rue Jean Jaurès à la route de Bordeaux et d'autre part par le chemin Vicinal n° 12.

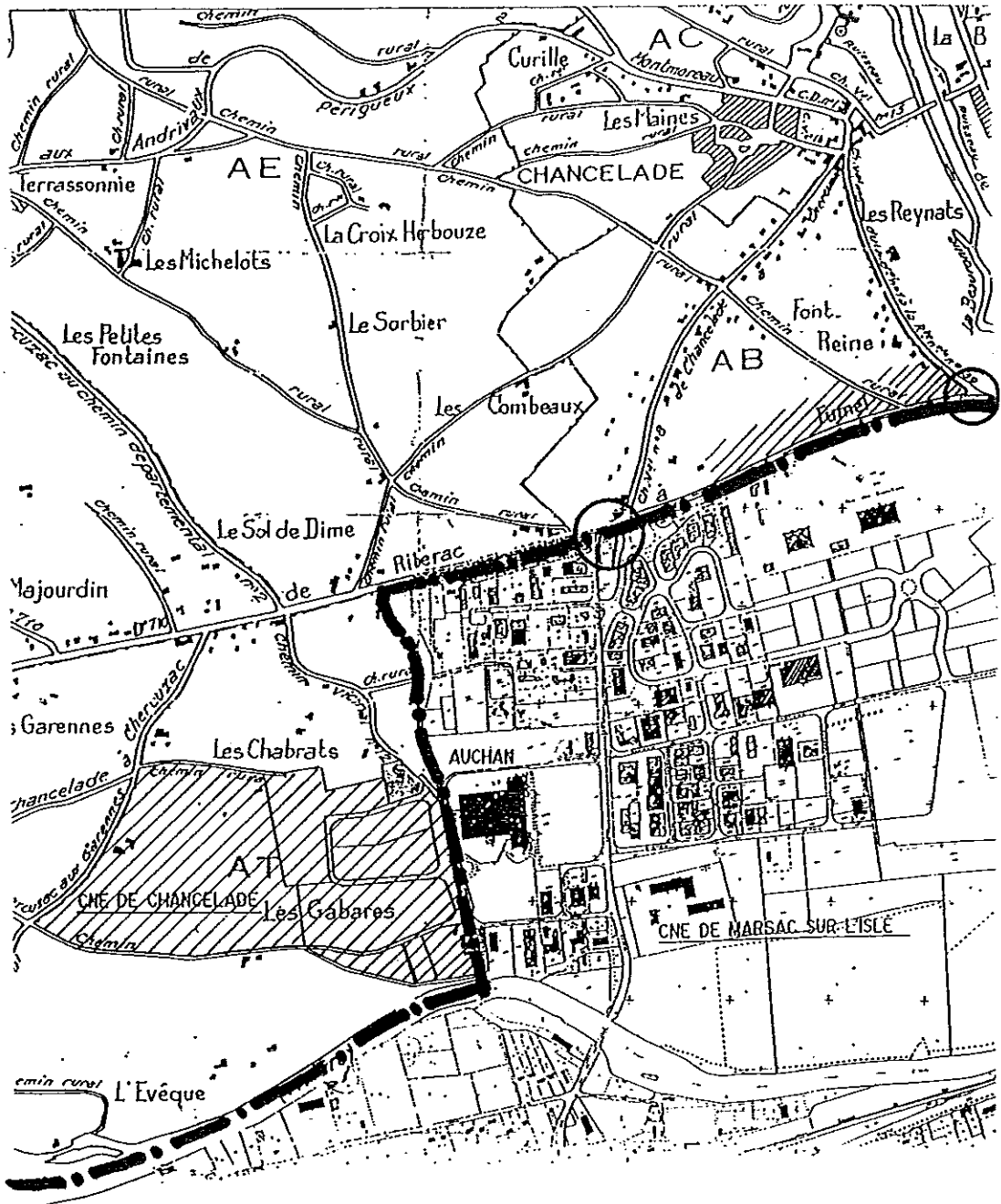
Dans le même secteur, outre les équipements sportifs, on note la présence de la "Maison des Compagnons" des ateliers municipaux et de plusieurs activités (chaudronnerie, maraichage de la protection judiciaire, industrie de conditionnement, etc...).



0 500 m.



ZONES ARSANALES ET COMMERCIALES

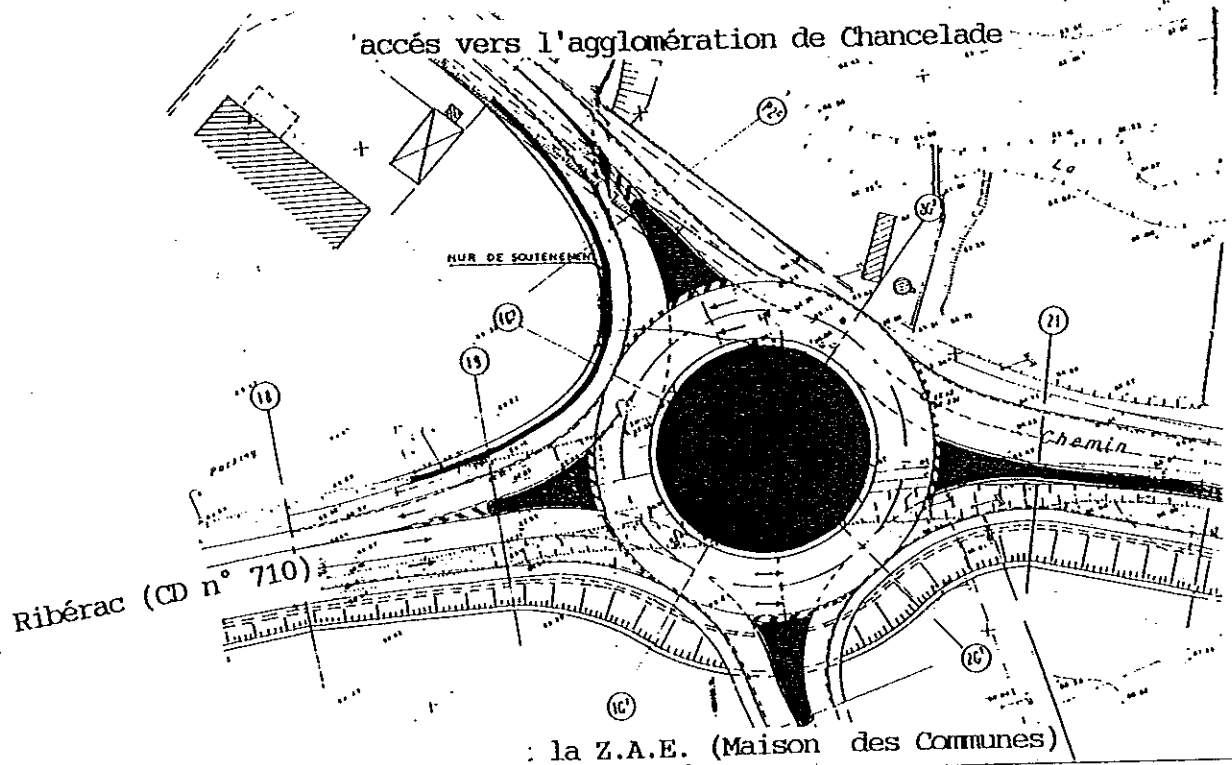


L'accès vers l'agglomération de Chancelade sera facilité par un autre giratoire situé en aval du "Pont de la Beauverne" et desservant également la Z.A.E. (Maison des Communes) et la Route de Ribérac (CD n° 710).

Sur l'autre axe, en direction d'Angoulême, le virage des Grèzes, très dangereux fait également partie de l'évolution prévue de la voirie ; le CD 939 se verra lui aussi pourvu d'un giratoire, qui desservira également la direction "Beauverne" via le Moulin des Grèzes et Panicot.

Cet ensemble permettra de remettre en valeur le moulin des Grèzes et nous fera découvrir les Berges de la Beauverne qui longeront la future voie jusqu'à l'abri Raymonden (et reviendra par la COURIE) (voir ci-après prospective de cheminement).

giratoire situé en aval du "Pont de la Beauverne"



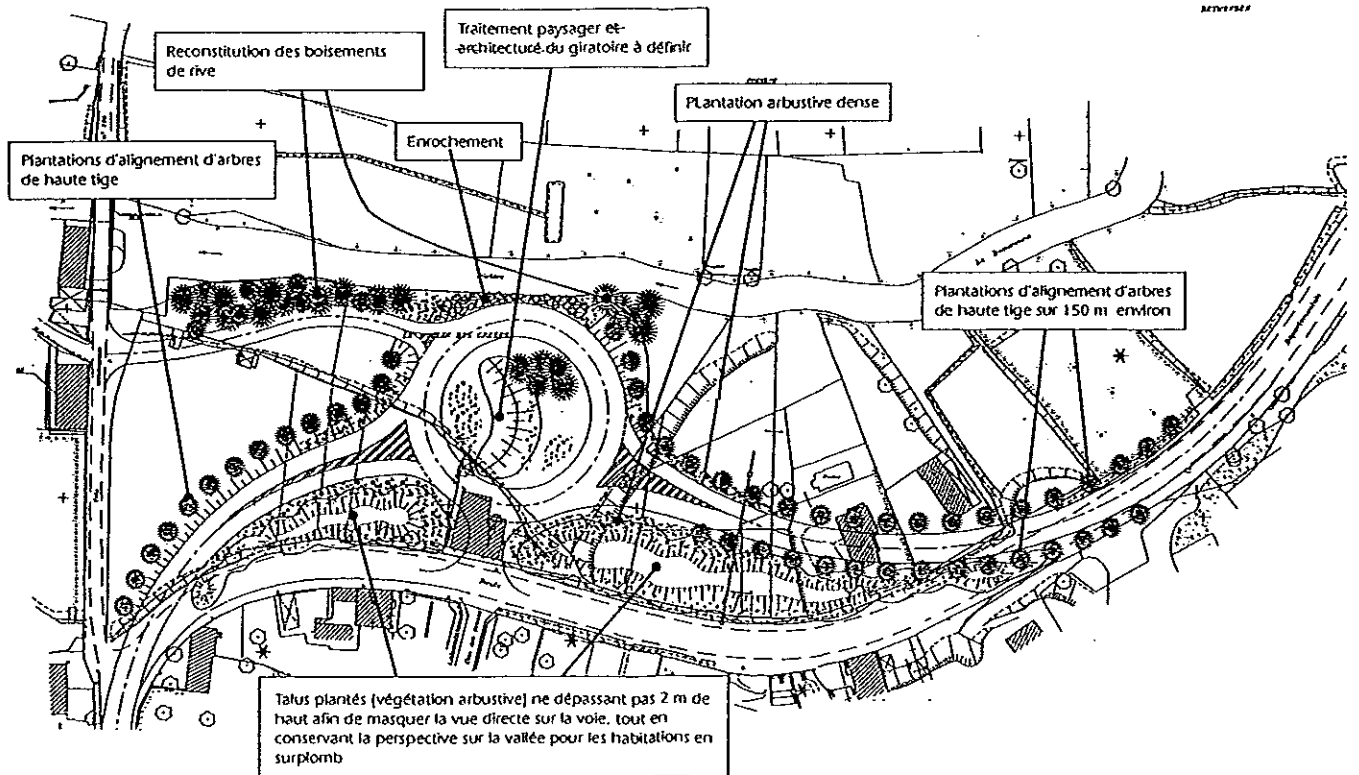
"Pont de la Beauverne"

**AMENAGEMENTS PAYSAGERS
DU GIRATOIRE DES GREZES**

DOCUMENT PROVISOIRE D'ETUDES

EREA 0 50 m

REVUE



... ..

... ..

2.2 - EVOLUTION DE LA VOIE FERREE, RAMIFICATION DES CARRIERES

La commune de Chancelade est traversée par la voie ferrée menant de PERIGUEUX à LIMOGES. Bien que se trouvant sur le tracé de la ligne de chemin de fer, la commune n'a pas de gare pour les voyageurs, par contre la voie ferrée fut liée à l'exploitation des carrières.

En effet de 1850 à 1861, le développement du chemin de fer occasionne de grands chantiers à Périgueux.

On fait appel à toute la main d'oeuvre disponible du Département pour construire les lignes, les ouvrages d'art, les entrepôts, les gares. On peut faire le rapprochement entre l'évolution de la voie ferrée et des carrières. L'histoire commence ainsi.

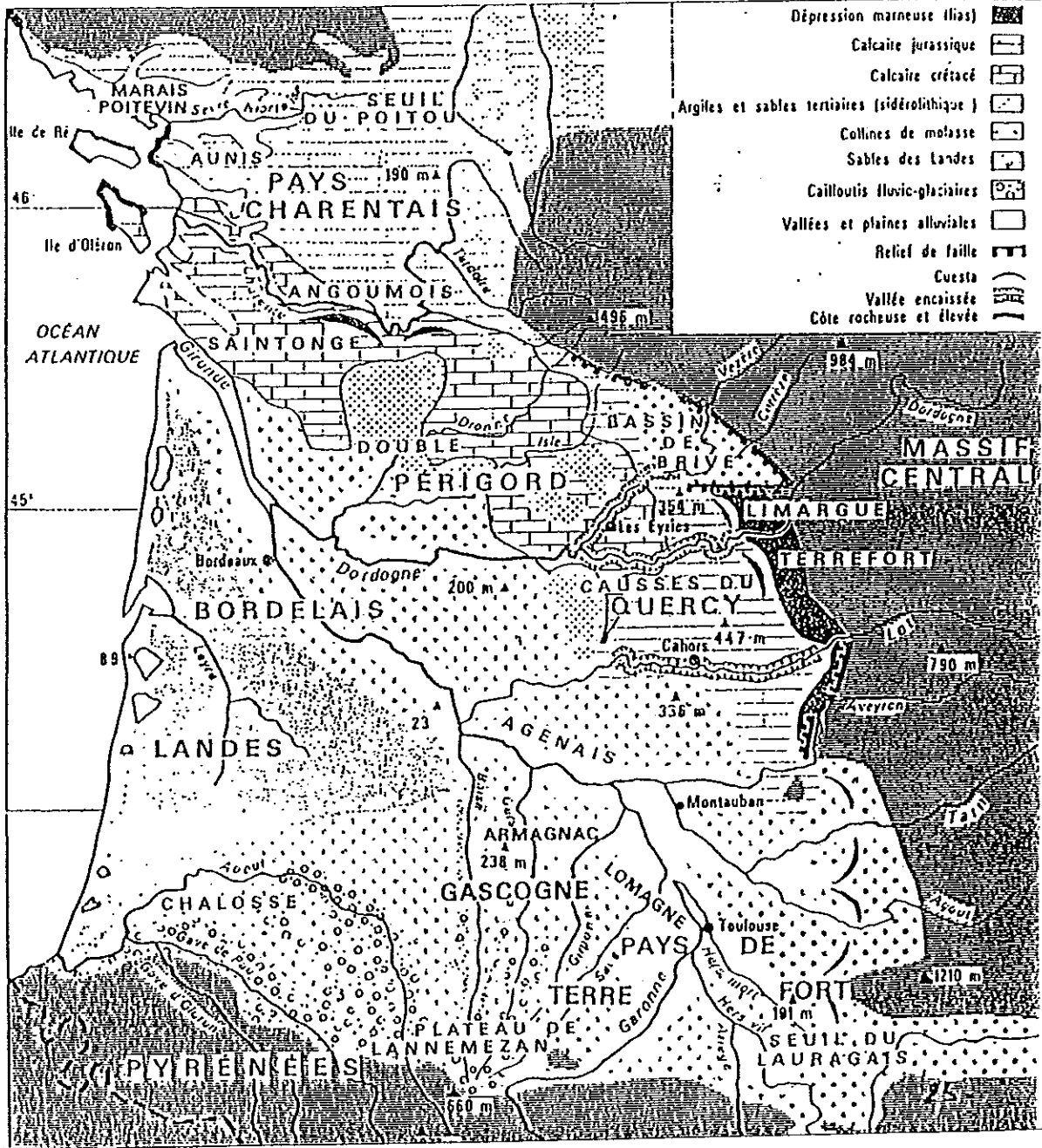
A ce moment là, l'arrière grand père de Mr MARQUET, Barthélémy IMBERT, originaire de la région de BERGERAC, était l'aîné de 14 enfants ; son père était ouvrier papetier. L'introduction de la mécanisation dans la papeterie avait supprimé beaucoup d'emplois et il s'était reconverti comme carrier à BAYAC.

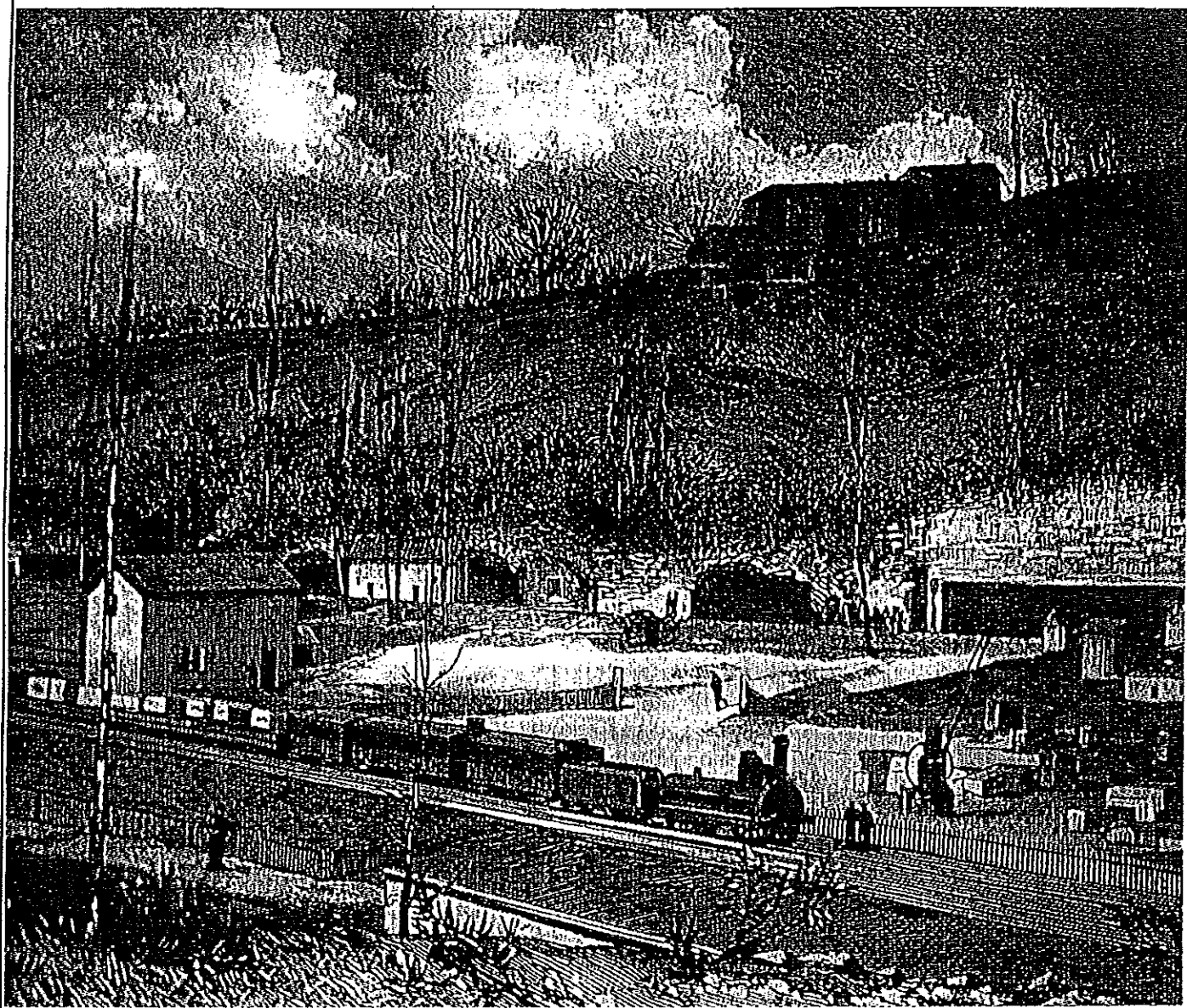
Ce dernier décide de soumissionner pour la construction de la ligne de chemin de fer, et se retrouve ainsi sur le chantier de la gare de Chancelade. Là, il découvre une pierre qui lui paraît plus belle que celle de BAYAC.

Cette pierre est exploitée par une quantité de petits artisans carriers, peu organisés, à l'exception d'un exploitant plus important, Jean CHAIGNEAU, ancien conducteur des Ponts et Chaussées.

Barthélémy IMBERT met sur pied une exploitation rationnelle qui concurrence celle de CHAIGNEAU ; c'est le début d'une longue rivalité entre les deux exploitants ; CHAIGNEAU s'est attribué l'exclusivité de l'utilisation de la gare de Chancelade, les autres carriers doivent donc faire leurs expéditions à partir de la gare d'Agonac en transportant les blocs de pierre avec des chariots tractés par des boeufs.

CARTE GEOLOGIQUE DE L'AQUITAINE





La pierre de Chancelade est appréciée, elle est utilisée jusque dans le Cantal, à la Bourboule. D'ailleurs ne dit-on pas que dès l'antiquité, elle y fut exploitée, certaines traces à l'entrée des carrières font penser à la technique antique : des entailles en biais plongent de la surface vers l'entrée de la partie souterraine et pourraient remonter à des époques très anciennes.

Depuis le XIème et XIIème siècle, la pierre de Chancelade est directement liée à toute l'Histoire Architecturale du Nord Ouest de la Dordogne et de PERIGUEUX, sous forme de pierre de taille ; elle est employée pour la réalisation des églises et Chapelles romanes, à commencer par l'Abbaye de Chancelade, elle même, sans omettre les coupes de la Cathédrale ST FRONT de PERIGUEUX.

Mais revenons au XIXème siècle où l'équipement et la construction, les infrastructures de transport, les casernes, écoles, bâtiments d'administration civile, font battre son plein à la commande publique ; le commerce de la pierre est très prospère et l'exploitation de la carrière est intensive.

En moins de 40 ans, de 1847 à 1885, 6 hectares de carrières ont été ouverts dont on a extrait 200 000 m³ de pierre et sans doute plus. En 1949, Mr MARQUET souligne que la numérotation des blocs était au N° 145 000, à raison de 2 m³ par bloc, ceci correspond à un évidemment de 290 000 m³ pour sa seule exploitation.

La catastrophe de 1885

La surexploitation, le non-respect des règlements, l'insuffisance des connaissances aboutissent à une sanction dramatique. En 1865, déjà, le Préfet demandait, suite à des rapports alarmants que la sécurité soit assurée dans les carrières.

Le 28 mai 1873, un arrêté interdit de creuser le sous sol à moins de 10m à l'aplomb de chemins ou d'habitations. En 1882, l'espace creusé et si vaste que les champignonnières installées dans la partie non active s'étendent sur 8 km de couches et occupent 21 caves.

En 1884, un dénommé EYRAUD, propriétaire des parcelles 725 et 746 porte plainte pour des désordres constatés en surface. Des visites de vérification sont ordonnées.

L'automne de 1885 fut particulièrement pluvieux, les veines d'Argiles se gonflent et jouent comme des vérins. Sous le double effet de la poussée et du poinçonnement, la roche calcaire subit une poussée vers l'avant.

Un dimanche après midi, le 25 octobre 1885, la carrière s'écroule dans un grondement qui s'entend jusqu'à Thiviers. Le petit village d'Empeyraud est englouti. Cinq carriers partis travailler dans les galeries, des villageois, des promeneurs, sont pris dans l'écroulement.

Cet événement a marqué les esprits et a provoqué un immense mouvement de solidarité relayé par les journaux de l'époque ; les secours et les recherches se poursuivent longtemps et ce n'est qu'en août 1886 que les corps des carriers restés bloqués ont été retrouvés dans des conditions dramatiques.

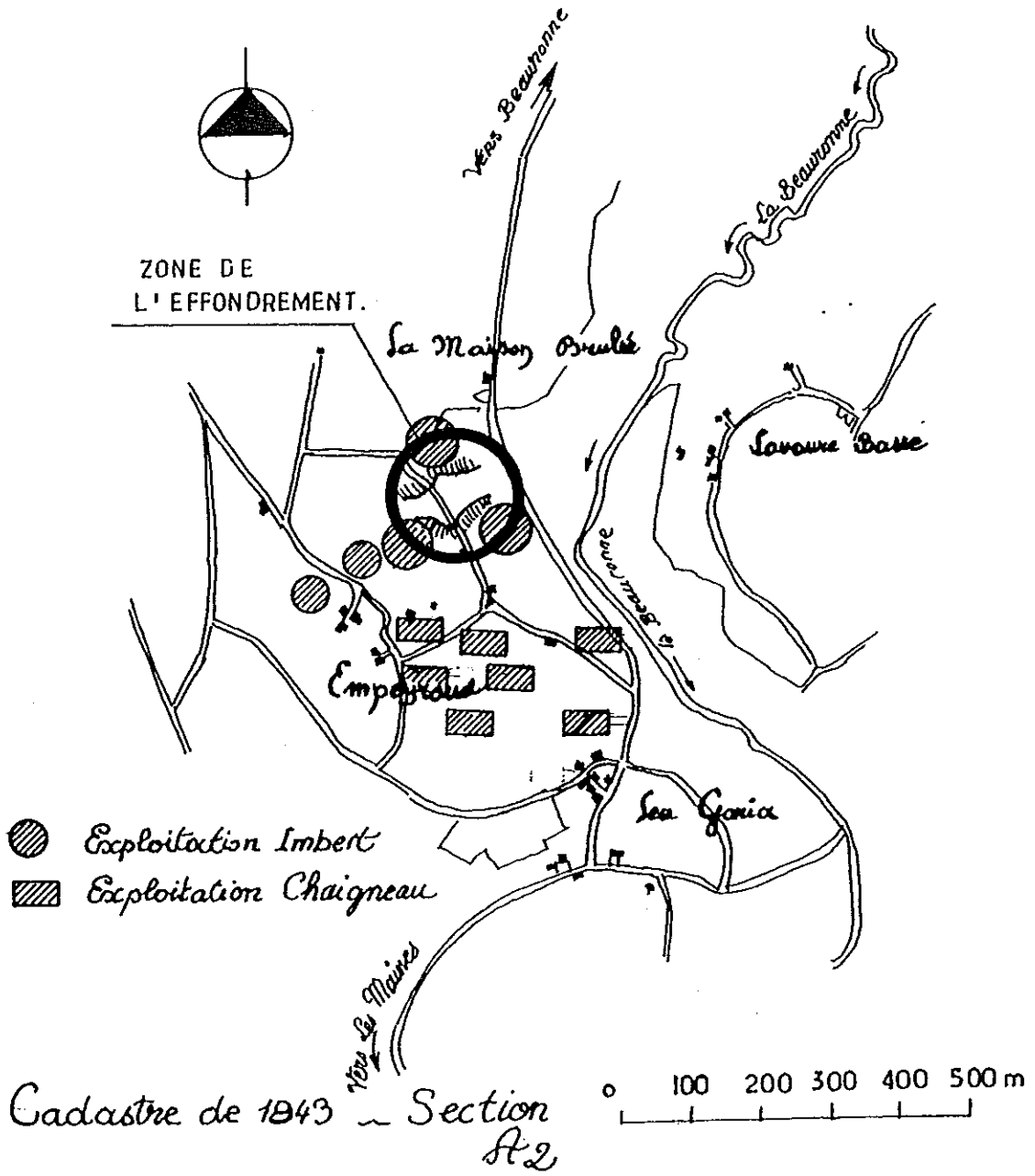
Un seul survivant à cette catastrophe, le dénommé ROBERT (surnommé CAILLOT ou l'écorce) qui peu avant l'écroulement avait quitté sa famille pour aller boire au village ; lui même se plaisait à dire "il y a un bon Dieu pour les ivrognes".

Après enquêtes, expertises, contre-expertises, le verdict du procès rendu le 16 juillet 1888, laissent libre de poursuites aussi bien les exploitants que les responsables du service des mines. L'exploitation des carrières avait déjà repris, sur autorisation préfectorale en janvier 1886.

Aujourd'hui

On continue d'extraire de la pierre dans les carrières à ciel ouvert. Les carrières souterraines de Chancelade ne sont plus exploitées comme telles : les vastes galeries sont occupées par une champignonnière.

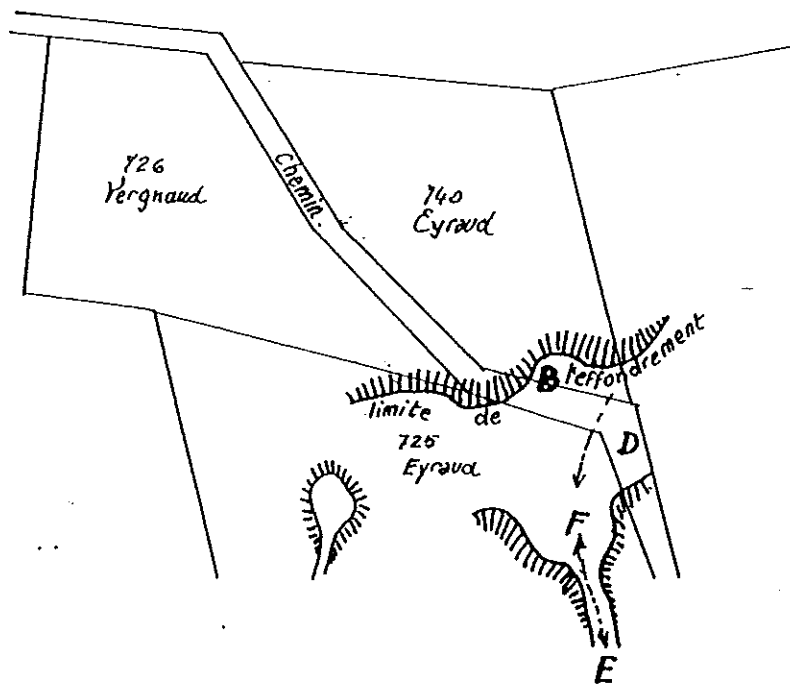
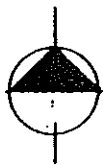
Voir carte en annexe et lieu de l'écroulement.



CATASTROPHE D'EMPEYRAUD DE 1885

—o—

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL SUR LEQUEL
A ÉTÉ REPORTÉ L'EFFONDREMENT.



- B ~ Profonde excavation faille
 C. D. ~ Excavation de 5 à 6m.
 E ~ Partie de chemin porté par la poussée à 5m.
 vers l'est
 F ~ Grande faille.

0 50m. 100m.

La Carrière de la COURIE

Elle est située à mi-chemin entre l'Abbaye et l'Abri Préhistorique de REYMONDEN dans le creux du valon emprunté par la D.939, elle est séparée de la route d'Angoulême par des espaces libres, les bords de la Beauronne et un terrain vague.

Il serait envisageable d'aménager la zone située entre la Falaise où s'ouvre la carrière de la COURIE et la route, ceci aurait pour mérite de RETENIR l'attention du visiteur, l'inviter à s'arrêter et le conduire vers d'autres sites.

Le triangle délimité par la route et le chemin de la Courie à Chancelade est un espace non construit qui demande un aménagement.

Le plateau au-dessus de la carrière est couvert de bois et taillis, un chemin contourne le massif en longeant le fossé de la ligne de chemin de fer, et redescend ensuite vers le lit de la Beauronne. On se retrouve alors au nord de l'entrée principale de la carrière dans une zone assez sauvage dominée par la falaise. Au pied de la paroi, s'ouvre un accès secondaire partiellement éboulé.

En traversant le ruisseau de la Beauronne, on se retrouve sur le chemin d'accès à quelques mètres de l'entrée principale.

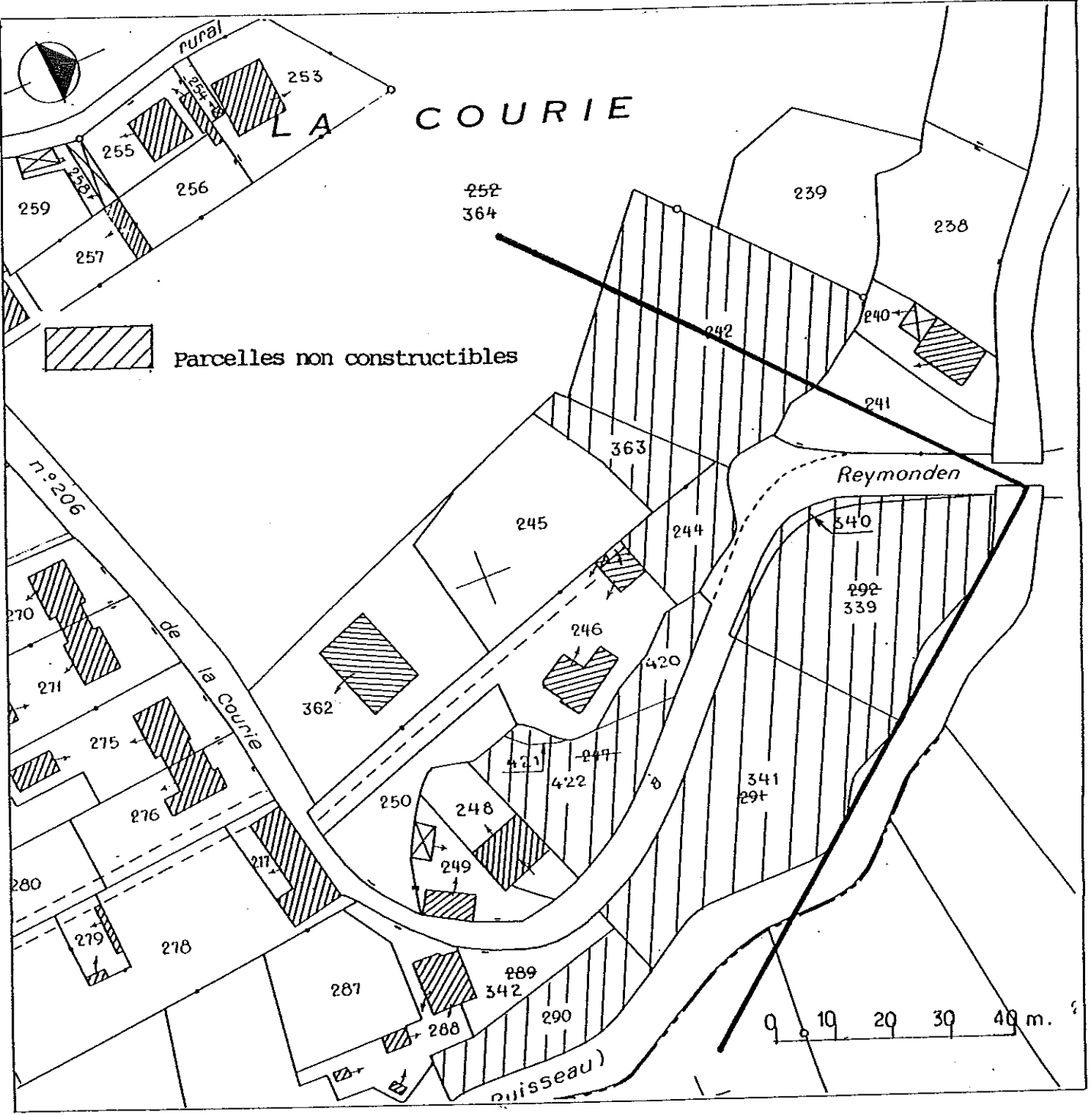
D'une façon générale les rives de la Beauronne sur tout son parcours dans le territoire ne sont pas aménagées, et un parcours pédestre pourrait relier les sites en utilisant les bords du ruisseau, en partant, par exemple, du Moulin des Grèzes.

Un projet paysager serait également judicieux entre l'abri REYMONDEN, le Moulin des Grèzes et les Maines, rejoignant le centre du bourg en passant par l'Abbaye.

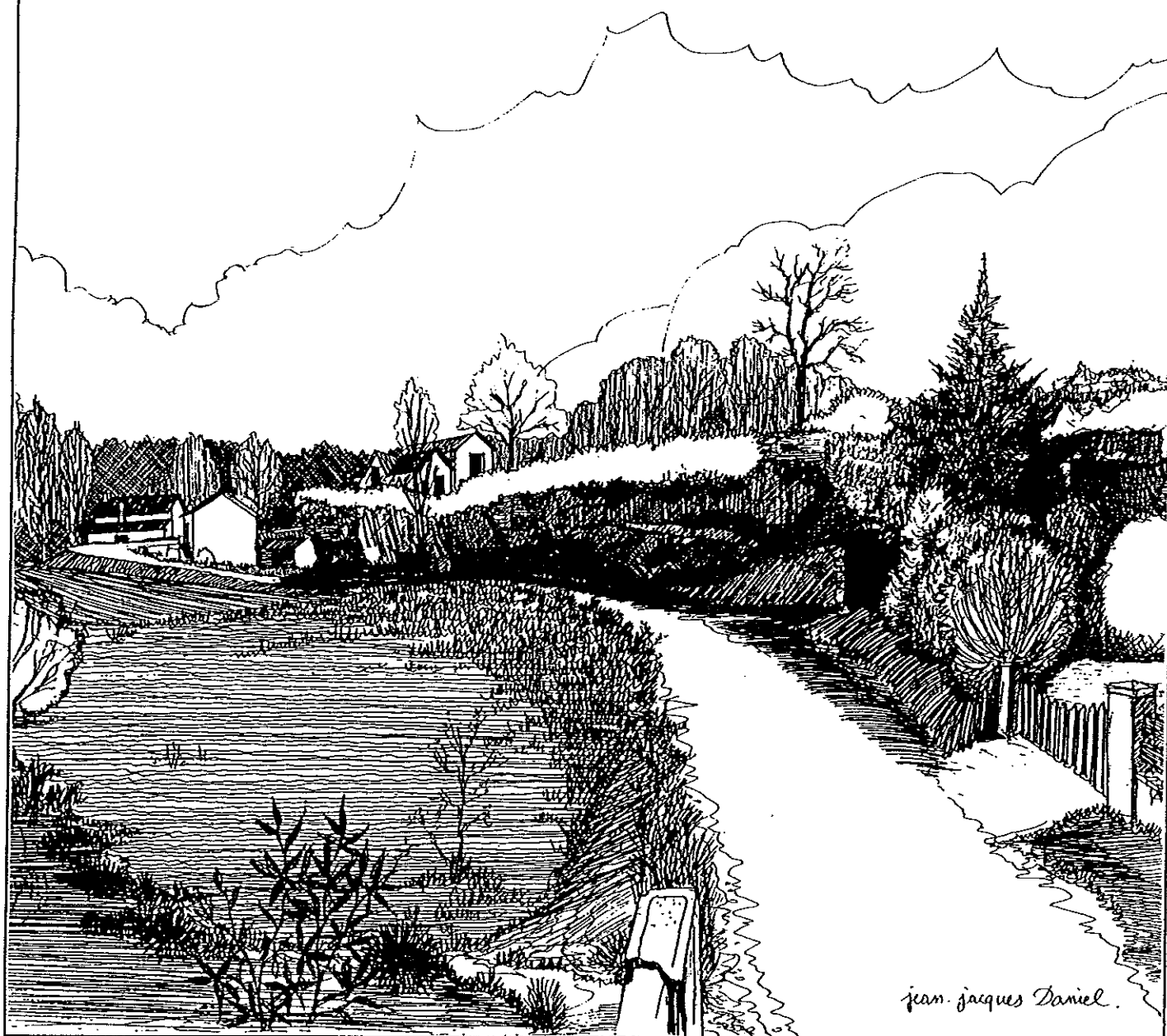
Ce parcours peut intégrer ou non l'intérieur de la carrière sous réserve de s'entourer de toutes précautions concernant la sécurité, ou simplement passer aux abords des entrées.

Il pourrait être signalé afin de jouer son rôle d'accroche pour le public, à partir de cet espace qui devrait comporter toutes les installations nécessaires aux visiteurs, point d'Information (ancienne petite gare), sanitaires, parking.

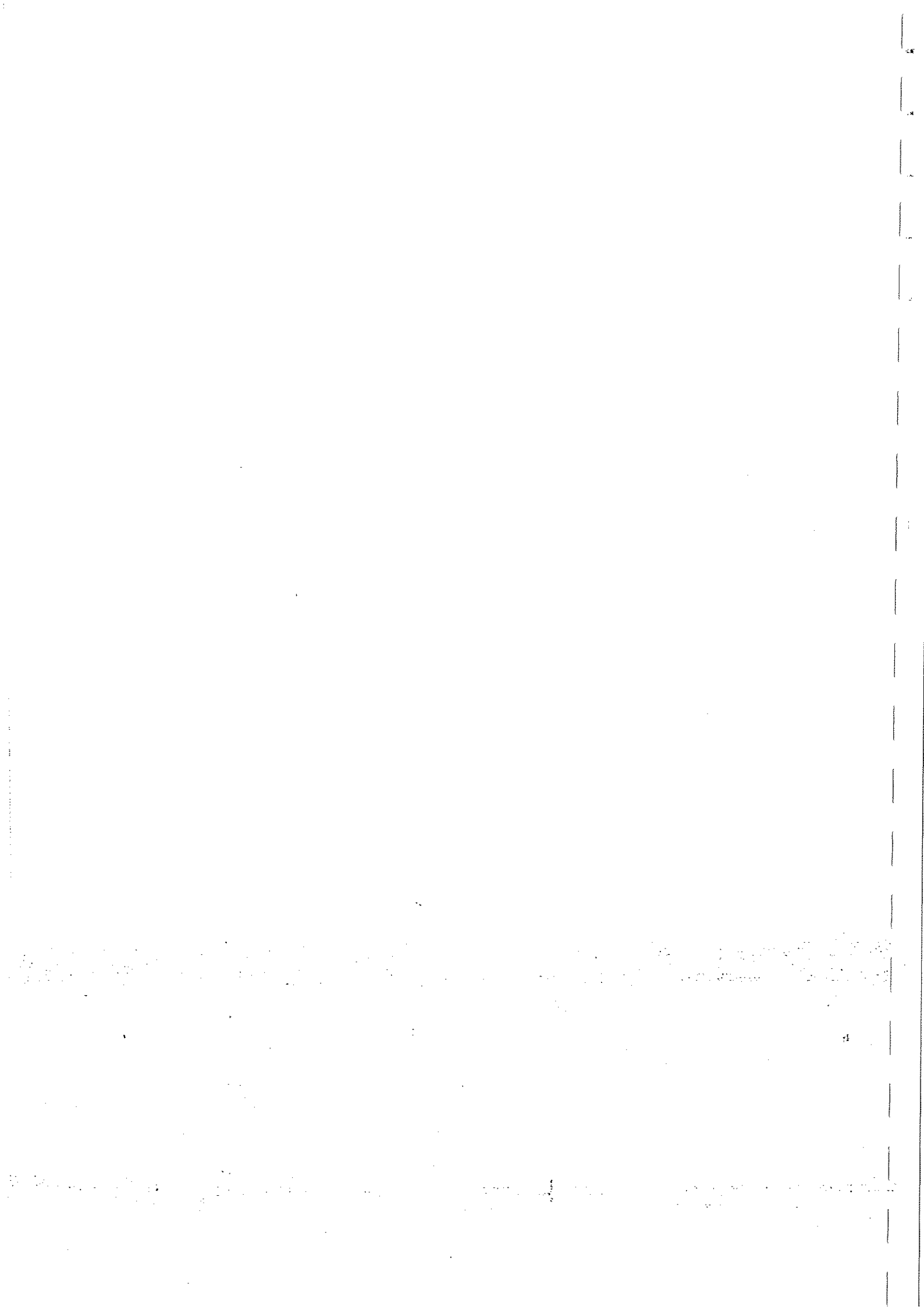
Il viendra ainsi compléter les chemins de randonnées, balisés sur la commune qui font déjà l'objet d'un départ et d'une arrivée en commun (Place de l'Abbaye).



"La Courie" Carrières Marquet :
Protection des parcelles n°422, 420, 244, 242, 363, 339, 340, 341 et 290
Section A.D.



jean. jacques Daniel.



2.3 - EVOLUTION DU BATI

Dans le chapitre 1.2, Chancelade aujourd'hui, se dégagent deux zones, distinctes, la vallée de l'Isle construite, urbanisée, aménagée, d'une part, puis découlant d'une analyse de la commune, quatre sites ont été sélectionnés et seront traités au chapitre de la typologie architecturale ; ces quatre sites se caractérisaient déjà au XIII^e siècle et comprenaient :

- le village des Maines, les Reynats et l'Abbaye, qui sont devenus Chancelade ;
- le village de Chercuzac autrefois riche propriété qui s'est étoffé mais qui possède bon nombre d'anciennes bâtisses ;
- les villages des Andrivaux et de Beauronne qui ont gardé leur identité.

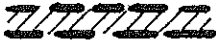
Une comparaison du cadastre datant de 1843 et du découpage de ce jour nous démontre que ce sont les deux sites situés dans la vallée de l'Isle, Chancelade et Chercuzac qui ont subi le plus d'évolution ; en matière de voirie d'abord pour Chancelade, l'avenue des bois (nous menant vers la Chapelle Gonaguet et vers la Tour Blanche) vient s'insérer entre l'Abbaye et le Village des Maines ; mais excepté le site de cette dernière, pour ainsi dire inchangé, nous constatons très vite le morcellement d'anciennes parcelles agricoles au sud, vers la vallée sur lesquelles sont implantées des constructions à usage d'habitation. Il en est de même pour les lieux dits La Croix Herbouze, Les Combeaux, Font Reine qui sont devenus des zones d'ensemble d'habitation et commerces.

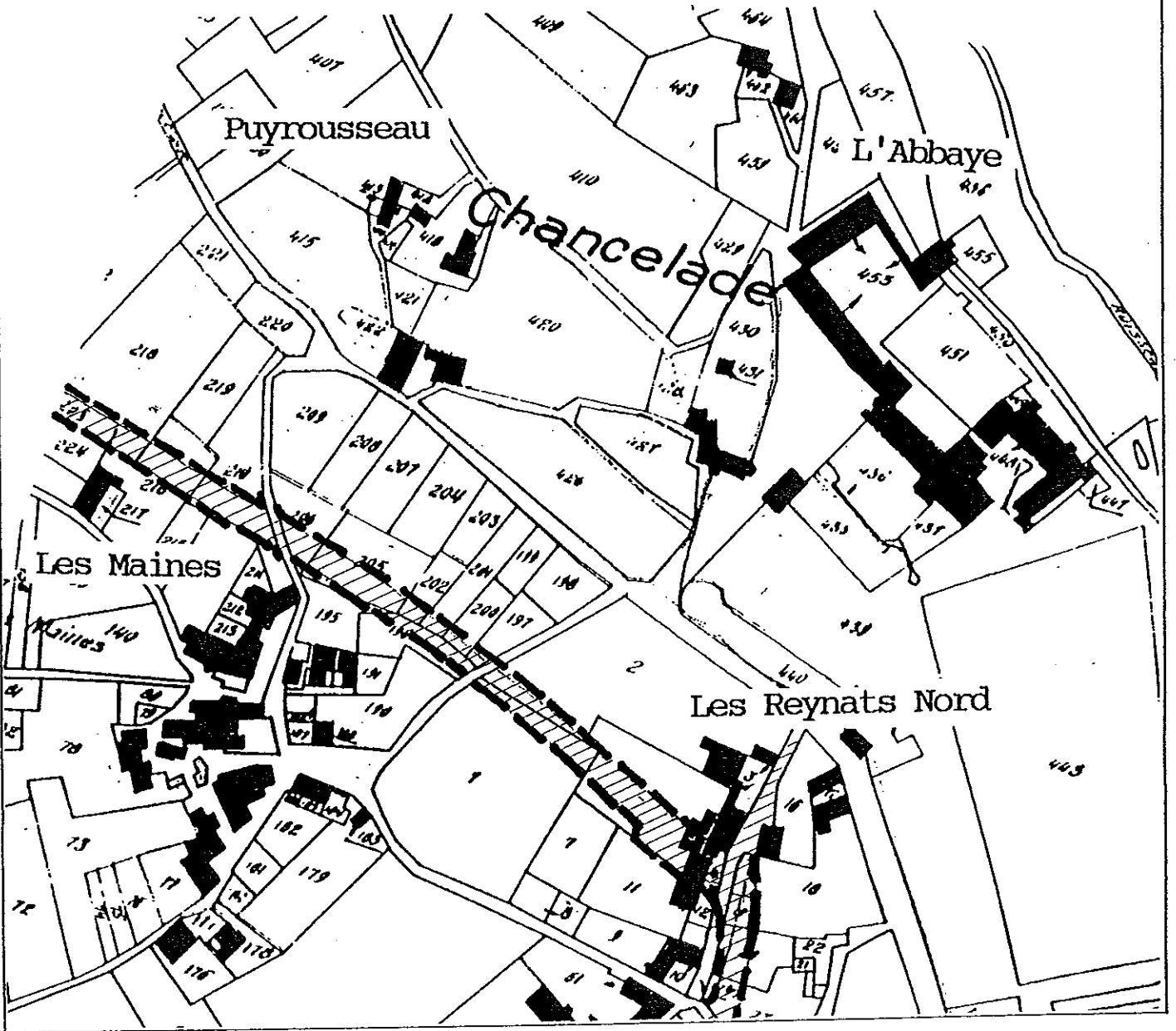
En ce qui concerne Chercuzac, on perçoit aussi nettement le morcellement des parcelles agricoles et la multiplication de parcelles bâties généralement implantées perpendiculairement au maillage routier.

Par contre, tant pour les Andrivaux que pour Beauronne, l'implantation reste inchangée et le bâti n'a point varié. On retrouve la composition générale, découlant de la topographie des lieux, telle qu'elle était dans le passé, les constructions qui sont venues s'insérer depuis ne changeant guère la morphologie générale de ces petits villages.

Chancelade début XIXè

Mis à part l'abbaye, on peut constater trois sites principaux bâtis, le village des Maines, Puyrousseau, et les Reynats nord.


 Tracé de la route actuelle (Avenue des Bois) inexistante à l'époque.

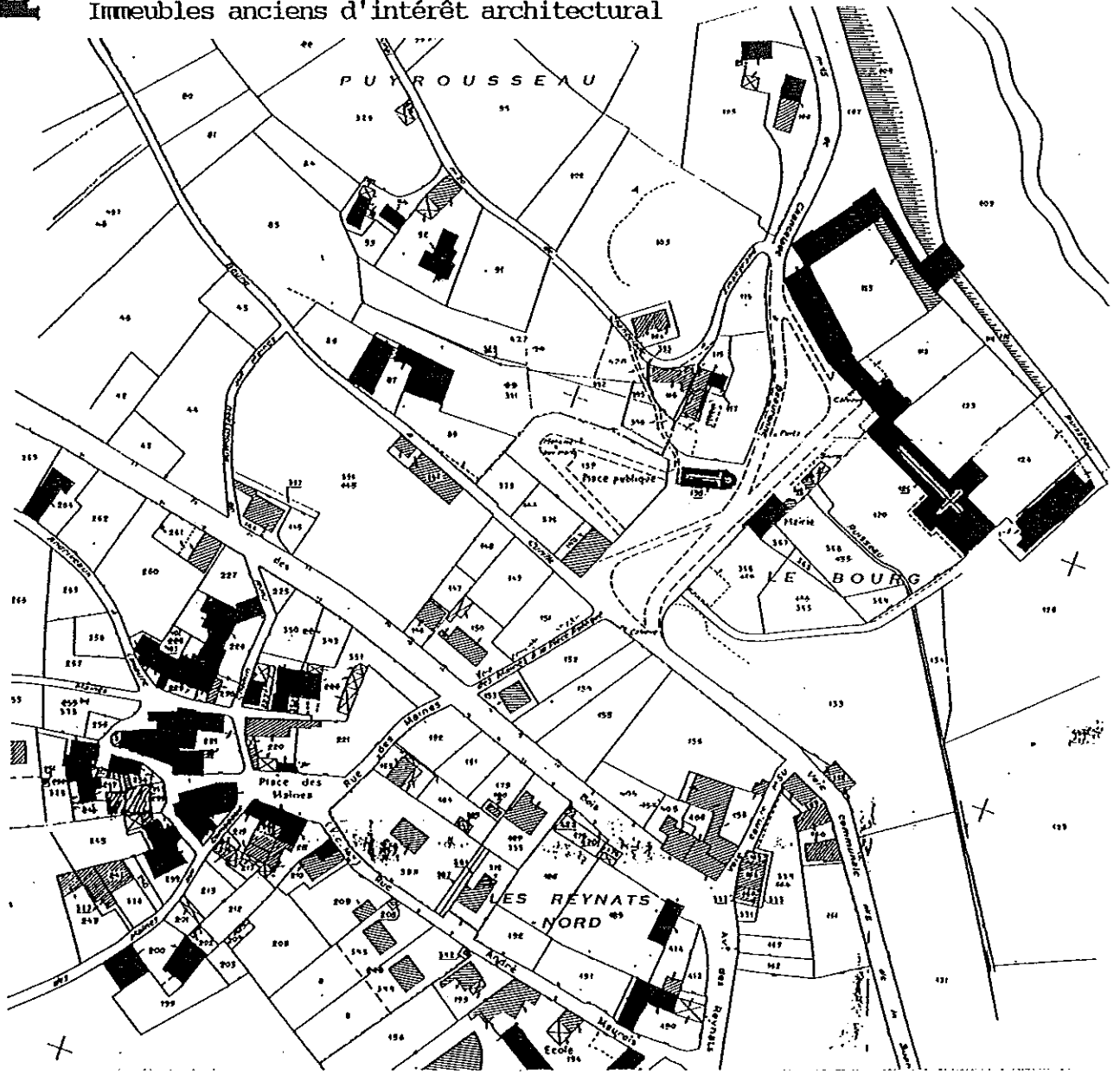


Chancelade de nos jours

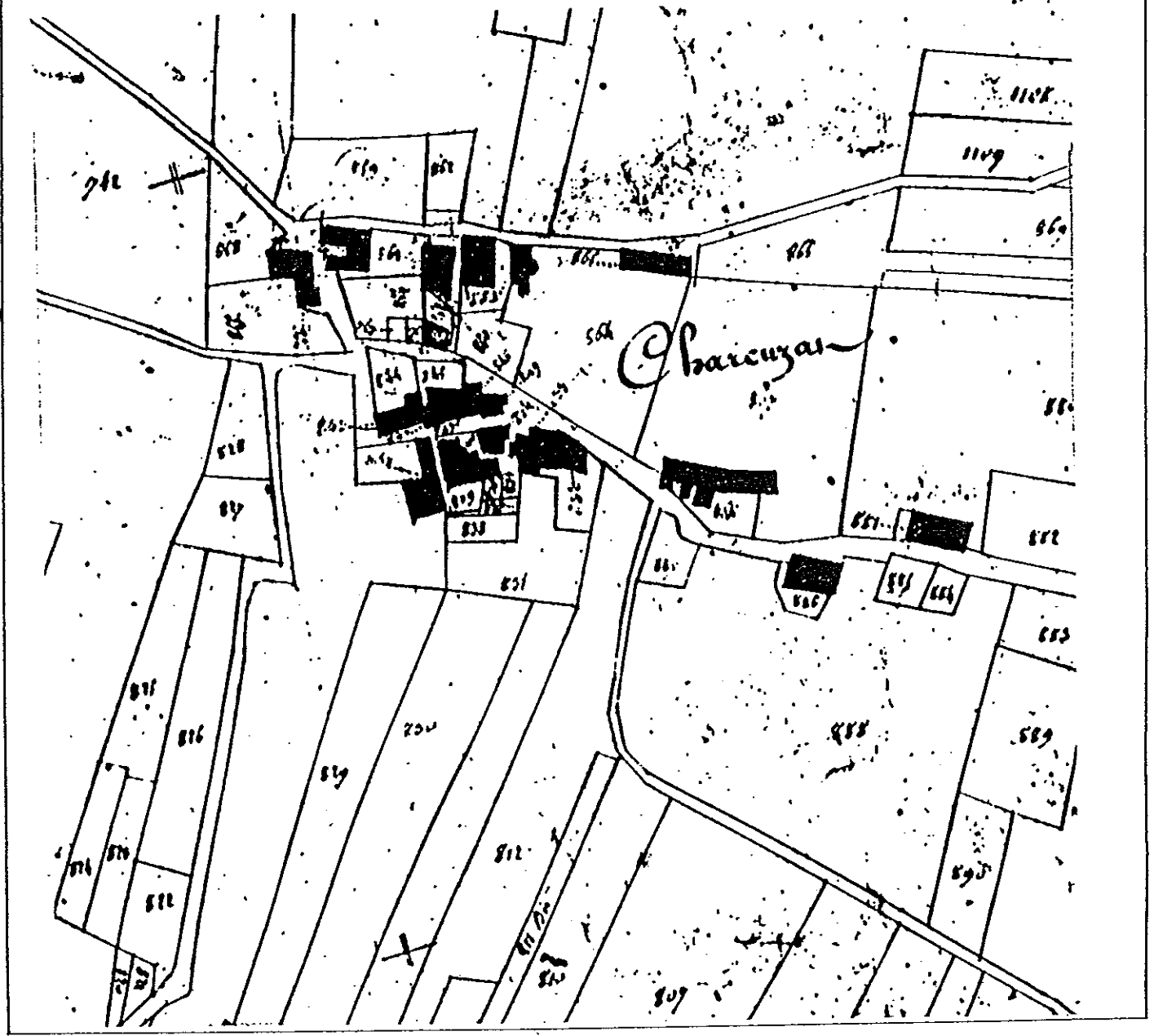
En noir : les constructions anciennes conservées

En hachuré : les constructions récentes amorçant l'agglomération de Chancelade vers la plaine (Croix Herbouze, Les Combeaux, Fontreine).

 Immeubles anciens d'intérêt architectural

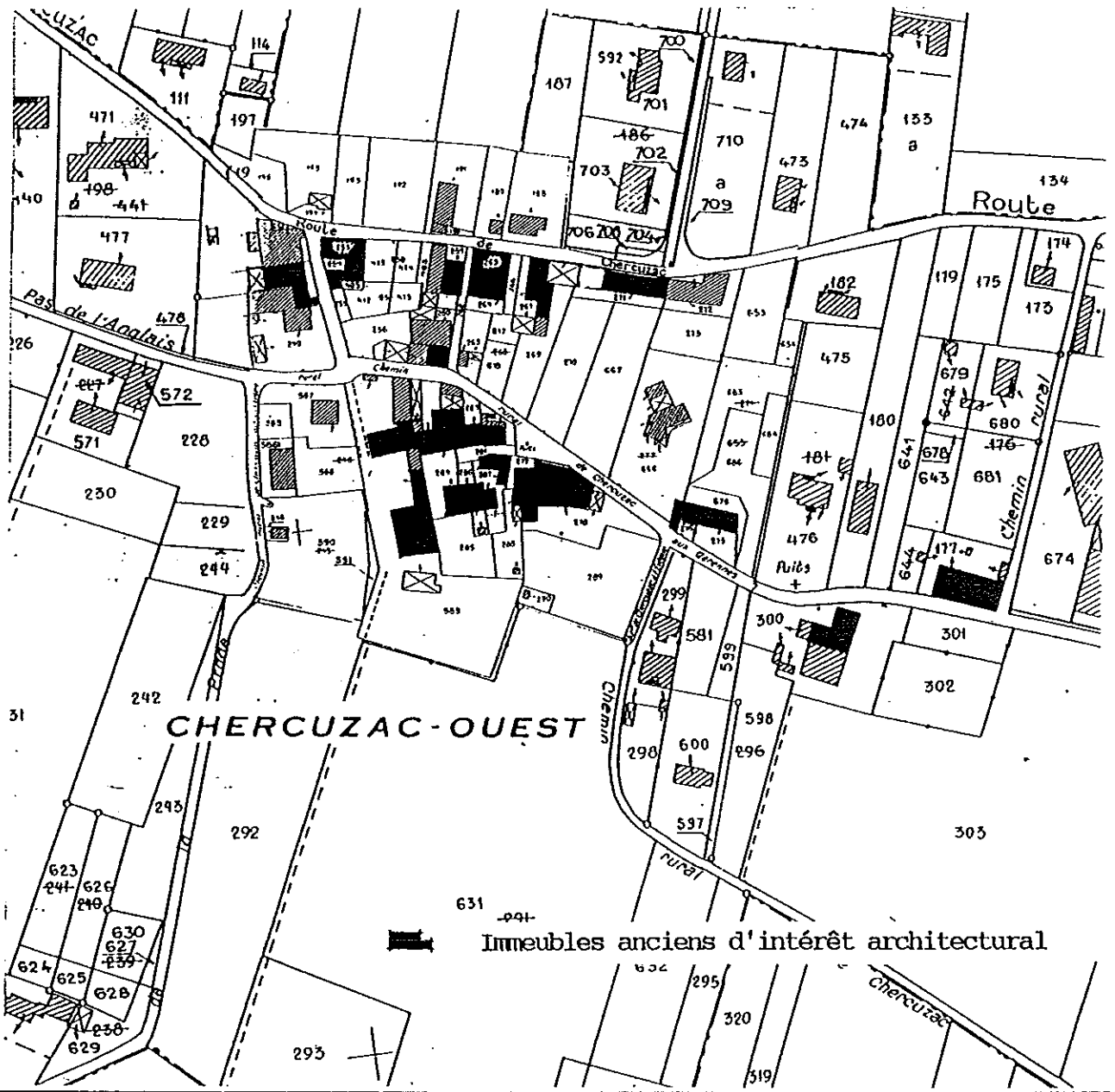


Chercuzac, début XIX^e siècle
Composé d'un village, à bâtisses nobles, entourées de terres agricoles



Chercuzac de nos jours

On constate le morcellement des parcelles cultivées au bénéfice de constructions récentes (hachurées) par contre, le maillage routier n'a pas évolué, excepté la bretelle reliant à la route de Ribérac.

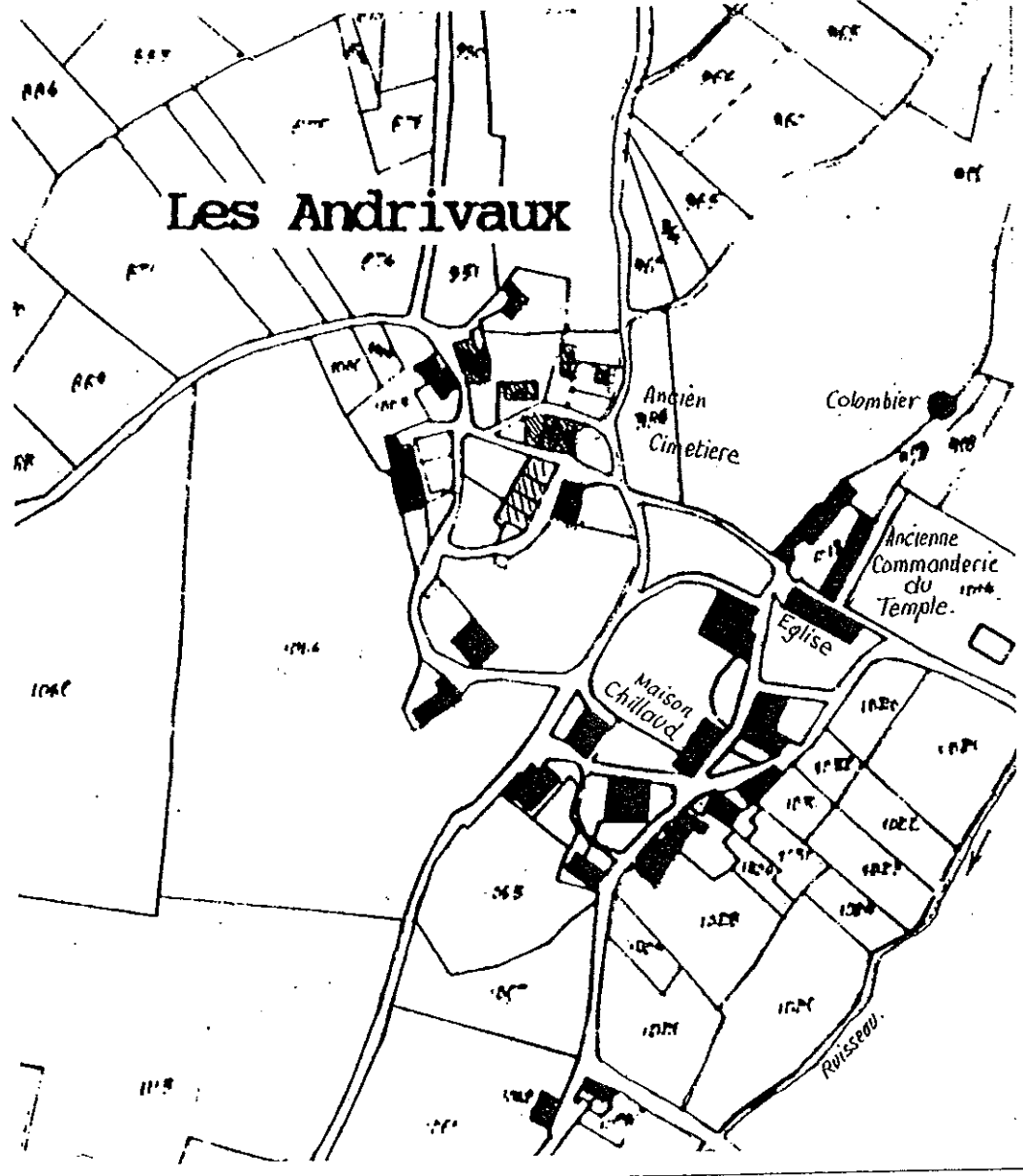


CHERCUZAC- OUEST

Immeubles anciens d'intérêt architectural

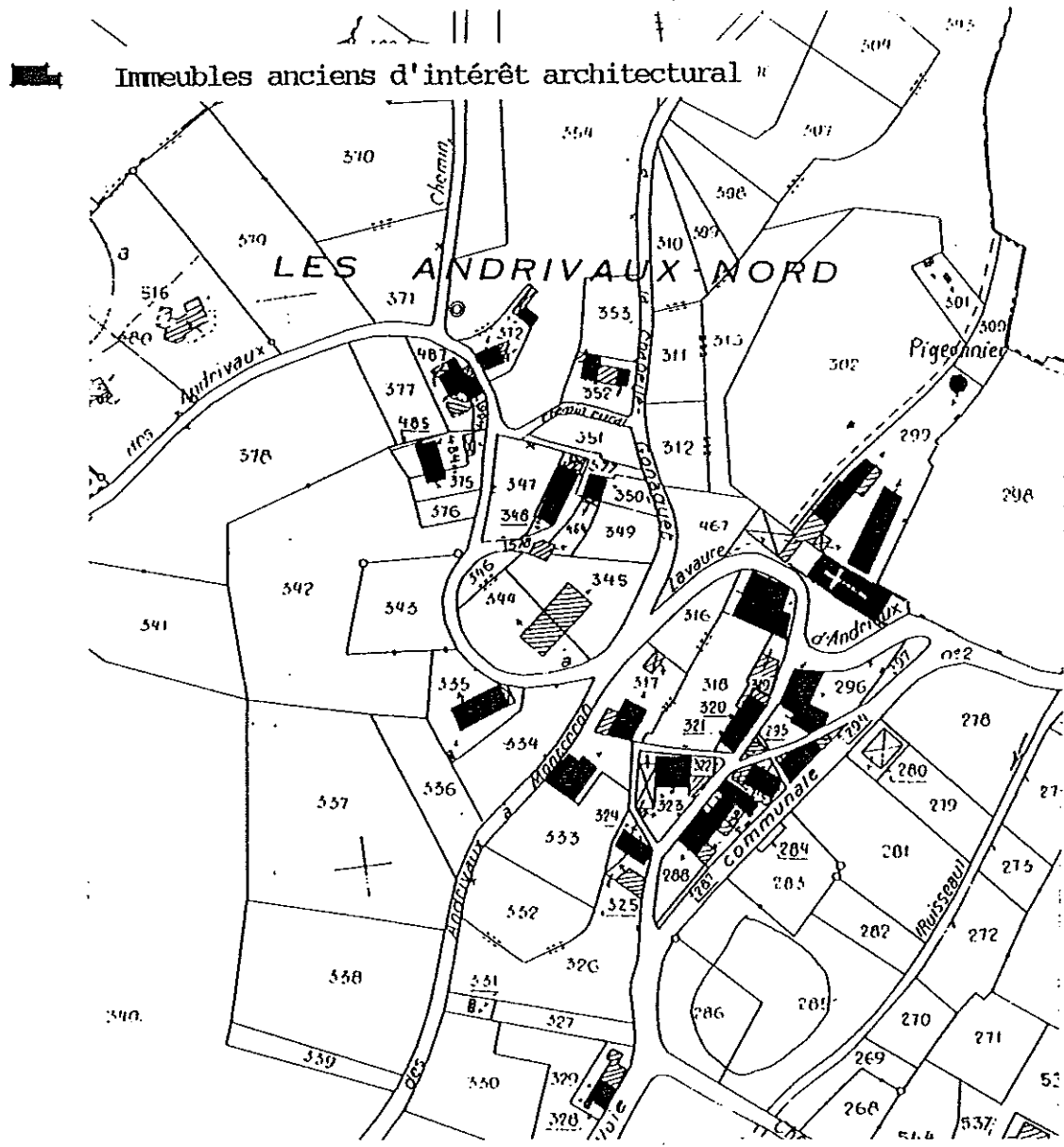
Les Andrivaux début XIXè

L'Eglise existe encore, la composition générale du village de l'ordre du Temple et l'ancienne commanderie ainsi que l'ensemble des voiries est inchangée de nos jours, seule manque la lanterne des morts dans la parcelle qui fut vraisemblablement le cimetière des moines, chevaliers du temple.



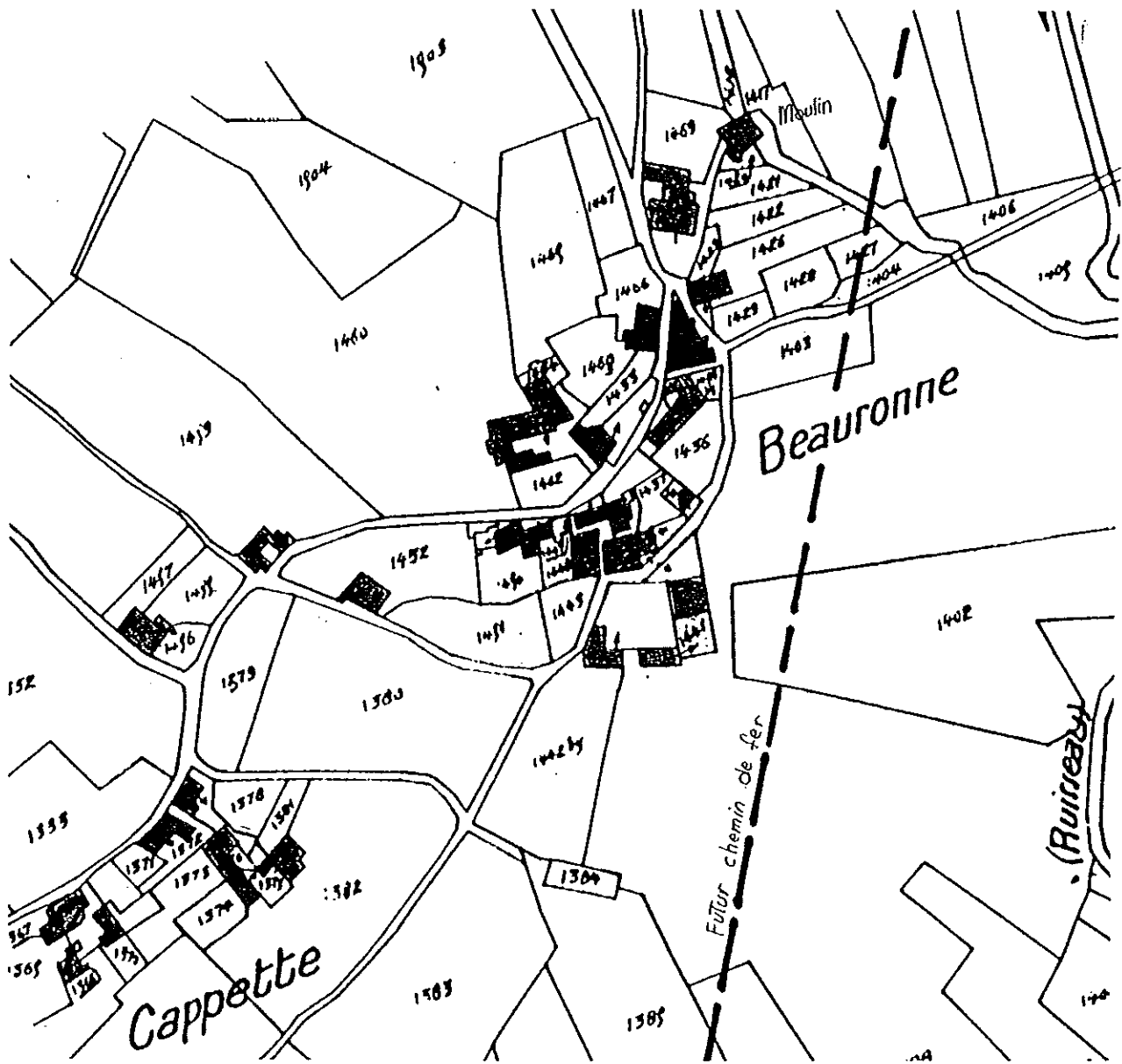
Les Andrivaux de nos jours

La morphologie générale du village est inchangée, seule l'Eglise a été détruite, la crypte existe encore. On notera que contrairement aux Maines et à Chercuzac, le découpage parcellaire s'est peu densifié. Le nombre de constructions nouvelles intégrées au bourg est relativement restreint.



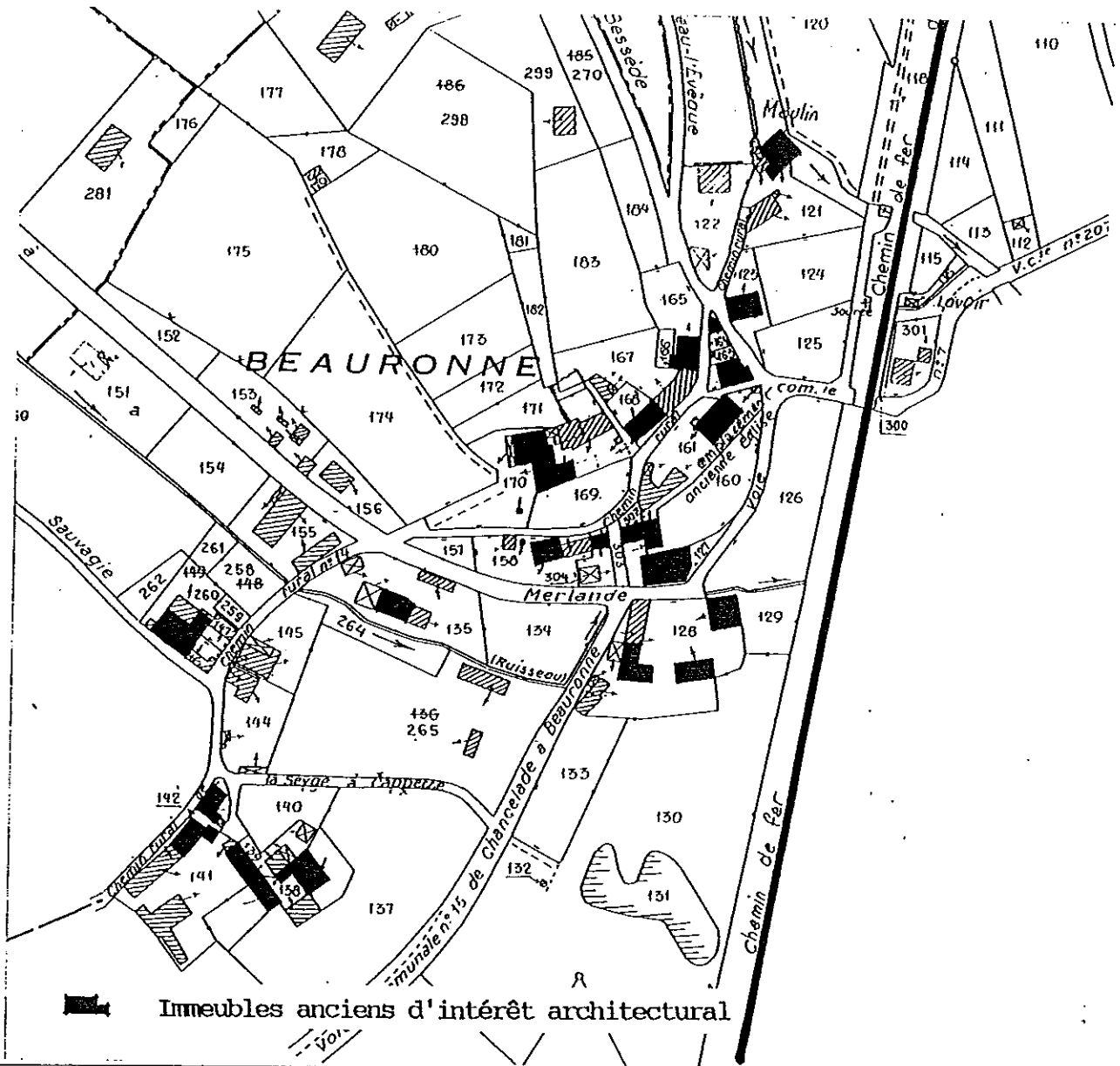
Beauronne début XIX^e

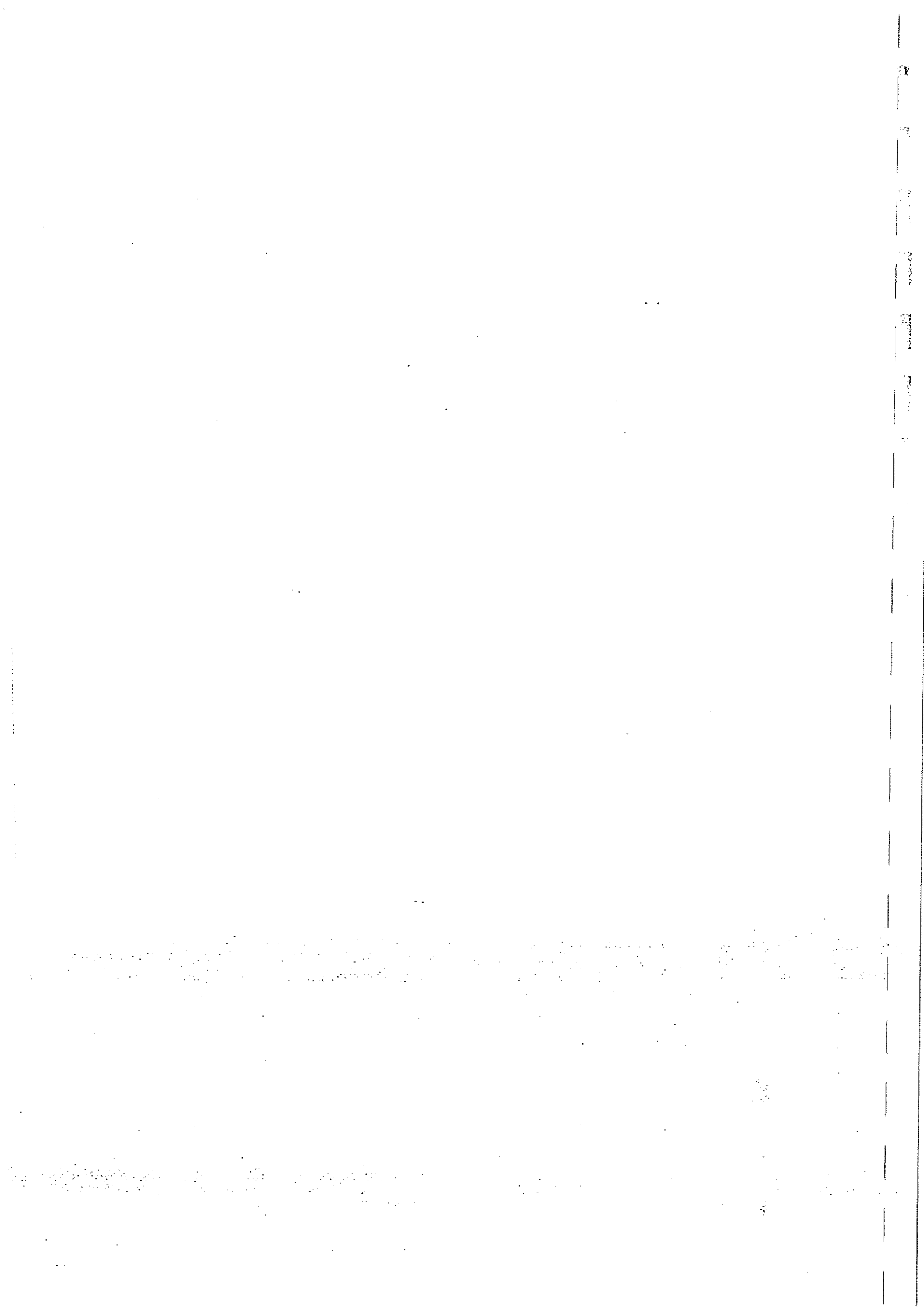
On voit apparaître le futur tracé de la ligne de chemin de fer qui séparera le village du lit de la Beauronne, le village par lui-même, semblait plus dense qu'à ce jour, regroupé autour de l'ancienne Eglise qui devait se situer sur la parcelle 1456 (parcelle 161 en 1996).



Beauronne de nos jours

Le village a gardé sa morphologie générale, la voie venant de Chancelade a été élargie, ainsi que celle qui mène vers Merlande, mais leur tracé général est identique et l'implantation des maisons qui les borde, en découlant, le village a gardé tout son attrait.





3 - TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

Particulièrement riche, le patrimoine médiéval de Chancelade doit beaucoup à l'influence exercée par son Abbaye au cours des siècles.

La révolution a unifié une commune autrefois répartie sur deux paroisses, autour des Eglises de Beauronne, Andrivaux et Chancelade. Le rayonnement culturel et religieux de l'Abbaye allant de pair avec sa prospérité et son autorité, elle est au centre du développement rural de la localité.

Les anciennes possessions témoignent aujourd'hui encore de sa vitalité, bien que des ventes et des destructions successives lui aient porté atteinte, elle demeure omniprésente à Chancelade, où sont dispersés éléments architecturaux et matériaux de construction de l'Abbaye, mais aussi des anciennes Eglises.

Le village des Andrivaux pour sa part, compte nombre de bâtiments anciens datant des Templiers, la Crypte de l'Eglise, les bâtiments de la Commanderie, le Colombier sans doute le plus ancien du Périgord puisqu'il date du XIIème siècle, la Maison de Chilhaud.

Ce village ainsi que ceux de Beauronne et de Chercuzac, méritent d'être renovés suivant les règles qui seront édictées en fin de fascicule. Il en va de même pour l'ensemble du petit patrimoine, moulins, ponts, fontaines, lavoirs, qui méritent également toute l'attention qui doit être portée pour la sauvegarde de ce témoignage du passé.

ABBAYE DE CHANCELADE

Ses divers bâtiments ont fait pour la plupart l'objet d'un classement ou d'une inscription à l'inventaire des monuments historiques :

Ancienne Abbaye

* Classés monuments historiques :

- l'Eglise : le 30 juillet 1909
- la Chapelle St Jean : le 2 mars 1912
- les façades et toitures du bâtiment dit logis de Bourdeilles (presbytère) : le 4 juin 1959

* Incrits à l'inventaire :

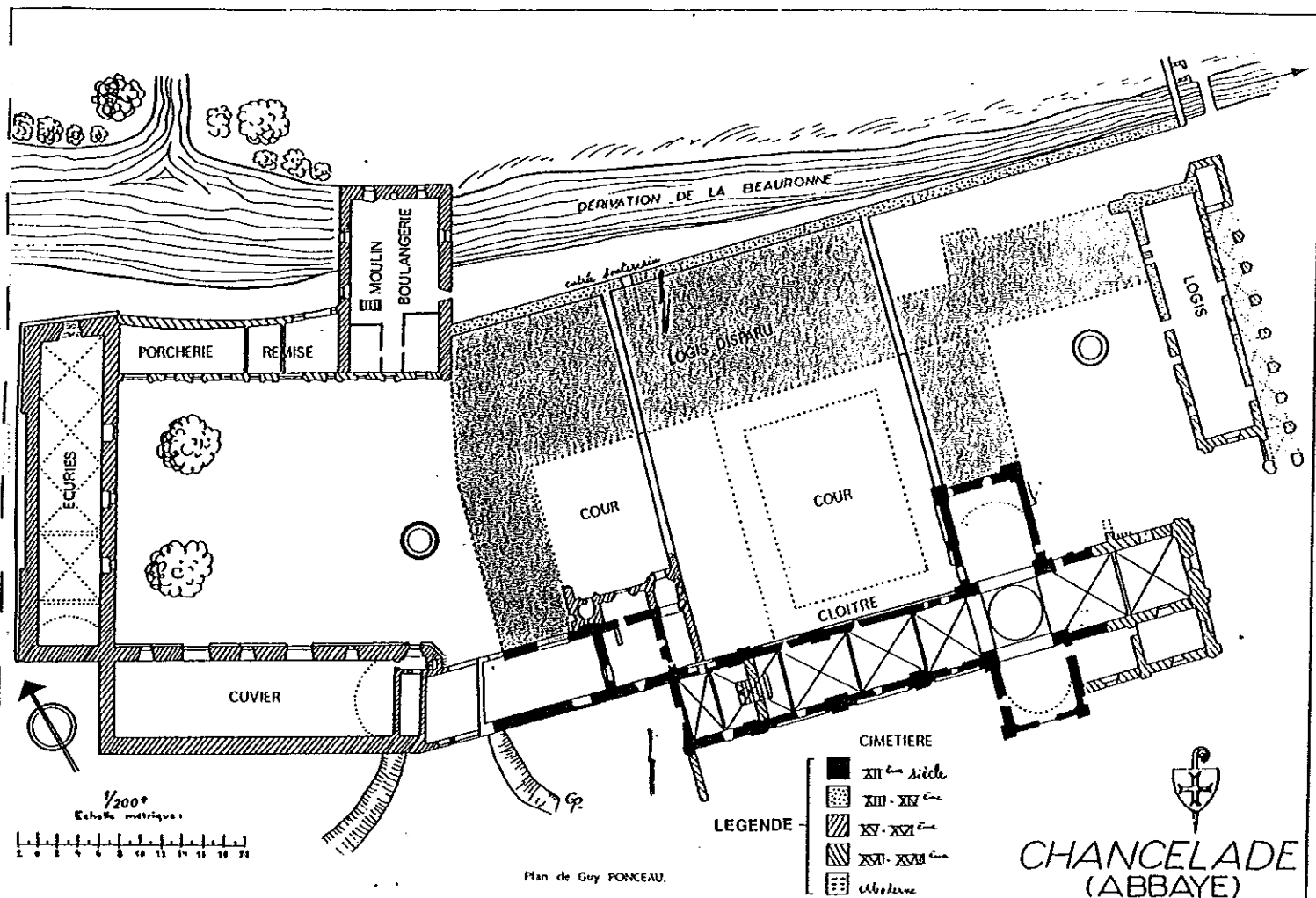
- la façade et la couverture du logis de l'Abbé : le 24 décembre 1942
- les façades et toitures des anciens bâtiments abbatiaux situés sur les parcelles n° 439, 448 à 451, 453 et 454, section A du cadastre, avec les sols et clôtures des jardins : les 2 mars et 9 octobre 1959.

Une description succincte de l'Abbaye peut se concevoir par la mention brièvement commentée des bâtiments qui la composent :

* Le Logis de Bourdeilles : bâtiment à 3 niveaux, contigu à l'Eglise, où résidaient les abbés. Une belle porte de la fin du XVème siècle s'ouvre sur un escalier à vis.

* Le cellier du cuvier : dans l'alignement du logis de Bourdeilles et du grand portail. C'est une vaste salle, voûtée d'un berceau surbaissé.

* Les écuries : en retour d'équerre par rapport au cuvier. La travée méridionale seule est sous un berceau surbaissé ; les quatre autres travées sont voutées d'arêtes.



* Les ateliers, dont la forge : constructions utilitaires, ornées d'une balustrade raffinée.

* Le moulin : sur le bief de la Beauronne, fortifié, flanqué d'un pont-levis à l'ouest, d'un chemin de ronde à l'est.

* Le logis de l'abbé : construit sur 3 niveaux, le premier portant la galerie ; le second la terrasse à balustrade classique ; le troisième souligné par un bandeau mouluré, et percé de baies régulières.

Rappel historique

C'est une destinée singulièrement mouvementée qu'a eue l'abbaye de Chancelade. Vers 1125, chassé de son abbaye de Cellefrouin par la persécution, Foucault se réfugia dans une forêt, près de Périgueux. Il planta sa cabane de branchages à côté d'une source que protégeait une grille : FONNS CANCELLATUS ; c'est elle qui donnera son nom à la future fondation. Aux côtés de Foucault, dès 1129, des ermites s'installèrent et, pleins d'une joie céleste (*magno gaudio spirituali repleti*), ils décidèrent de bâtir un monastère. La tradition rapporte qu'en 1133, la sainte maison était esquissée ; elle adopta la règle de St Augustin, celle-là même que Foucault avait vécue à Cellefrouin.

Il est permis de penser que l'Eglise de ce premier monastère n'était que commencée, car sa construction a dû demander plus de quatre ans de travail, et d'ailleurs son style évoque plutôt le milieu du XII^e siècle. Quoi qu'il en soit, les nouveaux religieux bâtirent un couvent protégé par une enceinte, puis une petite Eglise paroissiale ; celle qui existe encore, et que consacra Raymond de Mareuil le 12 octobre 1147, en même temps d'ailleurs que l'Eglise abbatiale, celle-ci sous les vocables de la Vierge et de Sainte Madeleine. On peut donc admettre qu'à cette date, l'Eglise monastique était, sinon achevée, du moins très avancée. Les limites actuelles de l'Abbaye semblent être, en gros, celles de l'origine. Bien sûr, suivant la coutume, des libéralités s'exercèrent pour assurer la vie monastique : l'Evêque consécrateur de Chancelade lui donna les églises de Beaumont et de Born ; l'Evêque Guillaume de Nanclars, vers 1135, celles de Sainte Innocence et de Saint Sulpice. Geoffroi de Caumé y ajouta, vers 1140, le lieu de Merlande où fut aussitôt bâti un prieuré. Raymond de Mareuil donna de son côté, en 1148, non seulement les revenus de trois églises, mais un fragment de la vraie Croix. Les évêques suivants, et même ceux des diocèses voisins, offrirent à qui mieux mieux des bénéfices à Chancelade. Encouragés par ces exemples épiscopaux, les seigneurs périgourds se montrèrent généreux : les Taillefer, les Talleyrand, les Calvimont, les Saint-Astier, les Fayolle, les Ribérac, les Bourdeille. Le Comté du Périgord - dont la largesse n'était pas proverbiale - donna une forêt jouxtant le prieuré de Merlande. Sans compter les donations, fondations et obits des nobles bourgeois de Périgueux et même des manants d'alentour, donations moins somptueuses, mais méritoires et touchantes car elles étaient souvent le prix de sacrifices importants.

Dotée de grands biens, terres et privilèges, l'abbaye pouvait exercer dans le pays une action charitable et assurer une influence à la fois spirituelle, intellectuelle et sociale. Ainsi coulèrent, au sablier des années du Seigneur, les XII^è et XIII^è siècles.

Mais hélas, une rude époque commence, celle des guerres anglaises, qui ne respecteront rien. La menace se précise : les Anglais boutent les religieux hors du monastère pour y loger une garnison, car ils occupent Périgueux de 1360 à 1367. Devenue un château fort, l'abbaye subit les hasards de la guerre. L'abbaye resta vide et "vaqua", sans aucun moine pour assurer les offices...

Pourtant, vers 1440, la communauté se reconstitua. Elle se mit sous la protection du Sénéchal Arnaud de Bourdeille. Un grand abbé commendataire, le seul qu'eut Chancelade, Geoffroi de Pompadour, permit à l'abbaye de reprendre vie. Ce ne fut pas pour longtemps, car vinrent alors les guerres de religion qui furent atroces dans tout le Périgord. En 1575 - l'année de la prise de Périgueux par les Huguenots - Langoiran s'empara de l'abbaye, la pilla, l'incendia et passa quelques moines au fil de l'épée.

Tant de ruines accumulées ne pouvaient être relevées que par un très grand abbé, autrement dit par un saint. Ce fut Alain de Solminihac, né en 1593 au château de Belet, à quelques lieues de Chancelade, et d'abord coiffé en Sorbonne du bonnet de docteur, qui vint en toute humilité recevoir la tonsure monastique à Chancelade. Moine, puis très vite abbé du monastère, il releva les ruines, rétablit la discipline, rebâtit l'église à demi-abattue, reconstruisit le cloître, les logis, les communs. En même temps - besogne plus difficile encore - il reforma l'abbaye, la repeupla de jeunes moines zélés et fervents. Jusqu'au jour où le renom de ses vertus le firent choisir pour occuper le siège épiscopal de Cahors. Il s'y installa, mais en revint en 1638 pour consacrer l'église de Chancelade dont on achevait la restauration. L'abbaye coula alors, de nouveau, quelques années de piété et de foi.

Quelques grands abbés, tous d'une sainteté éprouvée, marquèrent Chancelade de leur personnalité aux XVII^è et XVIII^è siècles : Jean Garat, Marc Clary, Jean de Valbrune

L'Eglise

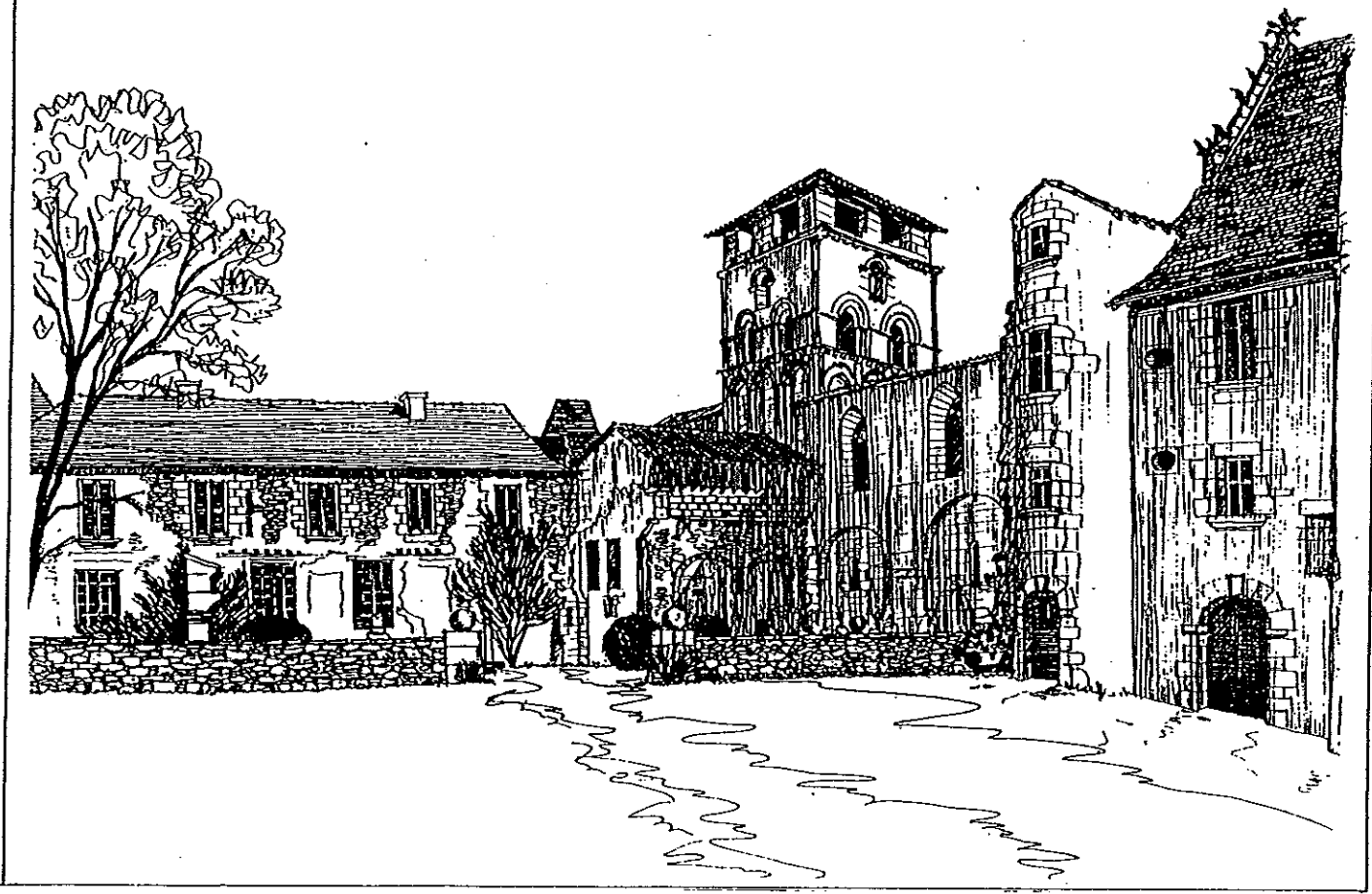
L'actuelle église est fort différente de ce qu'elle fut à l'époque romane : la nef a été revoûtée d'ogives, la coupole de la croisée crépie, le chœur entièrement abattu ; seules les voûtes en berceau des croisillons conservent leur économie originelle. Il est vrai que les bases des gouttereaux de la nef datent authentiquement du XII^e siècle.

Le chœur se compose actuellement de deux travées voûtées de croisées d'ogives que le XVII^e siècle a lancées à une grande hauteur et qui retombent sur des culs de lampe. Autrefois, l'église se terminait, à l'est, par une abside arrondie, comme on peut encore l'inférer en examinant les maçonneries basses, extérieurement, à l'est de la croisée du transept. Cette abside était intérieurement et extérieurement, élégie d'arcs d'applique plein cintre reliant des contreforts plats. De hautes baies plein cintre donnent lumière à ce chœur qui a totalement changé d'échelle. Au sud, une double sacristie du XVII^e siècle est voûtée en berceau.

La croisée du transept est voûtée d'une coupole sur pendentifs, portée par des arcs brisés, à rouleau, qui retombent sur des piles et des colonnes engagées, à chapiteaux frustes. Les croisillons, qui font une forte saillie, sont voûtés de berceaux brisés ; leurs murs orientaux et occidentaux sont élégis d'arcs d'applique plein cintre. Contre le mur-pignon nord s'appuyait autrefois l'infirmerie de l'abbaye que l'on disait la plus belle de la région.

La nef a été revoûtée, en 1630, de cinq travées. Les retombées des croisées d'ogives se font sur des culs de lampe. On ignore le système de voûtement de l'église primitive dont ne subsiste que la partie inférieure des murs, élégis intérieurement et extérieurement par des arcs d'applique reliant des contreforts plats. Les baies romanes ont été aveuglées ou retouchées. Les fenêtres hautes, du XVII^e siècle, ont des remplages gothiques variés. La première travée (non revêtue d'arcs d'applique) comporte une tribune renforcée au XVIII^e siècle par un robuste arc plein cintre, au-dessus d'un escalier rachetant la différence de niveau entre le portail et le sol de la nef.

Vue intérieure de la cour de l'abbaye vers l'ancien cloître et le logis de l'abbé.



1

La façade occidentale pose un problème : le portail n'est pas dans l'axe de l'église ; il est décalé d'un bon mètre vers le sud. La raison en est qu'il occupe le centre de ce qui constitue la façade, laquelle est moins large que la nef, car le logis dit de Bourdeille empiète d'environ un mètre sur elle. De plus, dans l'angle rentrant que constituent ce logis et la nef, à une cote très inférieure à celle du portail, un arc de décharge existe dans le mur ouest de la nef ; peut-être cet arc a-t-il laissé passer autrefois un canal d'écoulement, ou abrité une goulotte de fontaine (celle de la fons cancellatus, laquelle a pu n'être, après tout, qu'une antique source païenne christianisée!). Quoi qu'il en soit, ce portail est donc déporté vers le sud, alors que l'arcature décorative de la façade semble avoir été dessinée de façon à ce que l'arc central soit percé d'une baie qui, elle est parfaitement axiale. Mais le maître d'oeuvre a été conduit à ne monter que quatre arcs d'applique sur les cinq qui eussent meublé la façade si elle n'avait pas été rétrécie par la saillie du logis de Bourdeille. L'angle S.O. de la façade est occupé par un jumelage de cinq colonnes romanes qui ne portent plus rien et sont devenues inexplicables ; elles s'amortissent par des chapiteaux.

Le portail est fait de trois voussures brisées, formant retraite et retombant sur des piédroits et sur des colonnettes engagées. Les arêtes sont moulurées de tores et de gorges ; les voussures sont soulignées par des cordons de têtes de clous ou de damiers. Une archivoltte coiffe le tout, elle est sculptée de tête de clous. Les colonnettes, tournées et baguées, ont des bases profilées en diabololo et des chapiteaux simplement épannelés. Le mouvement de leurs tailloirs se poursuit en un bandeau qui occupe toute la largeur de la façade.

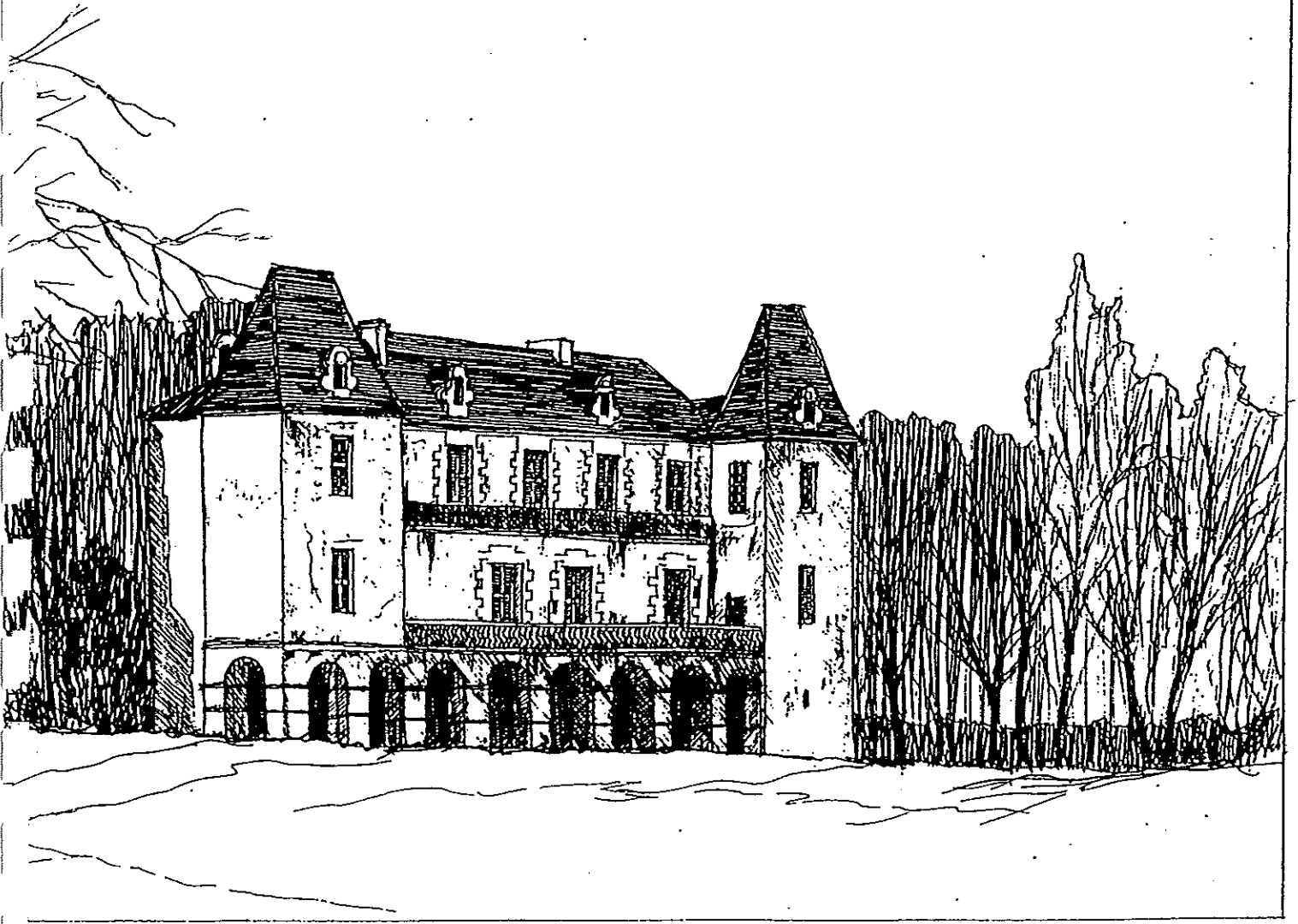
Au-dessus du portail court l'arcature que nous avons déjà signalée et qui décèle une influence saintongeaise. Les quatre arcs plein cintre retombent sur des colonnes ou des jumelages de colonnes tournées et baguées, à chapiteaux frustes, de galbe cubique. L'arc qui correspond à l'axe de l'église est doublé par un rouleau qui retombe sur des colonnes semblables aux précédentes ; cet arc encadre une baie plein cintre. Toute l'arcature est ornée d'une archivoltte à têtes de clous. Elle est soulignée par une vigoureuse corniche chanfreinée, reposant sur 13 modillons (5 frustes et 8 sculptés de fleurs, d'étoiles, de copeaux, d'une tortue).

La façade occidentale de l'Eglise Abbatiale Notre Dame, mettant en évidence le décalage du portail, ainsi que l'amorce d'un arc situé en partie basse occulté en partie par la façade du logis dit "De Bourdeille".



L'Abbatiale



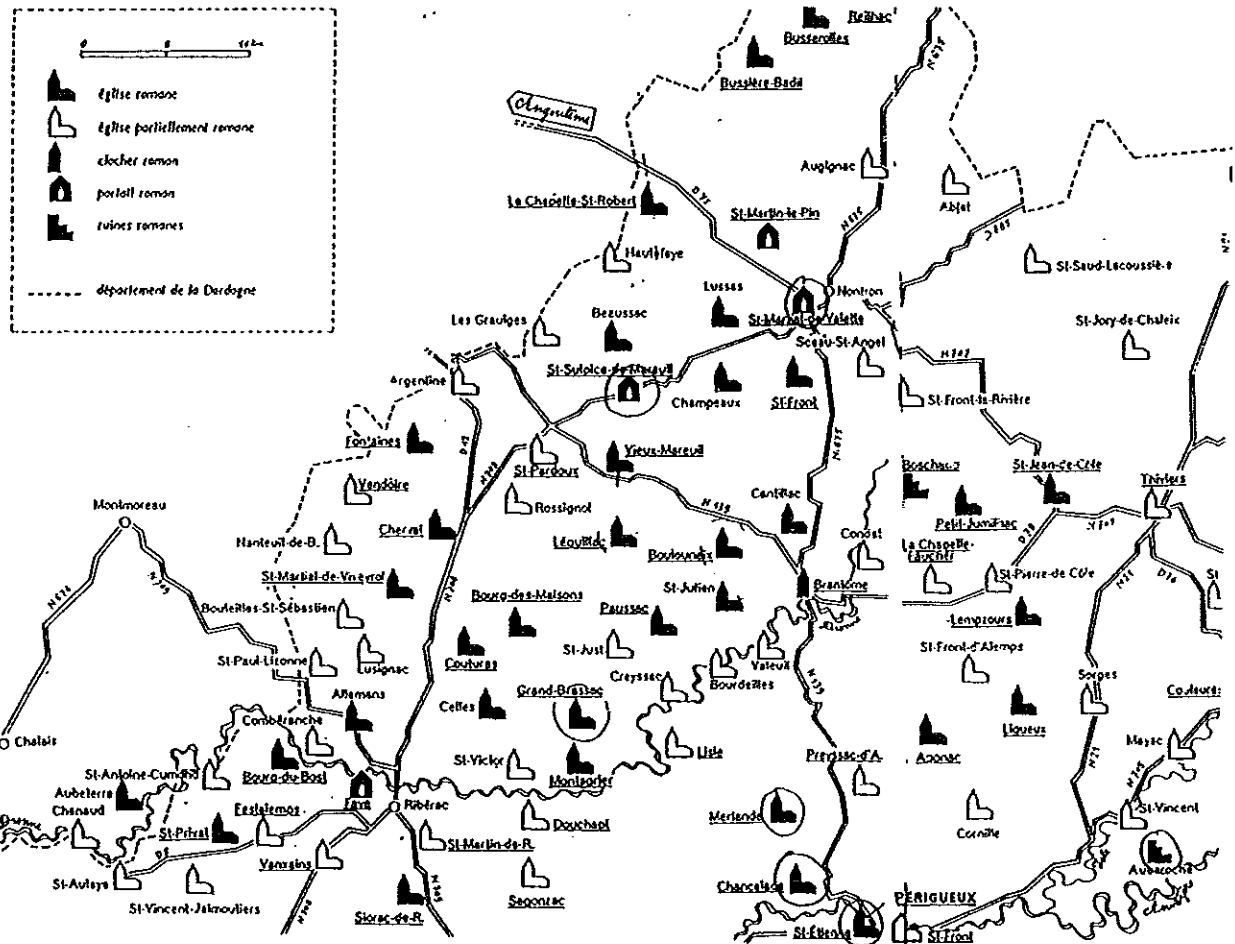


Au-dessus, court une corniche à modillons cubiques, soulignant un fronton triangulaire, avec une niche logeant une statuette : cet ensemble ne date que du XVII^e siècle.

Quant au clocher, c'est un excellent modèle de clocher roman de section carrée, posé sur la croisée du transept. Trois étages le composent. Le premier est orné sur chaque face, de trois arcs d'applique brisés retombant sur des pilastres à colonnes engagées (faisceaux de trois colonnes aux angles). Une corniche à modillons frustes souligne le second étage, percé sur chaque face de deux baies lancéolées et d'une petite baie supplémentaire au-dessus des précédentes. Une seconde corniche à modillons souligne la naissance de la toiture à quatre pans, actuellement posée sur huit dés de pierre.

Mis à part le clocher, l'extérieur de l'église n'offre rien de remarquable. On notera cependant la qualité de l'appareil moyen employé au XII^e siècle, les nombreuses marques de tailleurs de pierre visibles çà et là, la trace du cloître au nord de la nef ainsi que le témoin de l'abside disparue à la soudure entre l'abside actuelle et le croisillon nord.

L'Abbaye de Chancelade compte parmi bon nombre d'édifices ROMANS, construits en Dordogne, depuis St Front, St Etienne de la Cité, Brantôme. On peut compter de nombreuses autres églises romanes de cette époque, dont deux situées à proximité : la Chapelle St Jean et le prieuré de Merlande dont les portails offrent des similitudes entre eux et font l'objet de croquis comparatifs.



PÉRIGORD ROMAN

Carte extraite de Périgord Roman - Moitié Nord - Editions La Nuit des Temps

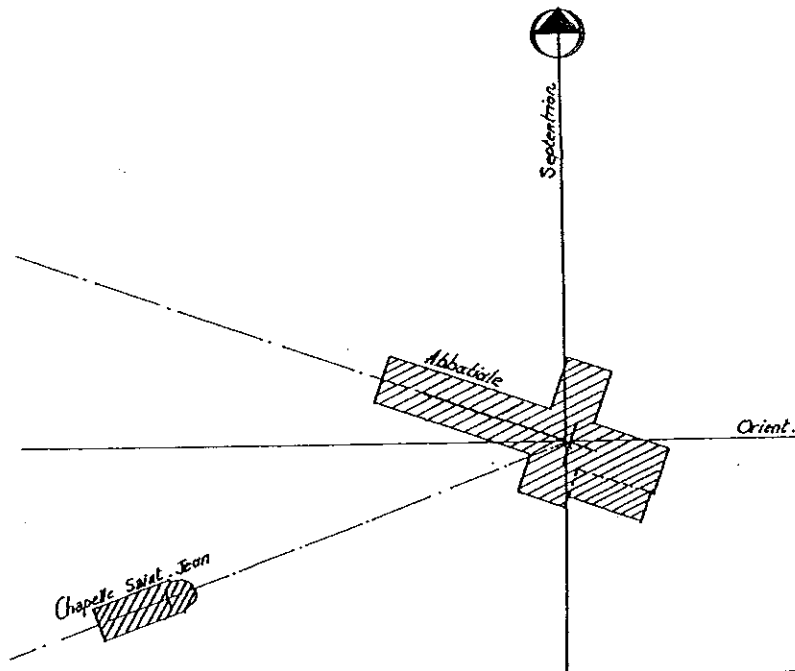
La Chapelle St Jean

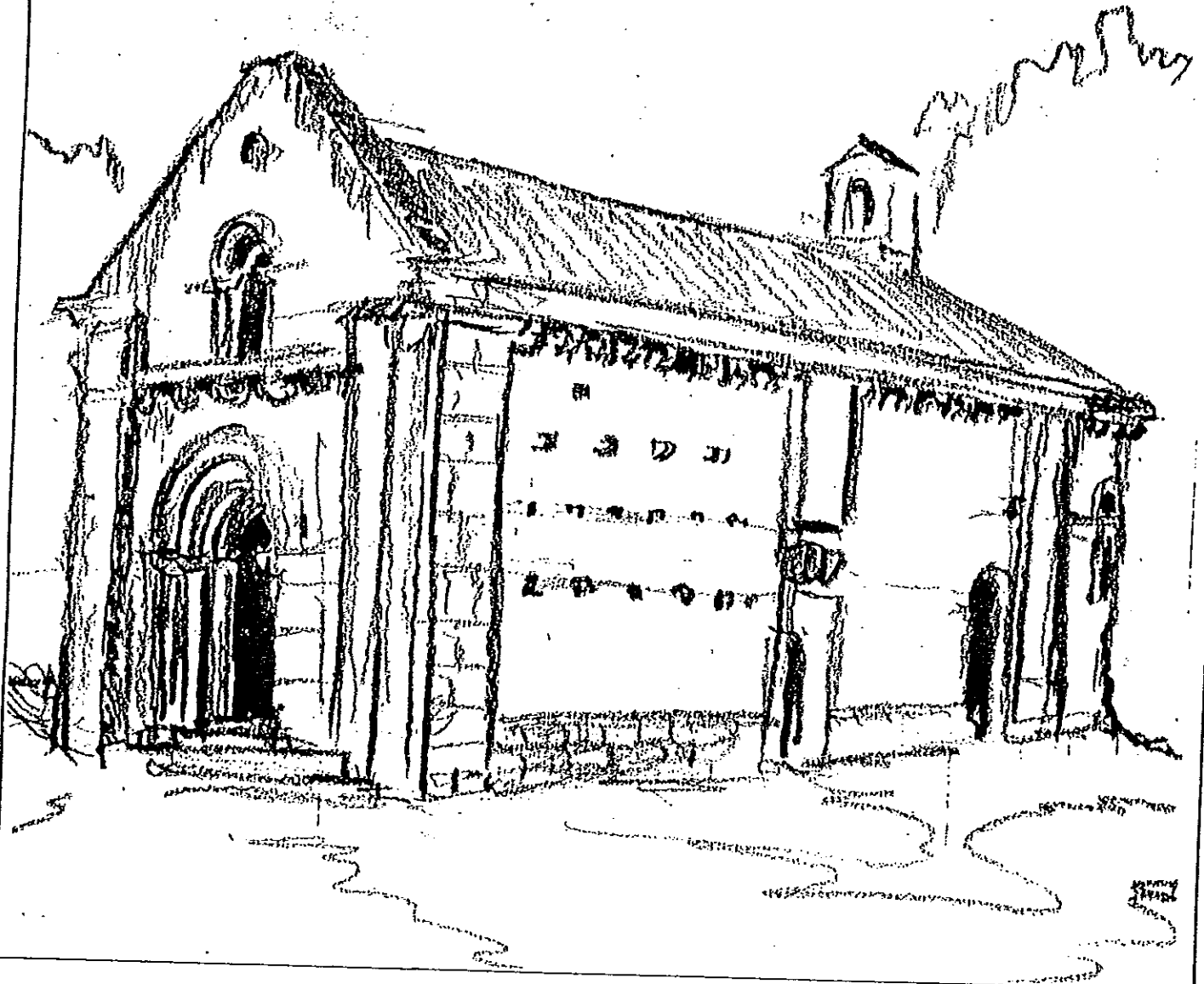
La Chapelle St Jean ne bénéficie pas de l'orientation EST OUEST qui paraissait la règle générale qui régissait l'implantation des édifices religieux, chapelles, églises paroissiales et cathédrales.

Curieusement, l'alignement longitudinal de cette dernière se prolonge jusqu'à la croisée des transepts de l'abbatiale.

On peut observer que certaines églises Romanes connues, notamment la célèbre Eglise de Talmont, Sainte Radegonde échappe à cette règle. En effet, lors de leur implantation la légende dit qu'un pieu était planté dans l'axe du futur édifice, et l'ombre portée du soleil levant, le jour calendaire de la naissance du Saint auquel était dédié la construction, donnait l'orientation qui dirigeait l'implantation. On obtient donc suivant les saisons du solstice d'été au solstice d'hiver une variation sensible des orientations.

La Saint Jean étant le solstice d'été, soit le jour où le soleil est le plus élevé dans le ciel. L'angle de variation par rapport à l'orientation EST OUEST correspondrait bien à cette hypothèse.





La chapelle Saint Jean fut consacrée en 1147 et a conservé sa pureté originelle. Jadis chapelle paroissiale l'office y était vraisemblablement donné aux villageois des "Maines".

L'accès de ceux-ci se faisant par le portail situé à l'extérieur de l'enceinte qui entourait l'Abbaye dans son ensemble.

Les officiants pour leur part pénétraient par une porte intérieure aujourd'hui fermée par une grille mais figurant sur un dessin de Léo Douyn édifié en 1846 (Archives Dép. de la Dordogne 20.11.54).

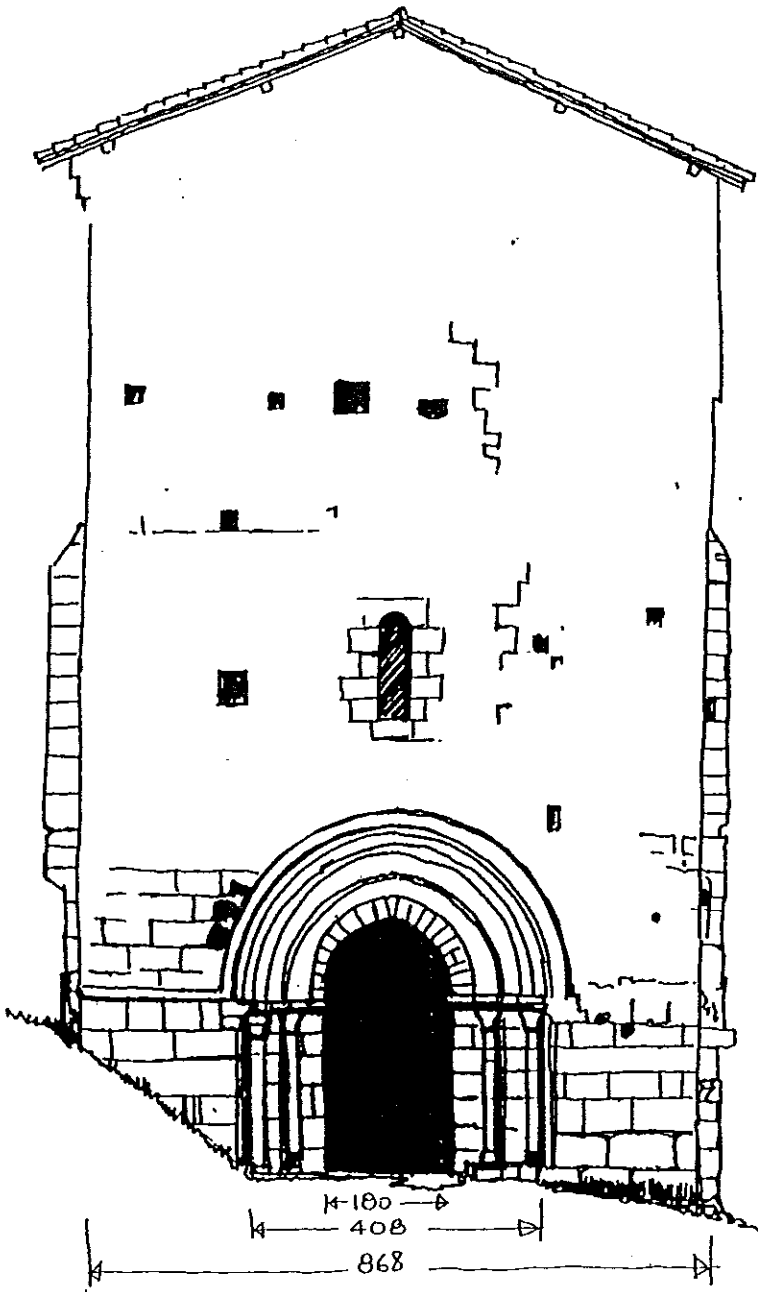
Lors de son édification certaines pierres ont été marquées, il s'agit de "marques" de tâcherons signant l'ouvrage et qui étaient appliquées sur chaque pierre passant dans les mains d'un maçon servant à comptabiliser son travail. Cette marque de tâcheron a servi de base à l'édification du logo type de Chancelade aujourd'hui.

Huit signes différents répétés 168 fois se retrouvent tout au long du bâtiment, on peut conclure qu'il fut construit d'un seul tenant, par une petite équipe.

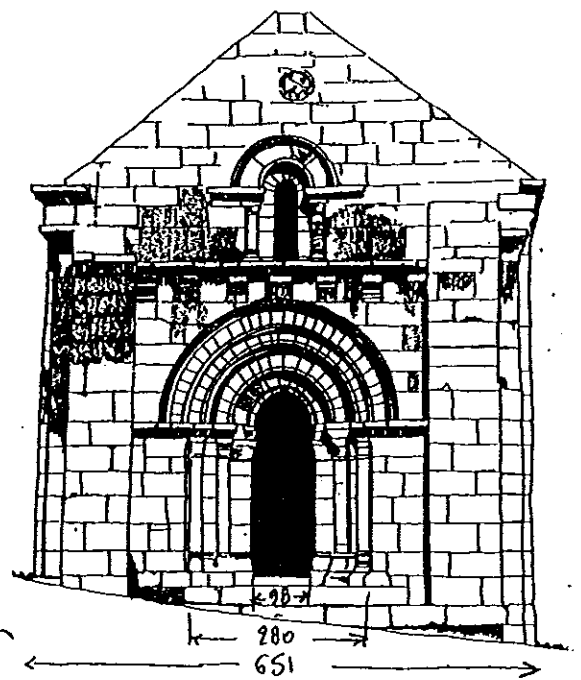
Le mur Sud montre encore clairement les traces d'arrachement du mur qui délimitait la première cour ou enceinte de l'abbaye évoquée ci-avant. Cette muraille traversait la route actuelle et se rattachait au mur encore existant. Il était percé d'un grand portail blasonné.

Le portail de la chapelle est surmonté du mot PAX et d'une croix. La présence en vis à vis, d'un cimetière, aujourd'hui disparu, suggère qu'il faut attribuer à ce mot la valeur de la "paix" en laquelle entrent les défunts ; noter, au dessus du portail la main bénissante et l'agneau pascal.

Noter aussi la ressemblance frappante avec celui du prieuré de Merlande (voir croquis comparatifs éch. 1 cm p.m. page suivante) et l'église, aujourd'hui démolie, des Andrivaux.



La Chapelle Saint Jean



3.2. LE HAMEAU DES ANDRIVAUX

Le site a fait l'objet d'une inscription à l'inventaire des sites le 3 Décembre 1973.

Le hameau des Andrivaux fut, dit-on, au Moyen-Age, une importante commanderie du Temple, puis de St Jean de Jérusalem. On y trouvait :

Le logement du commandeur, un pigeonnier, le moulin de la commanderie, une lanterne des morts, un cimetière et une église : St Maurice d'Andrivaux. De la fin du XV^e au début du XVI^e siècle, les habitants construisirent de solides maisons à flanc de coteau. Parmi elles, on retient surtout la demeure familiale de Jean Chilhaud, un notable local, dans la rue principale d'Andrivaux, avec ses arcades au rez-de-chaussée et ses fenêtres à meneaux. On remarque également la maison presbytérale, qui servira jusqu'à la révolution : les pièces ouvrant sur une galerie de bois d'où la vue embrasse tout le vallon.

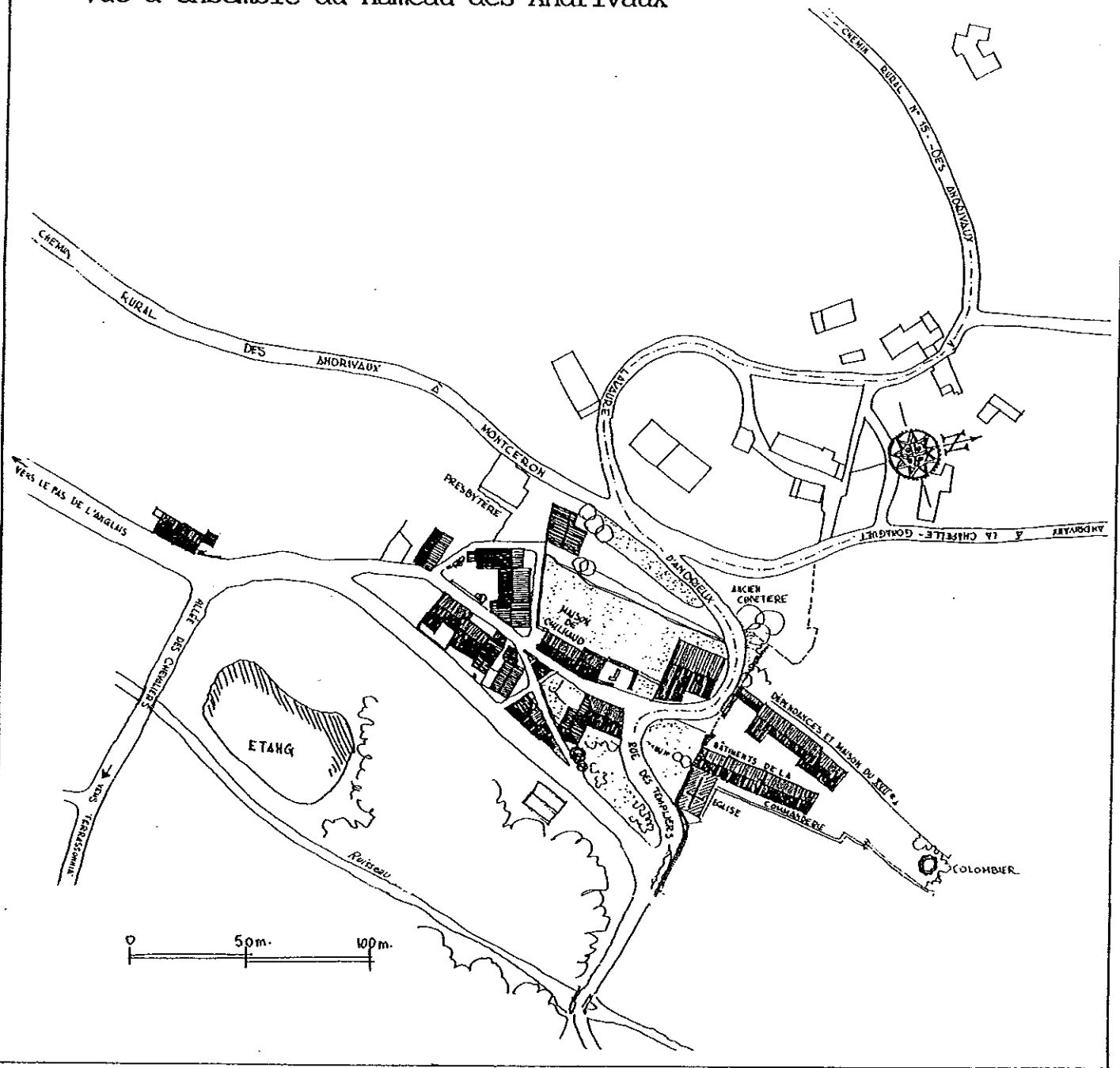
En 1809, la commune d'Andrivaux Merlande est supprimée. Andrivaux est rattachée à Chancelade et Merlande à la Chapelle Gonaguet. Le cimetière sera désaffecté, et l'église détruite en 1847. On ne conserve que la crypte. Nombre d'anciens bâtiments fournissent des matériaux de construction. Certains demeurent toujours pour rappeler le passé du hameau. Son histoire est évoquée principalement dans un article dû à Suzanne Gendry, dans le bulletin de la S.H.A.P.

LES ANDRIVAUX ET LES TEMPLIERS

Il semble que ce soit en 1139 que les Templiers s'installèrent "aux Andrivaux". Il convient de préciser que cette même année, le pape Innocent III octroyait aux Chevaliers du Temple, leur charte définitive, avec des privilèges accrus dont l'indépendance entière vis à vis des Evêques. A cette époque les ex-pauvres Chevaliers du Christ, devenus Chevaliers du Temple de Jérusalem, et accessoirement banquiers des rois étaient devenus très riches.

Les chevaliers du Temple devaient une obéissance aveugle au grand maître, celui-ci relevait directement et absolument du pape. Il ne faut

Vue d'ensemble du Hameau des Andrivaux



pas s'étonner si à cette époque, 1160, bien que la France était toujours "la fille aînée de l'Eglise", la Papauté gérait politiquement choisissant la dynastie Plantagenêt et écartant la dynastie Capétienne soupçonnée d'être en voie d'extinction.

Dans sa politique la Papauté joue alternativement des uns et des autres. L'ordre des Templiers était bien structuré. Rappelons que la France était divisée en ce qui concerne l'influence des Templiers en cinq provinces, ayant chacune une commanderie ; de ces provinces relevaient directement les commanderies régionales dont dépendaient les commanderies principales elles-mêmes responsables des simples commanderies. Dans les cinq provinces françaises, on dénombrerait quelques 2 000 domaines, maisons, ... appartenant aux Templiers.

En ce qui concerne les Andrivaux dont la zone d'influence s'étendait sur de nombreuses paroisses de la Région :

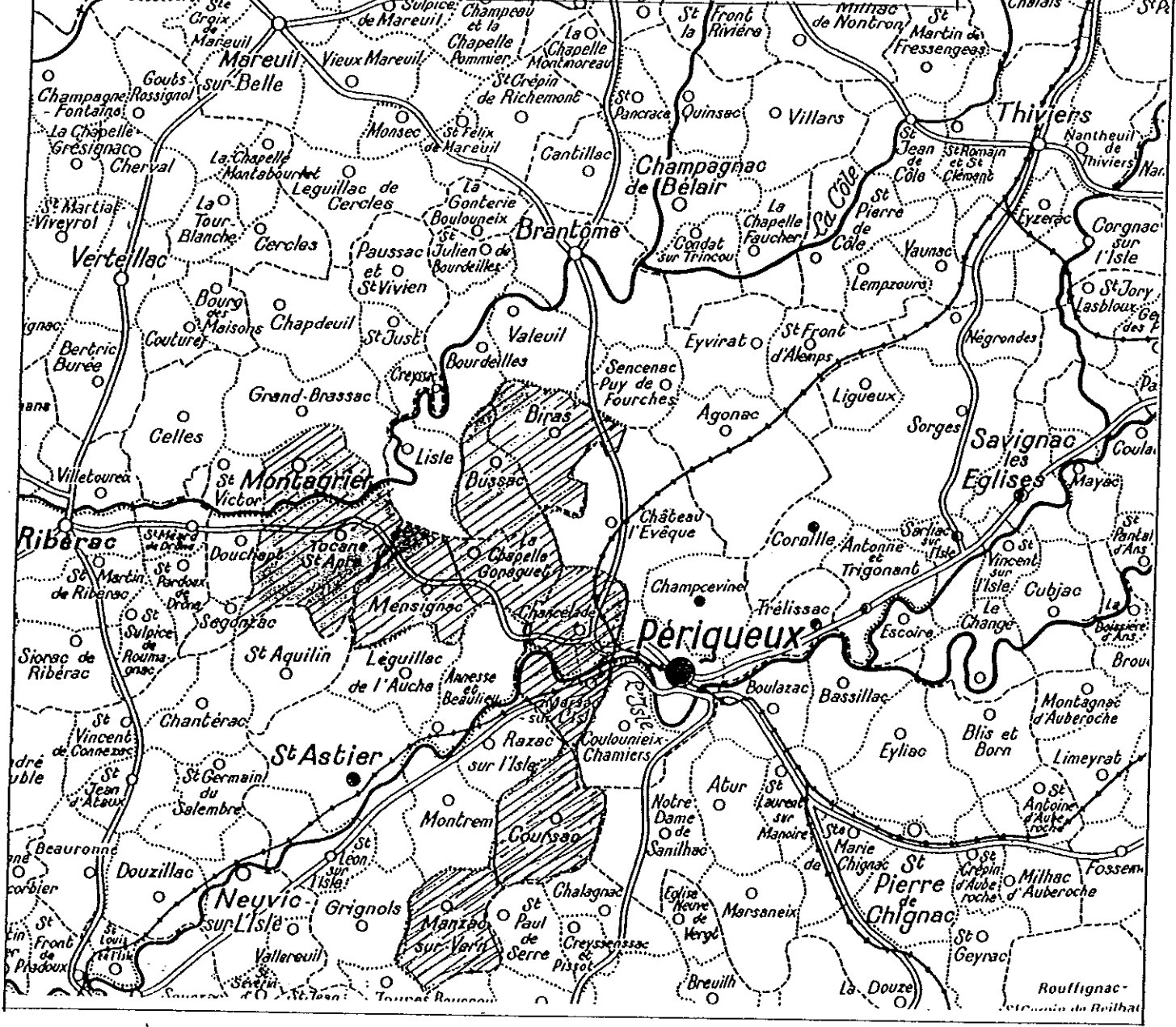
- la Chapelle Gonaguet
- Biras
- Bussac
- Mensignac
- St Apre
- Montagrier
- Marsac
- Coursac
- Manzac

Cela représentait un ensemble sinon cohérent du moins puissant, de terres et de revenus. Lorsqu'ils s'établirent aux Andrivaux, ils reconstruisirent tout ce qui laissait supposer une installation définitive : l'Eglise (St Maurice d'Andrivaux), cimetière, Lanterne des Morts, logis pour les frères, bâtiments d'exploitation agricole et même un pigeonnier et un moulin.

Le cimetière et le moulin n'existent plus. Les bâtiments principaux ont été modifiés. Le pigeonnier est toujours là (et son état mérite des mesures conservatoires) c'est un des témoins des privilèges de la commanderie. De l'Eglise ne reste que la crypte dans laquelle une fois par an, on célébrait la messe jusqu'aux années 80 !!!



Zone d'influence de la commanderie des Andrivaux



Lorsqu'ils arrivèrent aux Andrivaux, les Templiers trouvèrent les restes d'un monastère ayant été occupé par des religieuses installées à cet endroit depuis l'an mil. Ce sont elles qui édifièrent la première Eglise des Andrivaux. Les Moniales, un jour, abandonnèrent le monastère, le laissant devenir la proie des intempéries et du temps. On a vu dans le paragraphe qui précède que les Templiers s'y installèrent en 1139.

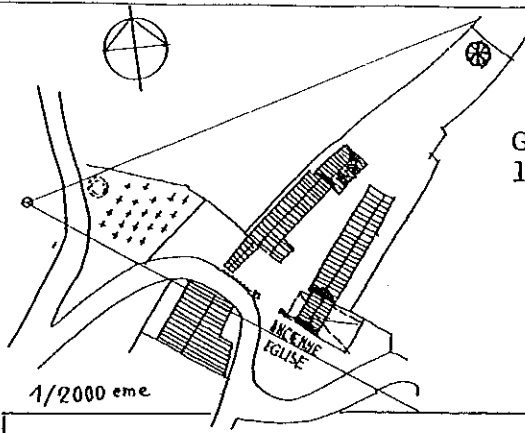
C'est en 1228 que l'on trouve le premier commandeur d'Andrivaux connu : Guillaume de Tranlega. En 1240, Andrivaux était sous la responsabilité du commandeur Raymont Ayt. En 1276, le commandeur était Géraud Vernhes. Il devait devenir Maître de l'ordre en Périgord. Il l'était encore en 1304 un avant que n'ait lieu l'arrestation des Templiers dans tout le Royaume de France. 70 d'entre eux furent arrêtés en Dordogne.

En 1312, après le Concile de Vienne où fut supprimé l'Ordre du temple, les Andrivaux passèrent dans les mains des hospitaliers de St Jean, leur premier commandeur aux Andrivaux fut Arnaud de Serres.

Le dernier commandeur des Andrivaux fut Arnaud de la Mole en 1446. En 1460, la commanderie était supprimée et rattachée comme membre à celle de Condat.

En 1558, le commandeur de Condat disparut. Les Andrivaux furent cédés à l'Ordre de Malte dont le dernier commandeur disparut en 1792.

En 1809, la commune des Andrivaux sera supprimée et réunie à celle de Chancelade, le cimetière sera désaffecté, et l'Eglise détruite excepté la crypte en 1847.



Gravure ancienne représentant l'église des Andrivaux
le colombier et les ruines de la lanterne des Morts

Vue sur l'église, la lanterne des morts, le cimetière et la commanderie des Andrivaux

Extrait de "Andrivaux" d'Albert de Calvimont dans :
"Le Montaigne, revue du Périgord" . 1836.

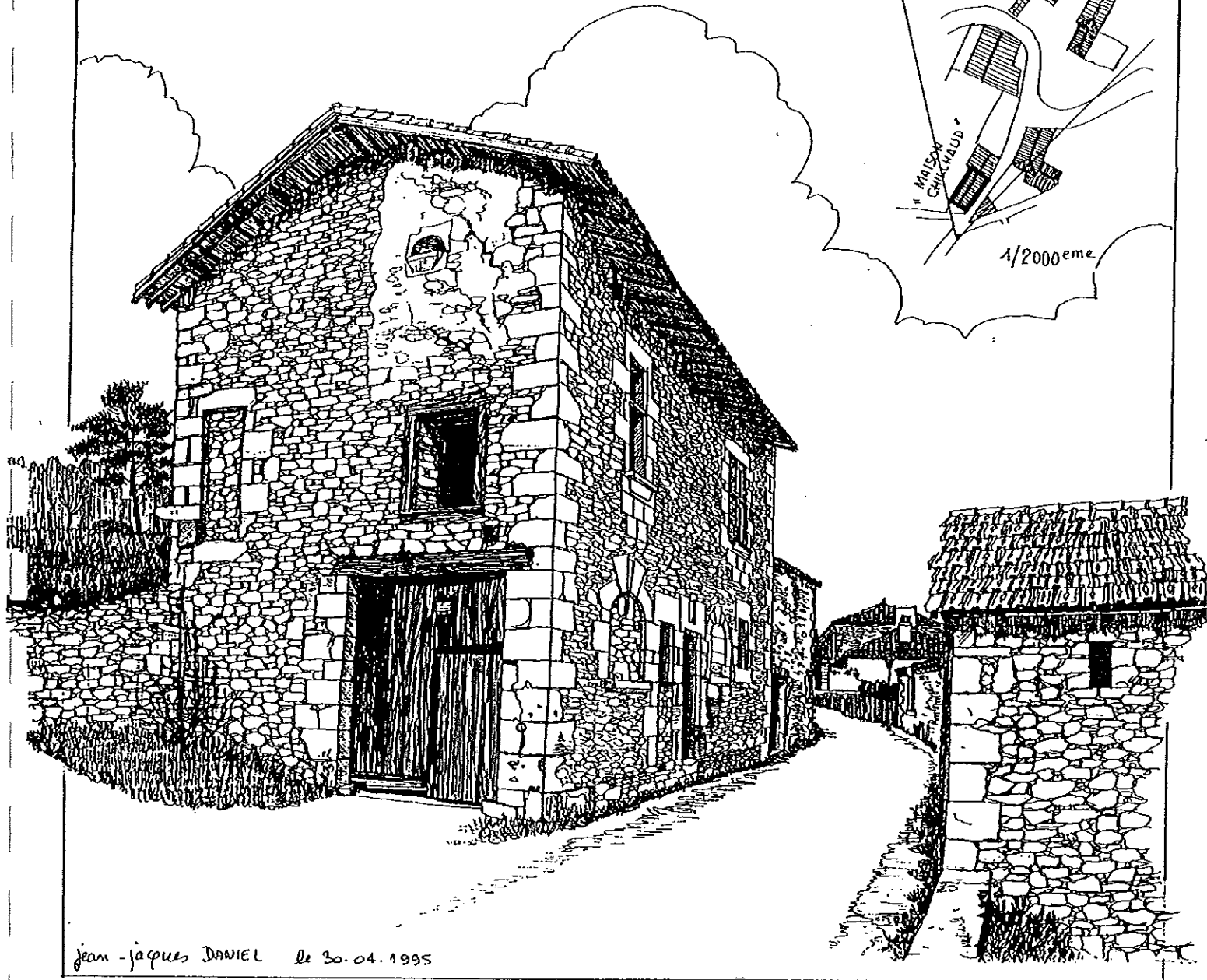
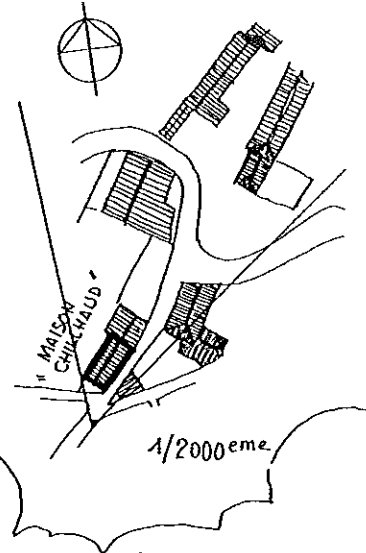


LES TEMPLIERS EN PERIGORD

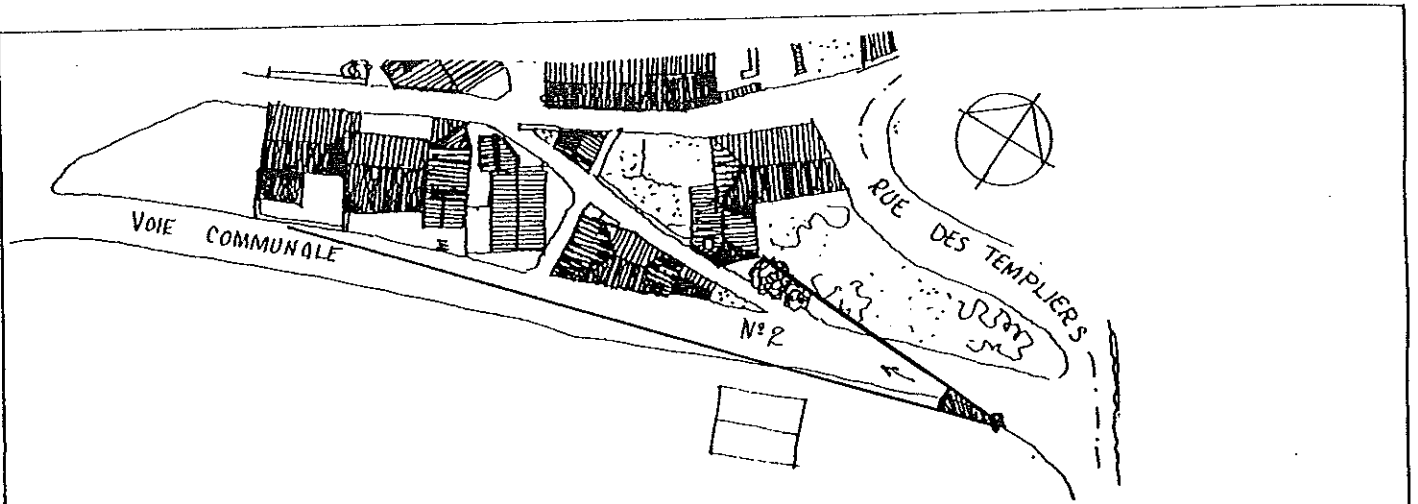
Les Templiers ont laissé en Périgord de nombreuses traces. Ils y possédaient des commanderies de plus ou moins grande importance. Outre celle des Andrivaux qui fut très importante, on peut citer :

- St Paul la Roche
- Puymartin
- Le Soulet
- Bonneville
- Comberanche
- Chantegeline
- La Sauvetat
- Grasset
- Mortemart
- Aubeterre
- Temple Laguyon
- Fontenilles
- Puy Lautier
- Buzet
- St Maixent
- Condat sur Vezère
- Sergeac
- La Canéda
- Montguyard
- Tourliac

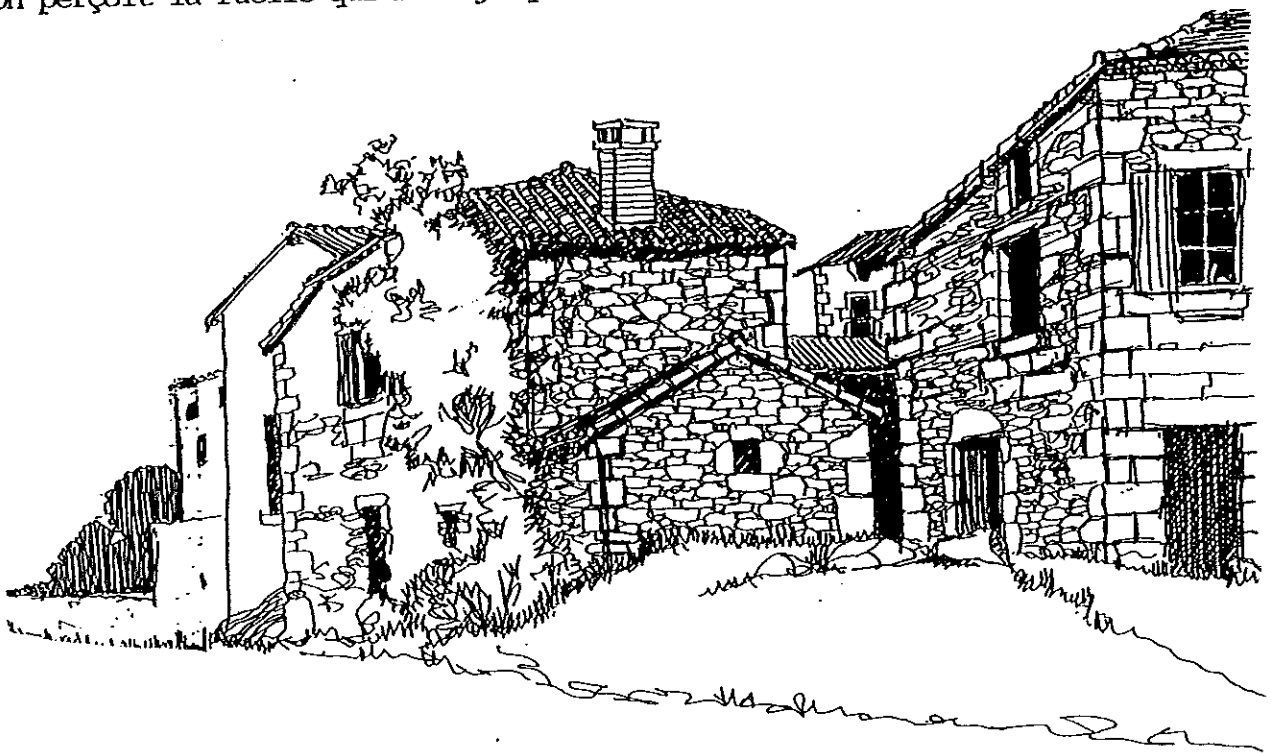
La maison "Chilhaud" dans le hameau des Andrivaux.
En bout de la ruelle on perçoit l'amorce des bâtiments
de l'ancienne Commanderie de l'Ordre du Temple.

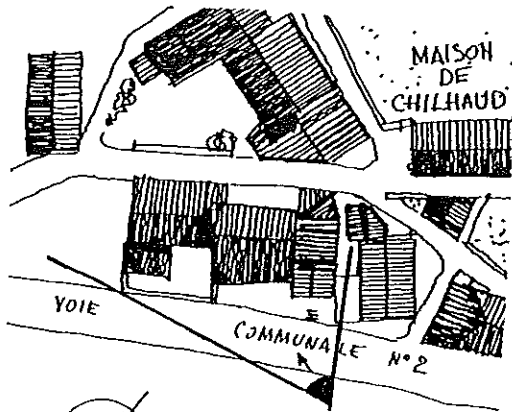


Jean-Jacques DANIEL le 30.04.1995



Le hameau des Andrivaux, vue du bas, en bordure de la voie communale n° 2 du Pas de l'Anglais à "Psychey". On perçoit la ruelle qui mène jusqu'à la maison "Chillhaud".



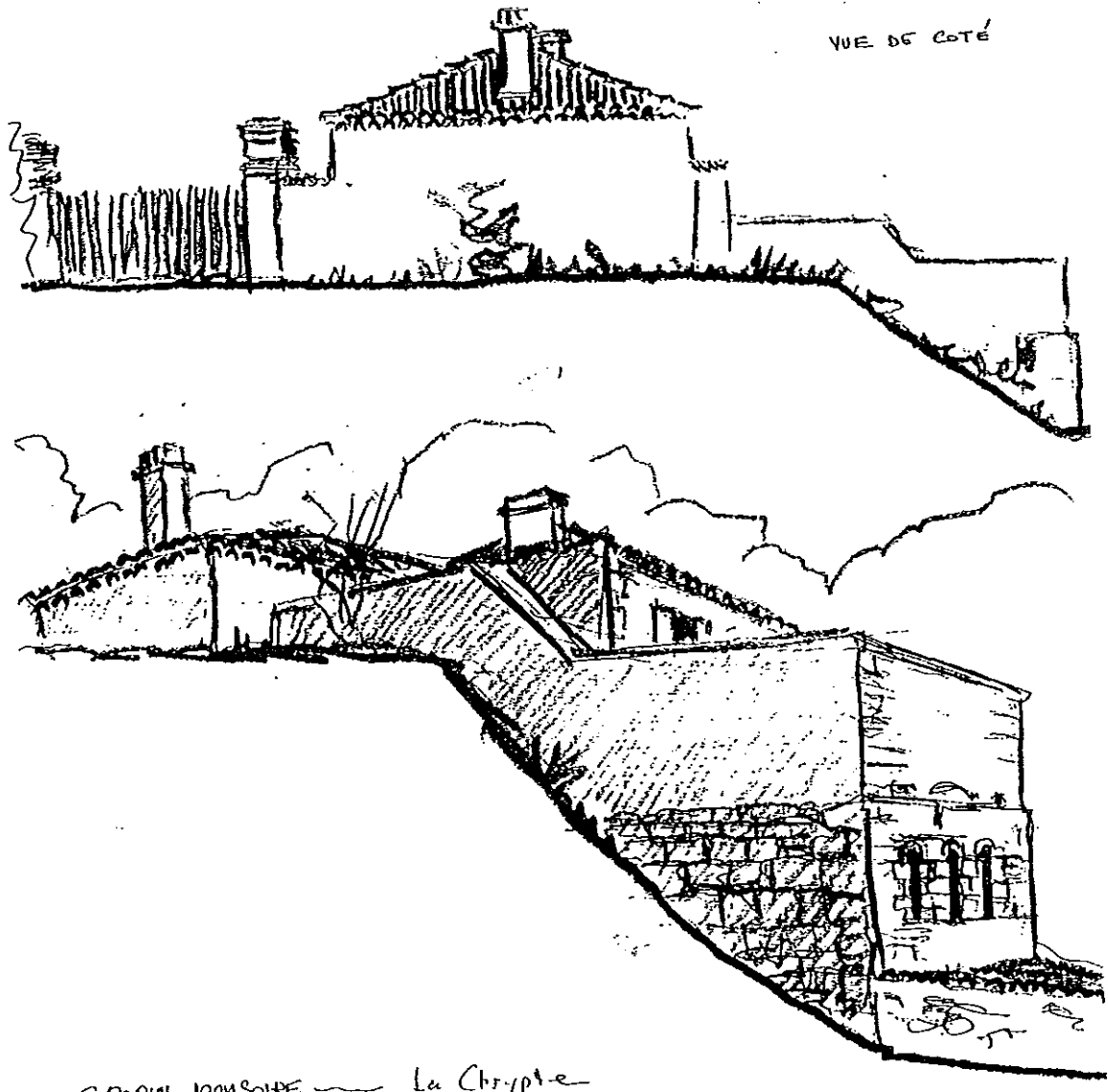


Autre vue depuis la voie communale présentant un très bel ensemble avec fenêtres à meneaux qui mérite une restauration soignée.



La crypte de l'ancienne église dont la partie en élévation orientée à l'est est visible depuis la rue des Templiers. Le chevet est percé de trois fenêtres à ébrasements, seuls vestiges architecturaux de cette dernière qui fut démolie sur autorisation de l'état datant de 1850.

VUE DE CÔTÉ



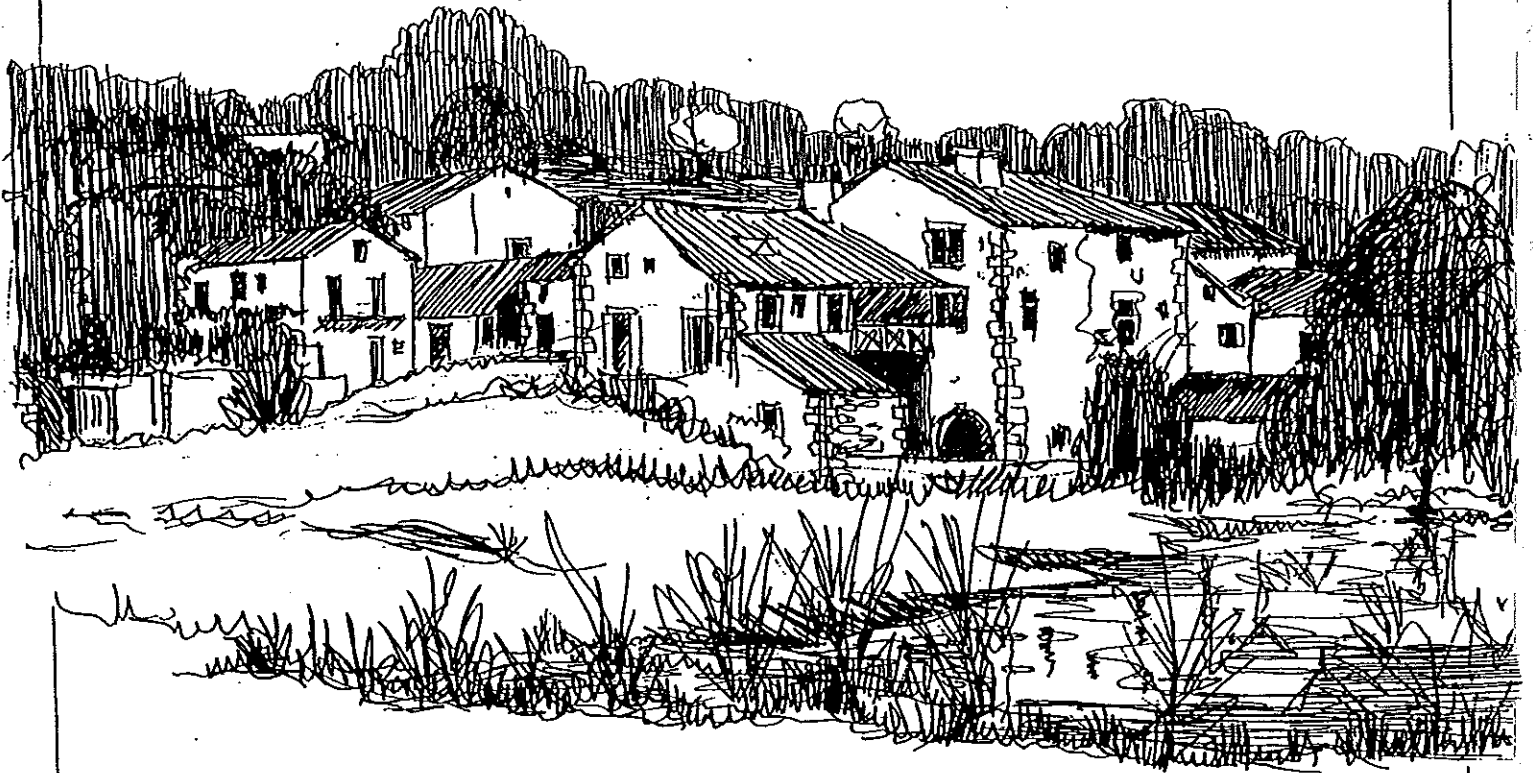
CROQUIS TRANSCVERSE — La Crypte

1

Le pigeonier qui se trouve dans les dépendances de l'ancienne commanderie du temple, est de plan octogonal et mesure 5 mètres de diamètre ; la toiture autrefois en lauzes s'est effondrée. Très méconnu, il est vraisemblablement l'un des plus anciens pigeoniers (peut être du XII^{ème} siècle) dont le Périgord puisse d'enorgueillir.



Vue d'ensemble du hameau des Andrivaux depuis le petit pont situé allée des Chevaliers.

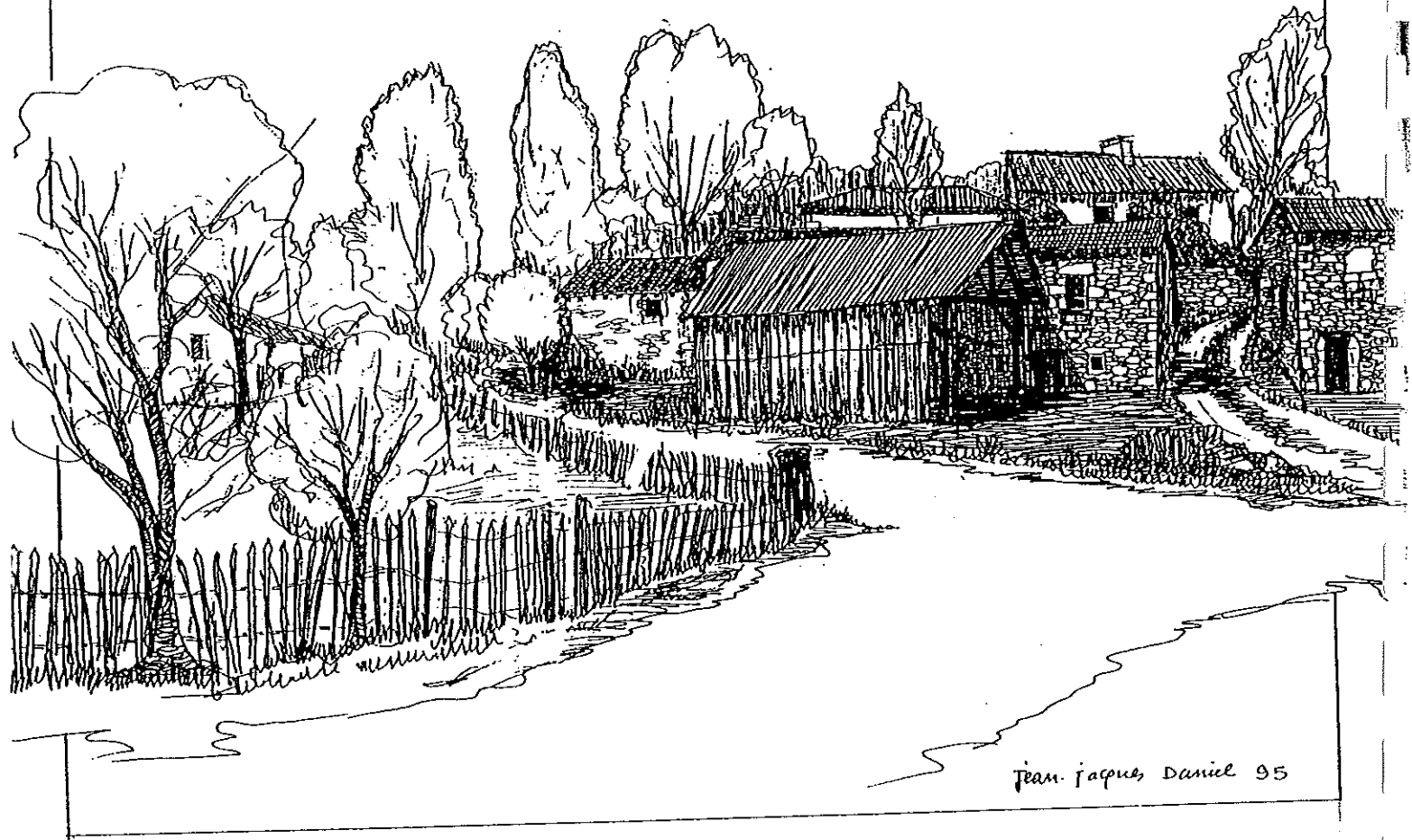


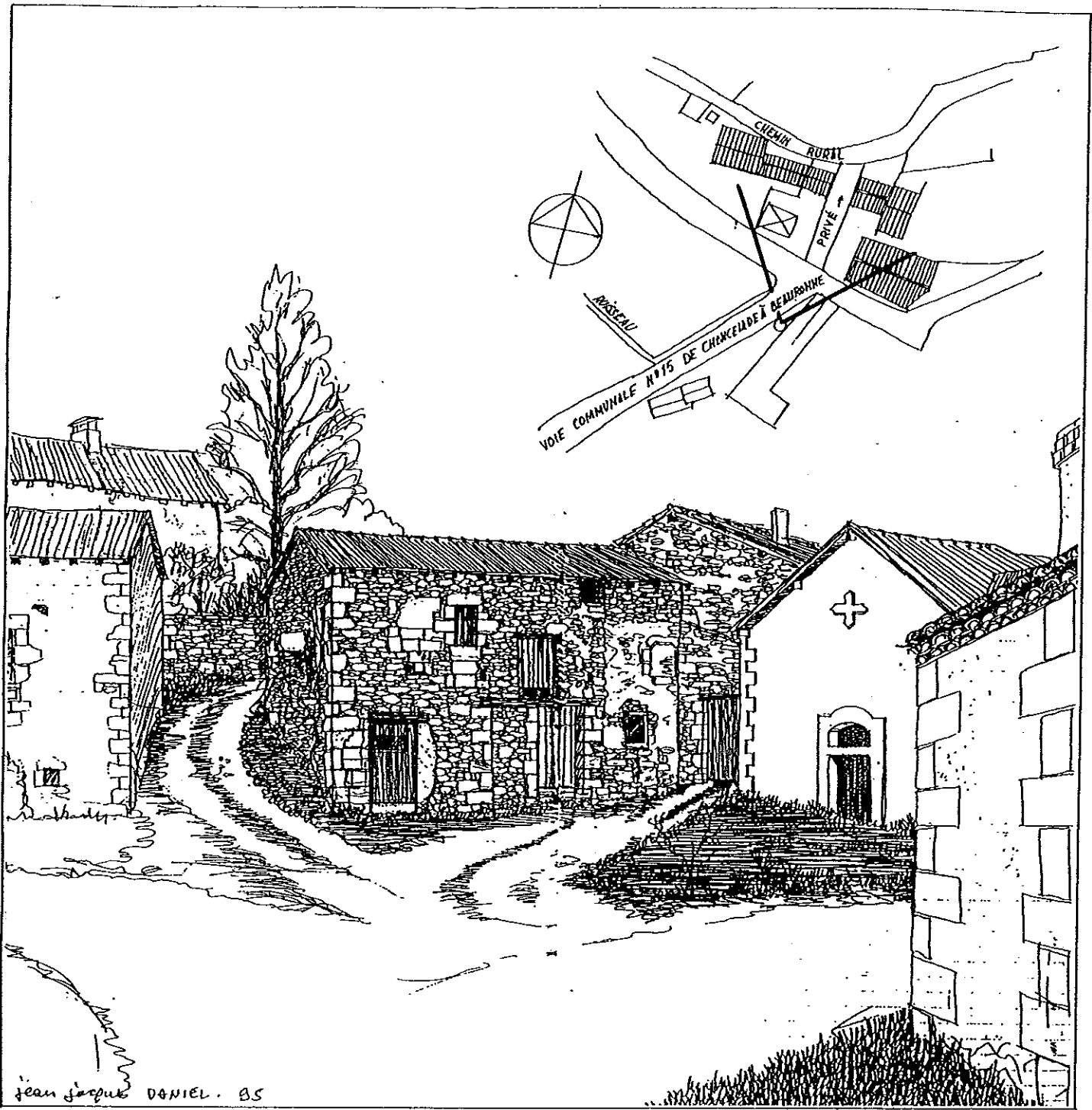
3.3. LE HAMEAU DE BEAURONNE

Le Hameau présente un ensemble représentatif d'habitat rural ancien dont les origines sont pour la plupart médiévales, il s'organise autour de l'ancienne route d'Angoulême, sur un terrain marqué par une forte densité de sources due à un système karstique particulier. Une visite sur les lieux permet de repérer :

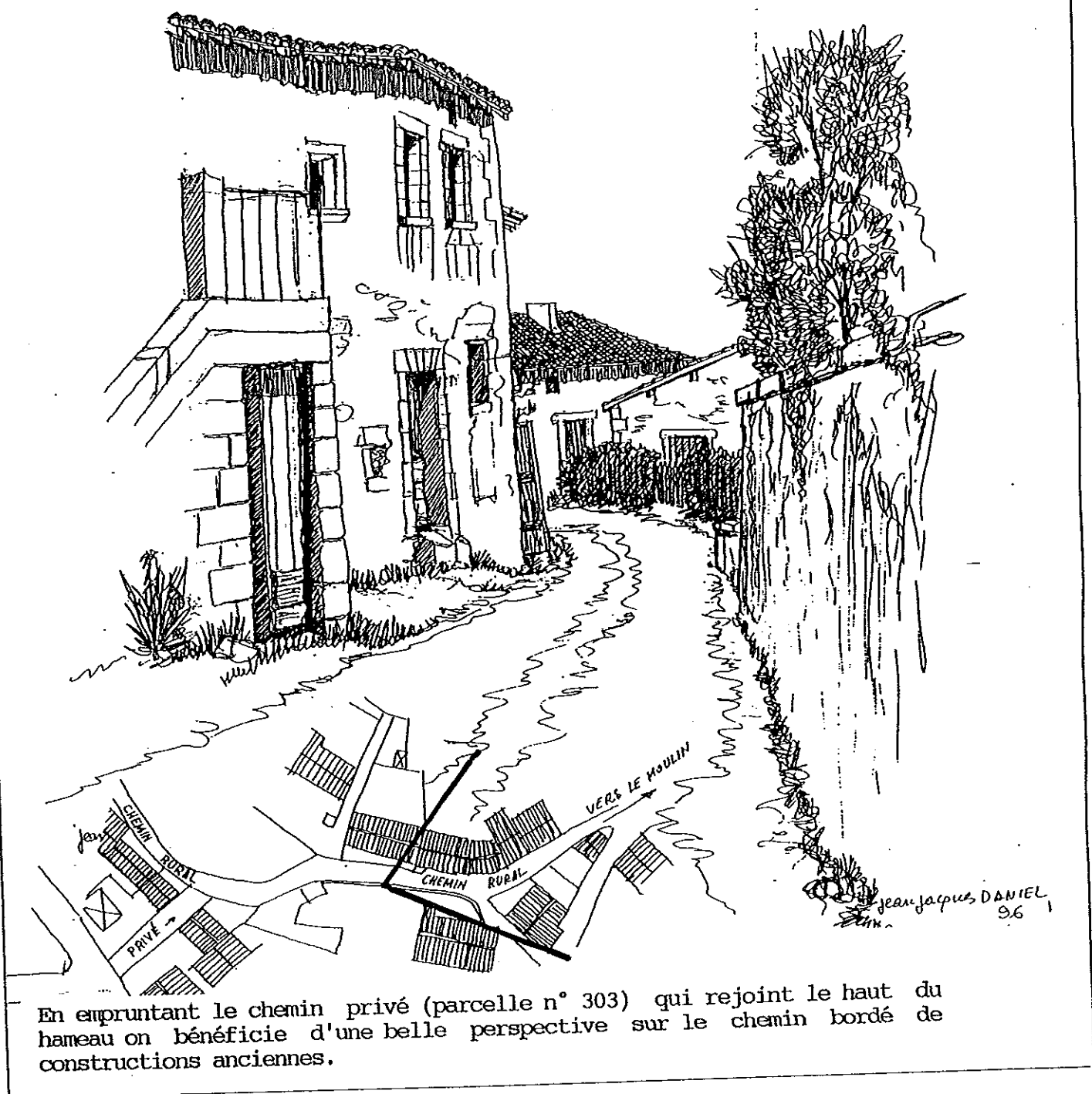
- des sites d'exploitation de carrières amorcées, comme celle qui se trouve chez Mr CHEVILLOT,
- un ancien lavoir,
- un ancien moulin, dépendant de l'Abbaye de Chancelade, avant la Révolution, en service jusqu'en 1963, actuellement propriété de Mne LERAUD.
- une cave identifiée comme la crypte de l'Eglise disparue de Beauronne appartenant à Mr PELISSON. Ce dernier signale sur sa propriété la découverte de vestiges de sépultures, d'ossements, d'éléments d'un ancien pavement. Cette église est mentionnée dans plusieurs sources.

Dès l'arrivée depuis la voie communale n° 15 en venant de Chancelade, on perçoit deux constructions anciennes de caractère qui mériteraient d'être restaurées ou pour le moins recouvertes en tuiles Canal de récupération (pour remplacer les plaques ondulées sur celle de gauche et les tuiles mécaniques du type "Marseille losangées" sur celle de droite).





jean jacques DANIEL. BS



En empruntant le chemin privé (parcelle n° 303) qui rejoint le haut du hameau on bénéficie d'une belle perspective sur le chemin bordé de constructions anciennes.



Jean Jacques DANIEL. 16.04.96

Le lavoir : situé au delà de la voie ferrée nous fait découvrir une autre perspective du hameau coté Est.

L'ancien moulin dépendant de l'Abbaye de Chancelade qui est resté en service jusqu'en 1963 -



Jean Jacques Daniel
08.10.94

Vue du hameau depuis le chemin venant de Maison carrée, avant le pont qui franchit la Beauronne.



Jean-Jacques DANIEL. 11.04.96

Beauronne

3.4. LE HAMEAU DES MAINES

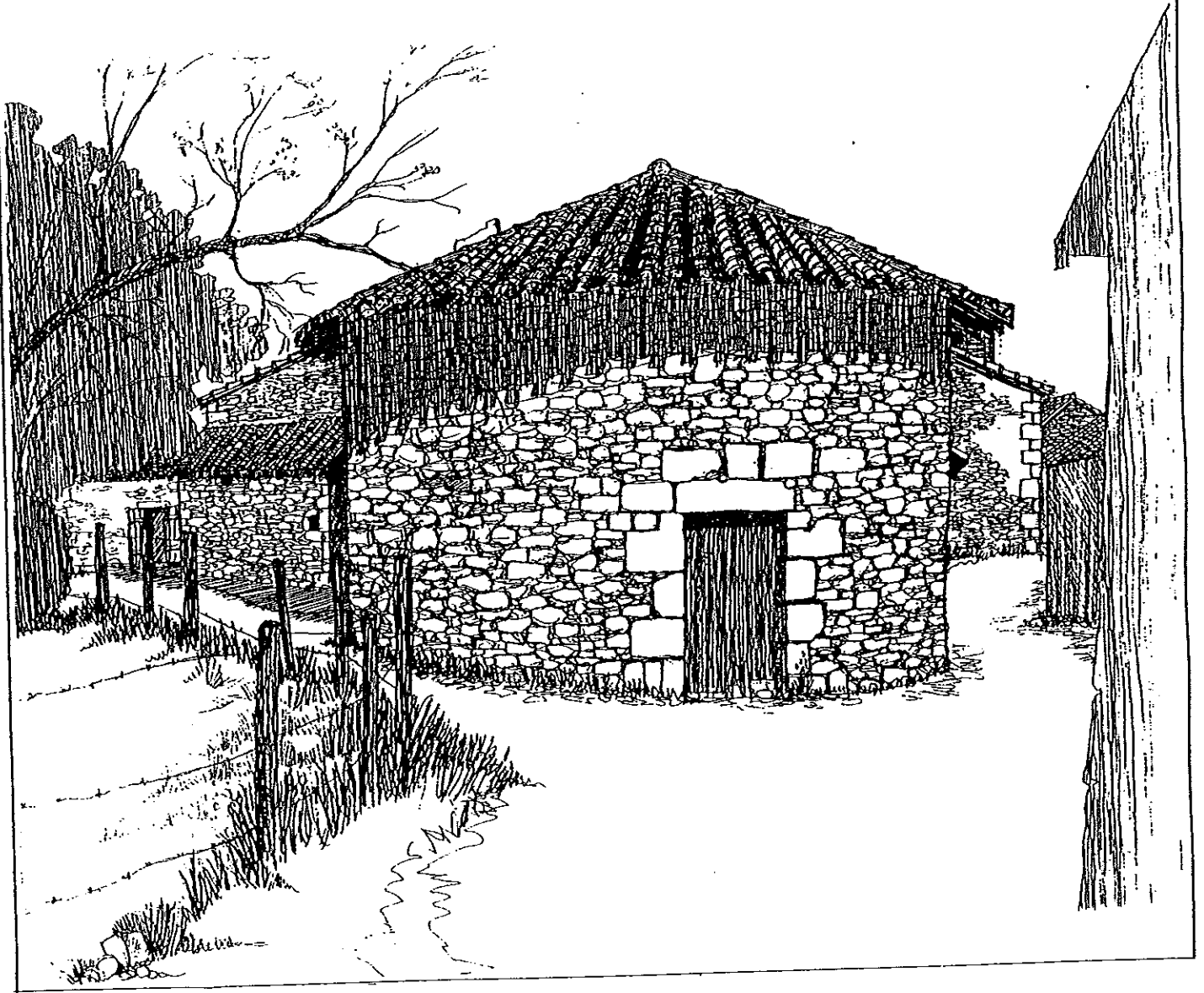
Le Hameau des Maines se fait aujourd'hui très discret, en effet il est pris en étau par le développement des constructions de la ville de Chancelade.

Autrefois ces quelques maisons regroupées étaient les seules avoisinant l'Abbaye.

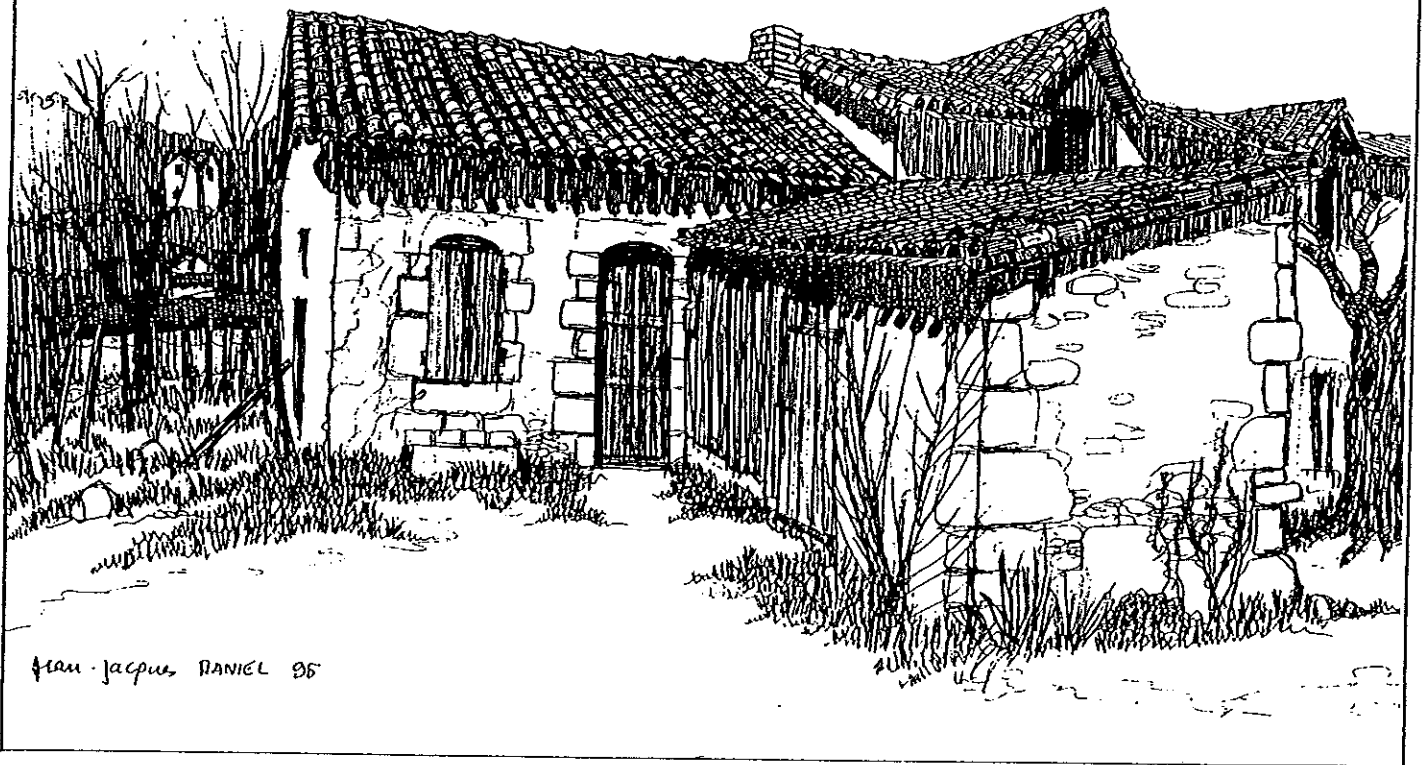
Le site de cette dernière est resté pratiquement vierge de construction, cela en partie dû à la présence de rochers et des nombreux méandres de la Beauronne. Par contre la commune de Chancelade, autrefois issue de la fusion de Beauronne de Chancelade et des Andrivaux, s'est plutôt développée vers la vallée de l'isle qui comprend notamment un axe parallèle à la route de Périgueux à Bordeaux. Toute cette zone connut un essor industriel et commercial rapide et l'espace disposé entre la plaine et les contreforts s'est naturellement construit. Aujourd'hui les principaux bâtiments du centre ville, école, mairie, centre socio culturel entourés de maisons d'habitation récentes sont venus s'imbriquer dans l'ancien tissu du hameau devenu invisible. Ce phénomène fut accentué par la création du C.D. 1 Route de l'Isle et de l'embranchement de la route de la TOUR BLANCHE (C.D. n° 2) coupant ainsi le cordon ombilical qui reliait l'abbaye et la Chapelle St Jean depuis la place du 11 Novembre jusqu'à la place des Maines.

L'intérêt s'étant décentralisé et surtout reporté sur la création de maisons récentes on avait quelque peu oublié l'ancien village qui a ainsi bénéficié d'une protection et a gardé bon nombre de constructions anciennes typiques et originales. La réhabilitation de ces dernières, le réaménagement de la place et des ruelles qui mériteraient de redevenir piétonnes, la mise en valeur de l'axe partant des Maines jusqu'à la place de l'abbaye permettraient de recréer l'itinéraire ancien et redonner à ce site tout l'intérêt qu'il mérite.

Cette curieuse construction située en bout d'un groupe d'immeubles les plus anciens, se terminait en arrondi pour permettre le passage des charrettes sans que ces dernières ne mordent sur la parcelle 253. Nous bénéficions ainsi d'un édifice plein de charme qui n'a eu sa raison d'être, que la brouille qui devait sévir entre les deux propriétaires, cette forme, née de la notion "du chacun chez soi", a pour une fois l'avantage de nous laisser une trace positive (d'autant que la parcelle 253 n'a jamais été construite).



1
Cette maisonnette pleine de charme située sur la parcelle 403, nous fait penser à l'habitation d'un carrier, elle était dotée d'un jardin potager de modeste taille (parcelle 402) et la parcelle 259 y fut vraisemblablement rattachée par la suite. Aujourd'hui elle appartient au même propriétaire que l'habitation voisine (parcelle 229) et mériterait d'être restaurée avec beaucoup de parcimonie et de délicatesse. Sur l'annexe on trouve un bon exemple de bardage du type vertical à planches irrégulières (souvent du châtaignier).

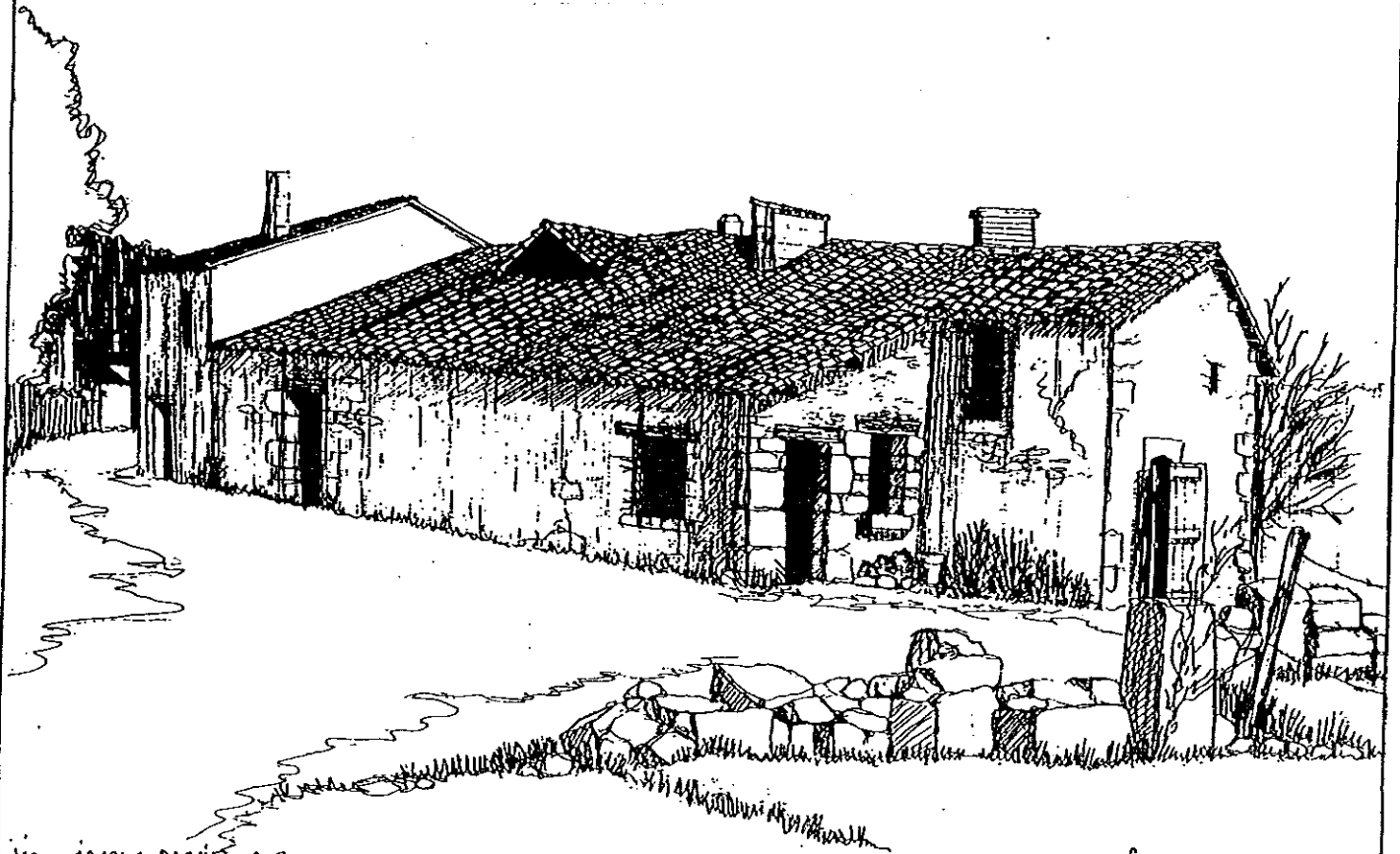


Encore un bel exemple où la ruelle a gardé son style original ; on note ici aussi, la présence de bardages et de portes en planches de châtaignier posées verticalement de largeur variable, les avant-toits sont en bois (pas de génoise) avec chevrons et voliges de châtaignier. Quelques roses trémières le long des murs seraient les bienvenues.



Jean Jacques DANIEL 86

Cette ancienne maison en bordure du hameau est coiffée d'une lucarne bâtie à la façon d'un grand houteau. On notera les souches de cheminée en pierre de taille, et au premier plan les vestiges d'un ancien mur de clôture avec une pile située en bordure de la parcelle 273.



Jean-Jacques DORVILLE '86

Les Maires

Village des Maines

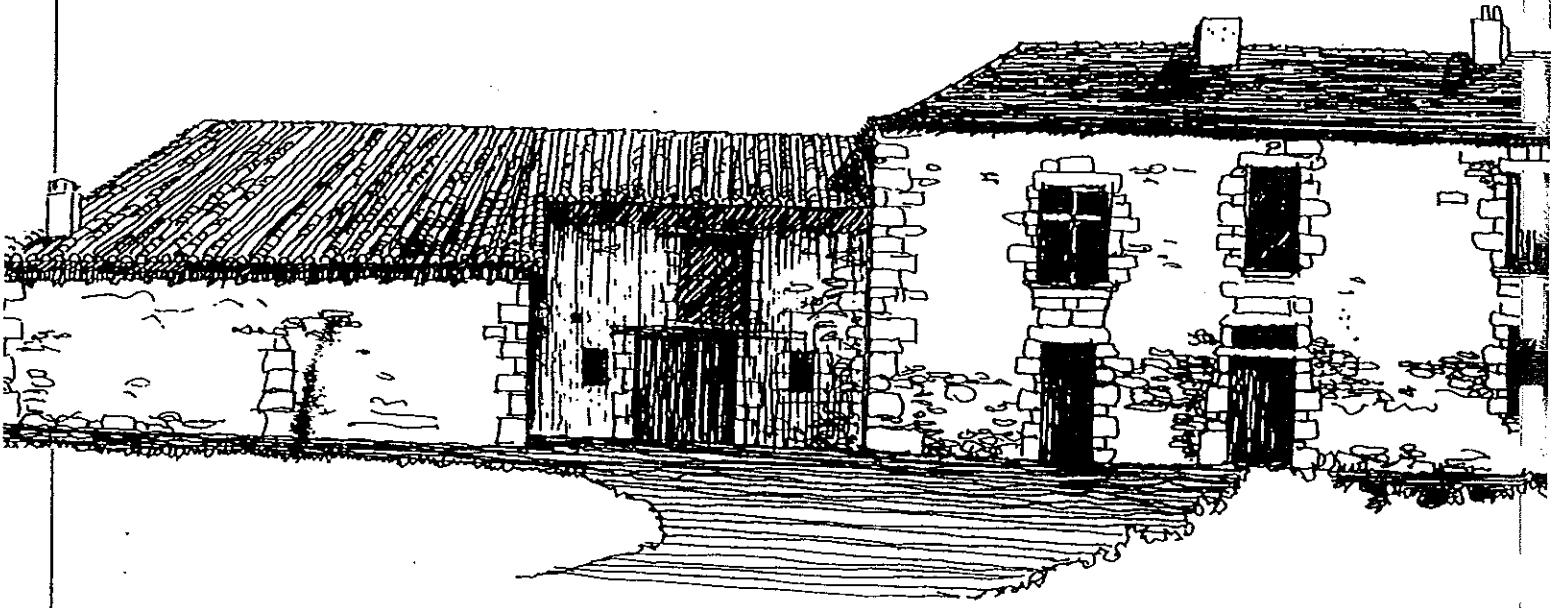
Vue vers la place des Maines

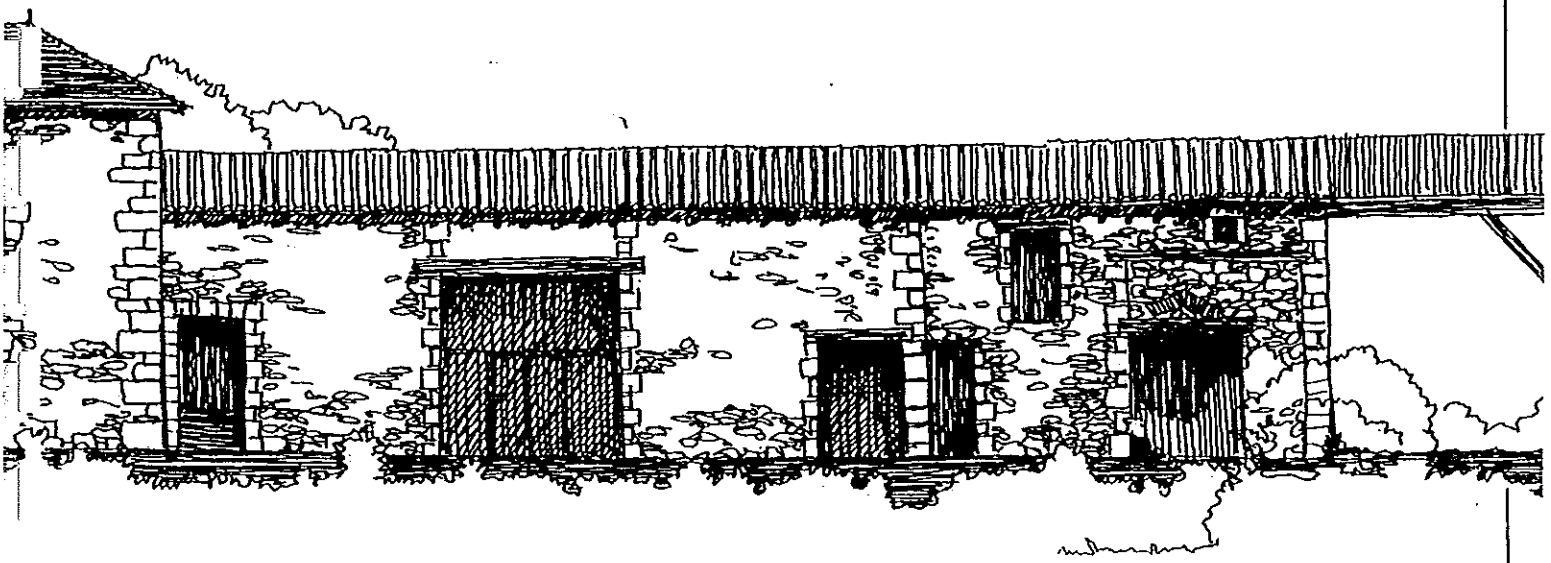


3.5. LE VILLAGE DE CHERCUZAC

Situé dans la vallée de l'Isle, accessible depuis le C.D. n° 710 (Route de Ribérac) Chercuzac compte nombre de constructions anciennes. Autrefois situées dans une zone agricole fertile, les bâtisses sont de qualité et on en dénombre au moins deux qui possèdent des fenêtres à meneaux. La morphologie urbaine fait ressortir un alignement Est-Ouest le long de la route de Chercuzac, puis plus au Sud, organisé autour d'un puits, une série de constructions en très bon état de conservation ; ici l'on trouve indifféremment des avant-toits relativement saillants et quelques génoises. La tuile canal prédomine ; malheureusement fin XIX^e des dépendances d'aspect plus moderne sont venues se greffer ainsi qu'une villa située au croisement du chemin de Chercuzac aux creuses. Chercuzac étant situé à proximité de la zone la plus active de la commune sur le plan artisanal et commercial, (puisqu'à deux pas de la "Maison des Compagnons" et de la zone "des Gabares") mérite toutefois d'être sauvegardé et restauré ; les voies sont bordées de murs sans chaperon, sur le dessus et méritent également toute l'attention. Ceux-ci, au fur et à mesure de leur dégradation devront être rebâtis à l'identique. Il en sera de même pour le puits situé sur la placette.

Développé de façade Route de Chercuzac





L'arrivée vers "Chercuzac" vue du chemin des Ecluses

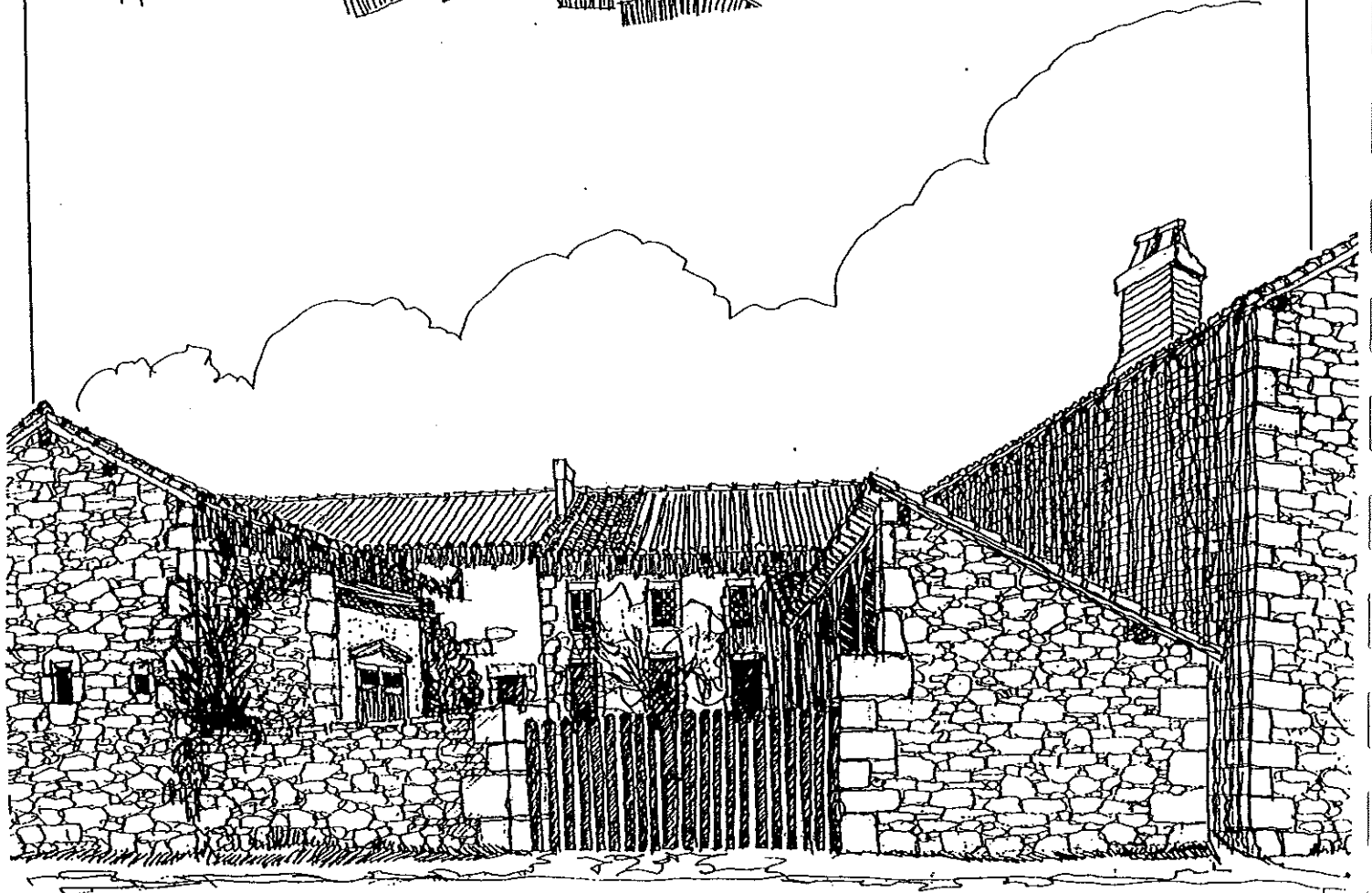
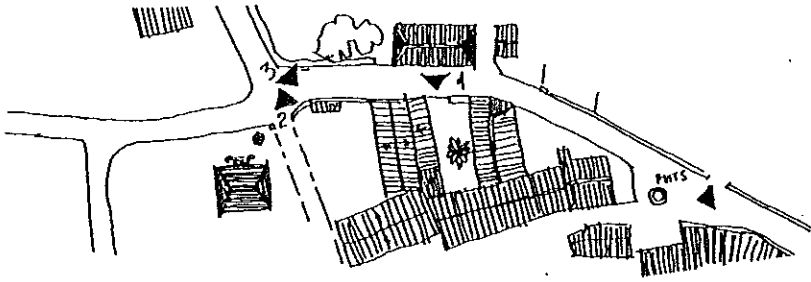


Jean-Jacques DANIEL . 86

Chercuzac : le puits entouré de bâtisses anciennes.
On notera le mur de clôture en pierres sèches sans chaperon.

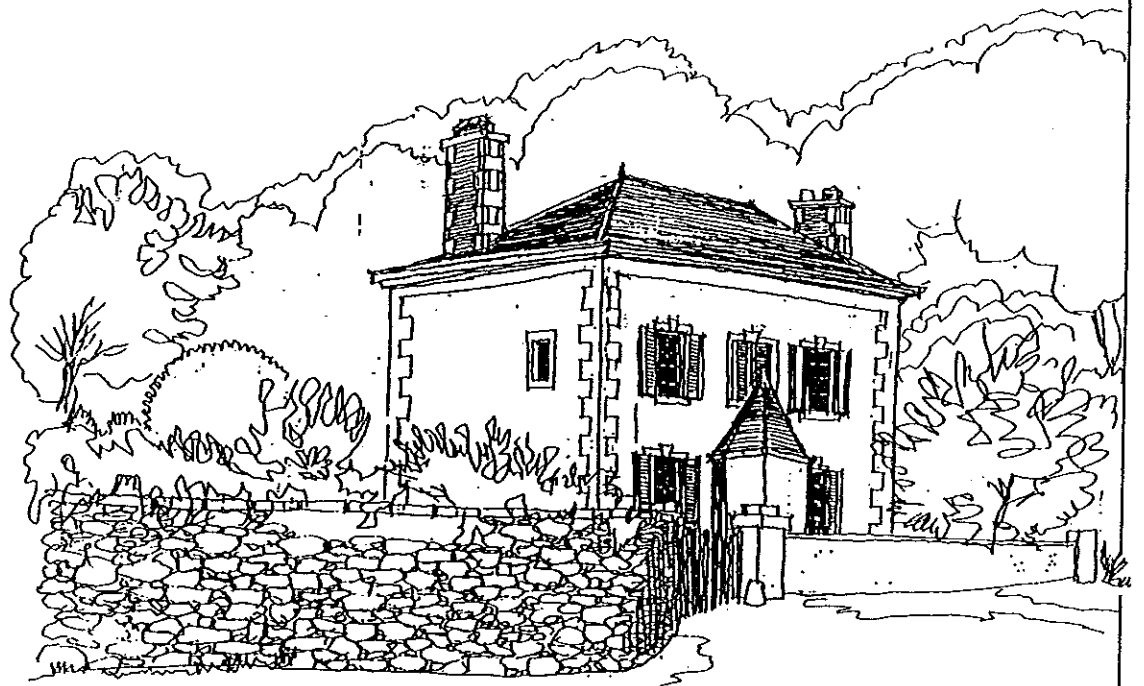


Maisons anciennes et dépendances en bordure du chemin rural de Chercuzac aux garennes (1)



Jean-Jacques DANIEL 96 -

Vue n°1



Villa "Chemin du Chambon" fin XIXè (2)



Jean-Jacques RASSEL '96

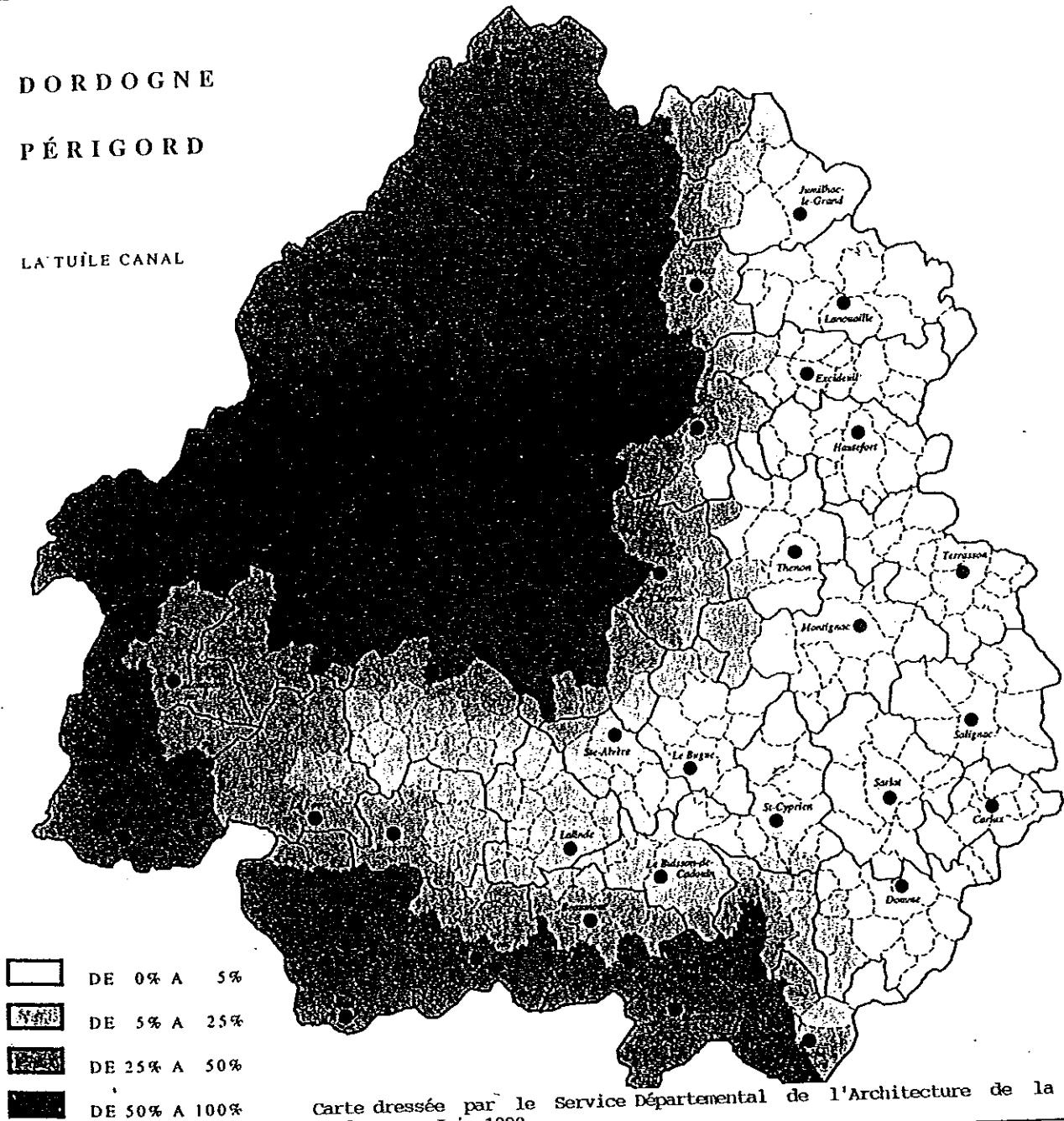
Dépendances fin XIXè début XXè (3)

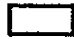
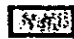


3.6. VOLUMES DE COUVERTURE ET MATERIAUX DE COUVERTURE

DORDOGNE

PÉRIGORD

LA TUÏLE CANAL



-  DE 0% A 5%
-  DE 5% A 25%
-  DE 25% A 50%
-  DE 50% A 100%

Carte dressée par le Service Départemental de l'Architecture de la Dordogne en Juin 1990.

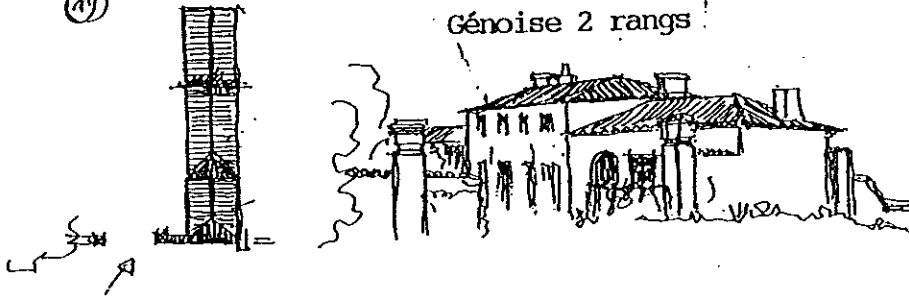
La majorité de la commune est couverte en tuiles canal. On trouvera des exceptions en tuiles plates, d'abord dans les bâtiments de l'Abbaye elle même (logis de Bourdeille) ainsi que pour certaines croupes des bâtiments les plus anciens (Les Maines, Beauronne). Mais la plus grande proportion reste en tuiles canal, avec avant-toit en bois, ou génoise simple, quelques croupes sont en tuiles plates. Le hameau le plus représentatif : les Andrivaux confirme cette règle, la pente étant souvent supérieure à 35 %, les souches de cheminées sont en pierres pour les bâtiments les plus anciens ou en briquettes pour les plus récentes. On trouve peu de lucarnes excepté quelques unes du type engagées et celles non d'origine sur la maison faisant partie des annexes de la commanderie des Andrivaux (voir croquis ci-après).



Les Andrivaux "Ancienne Commanderie"

(1)

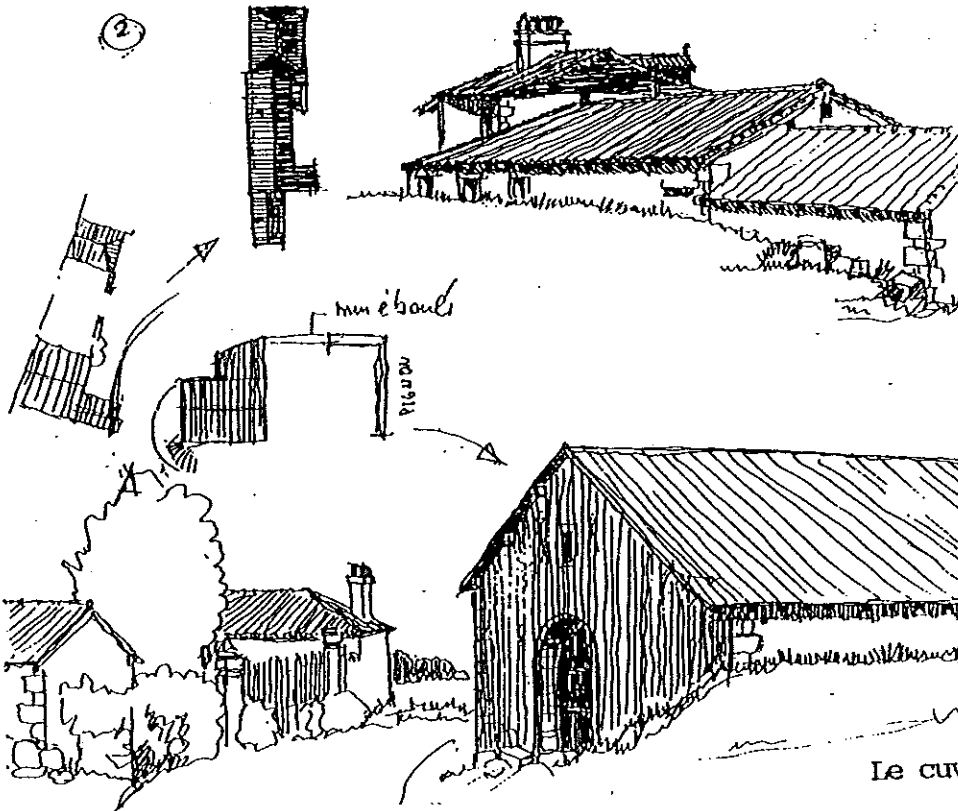
Génoise 2 rangs



Habitation Langlet

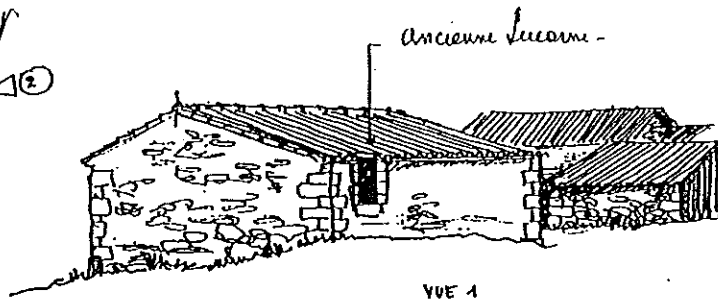
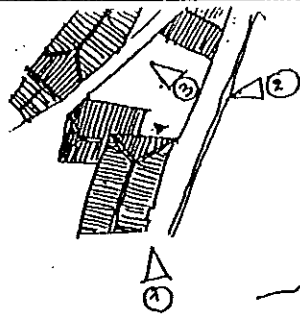
2 lucarnes

(2)

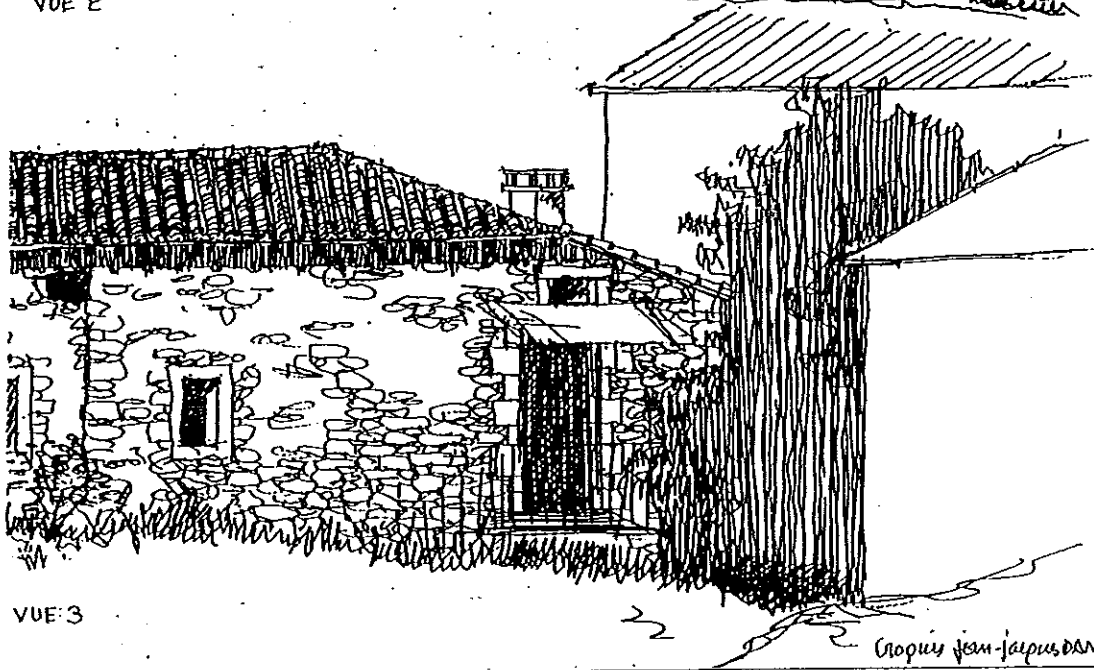
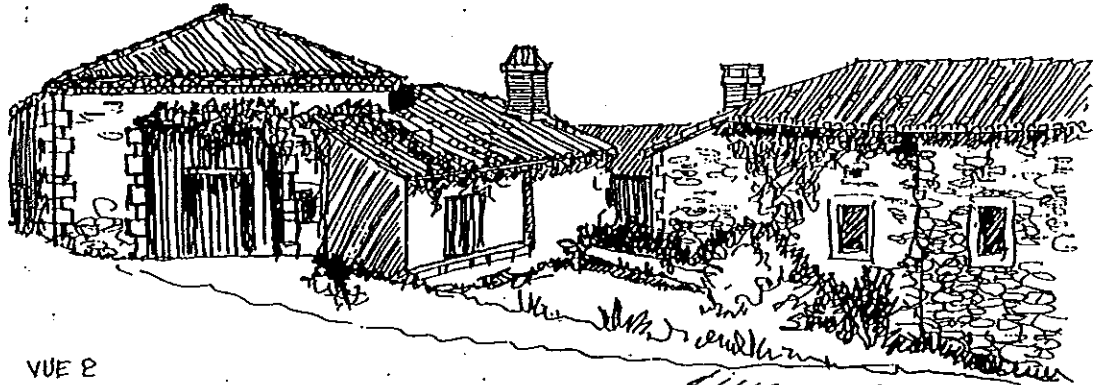


Le cuvier

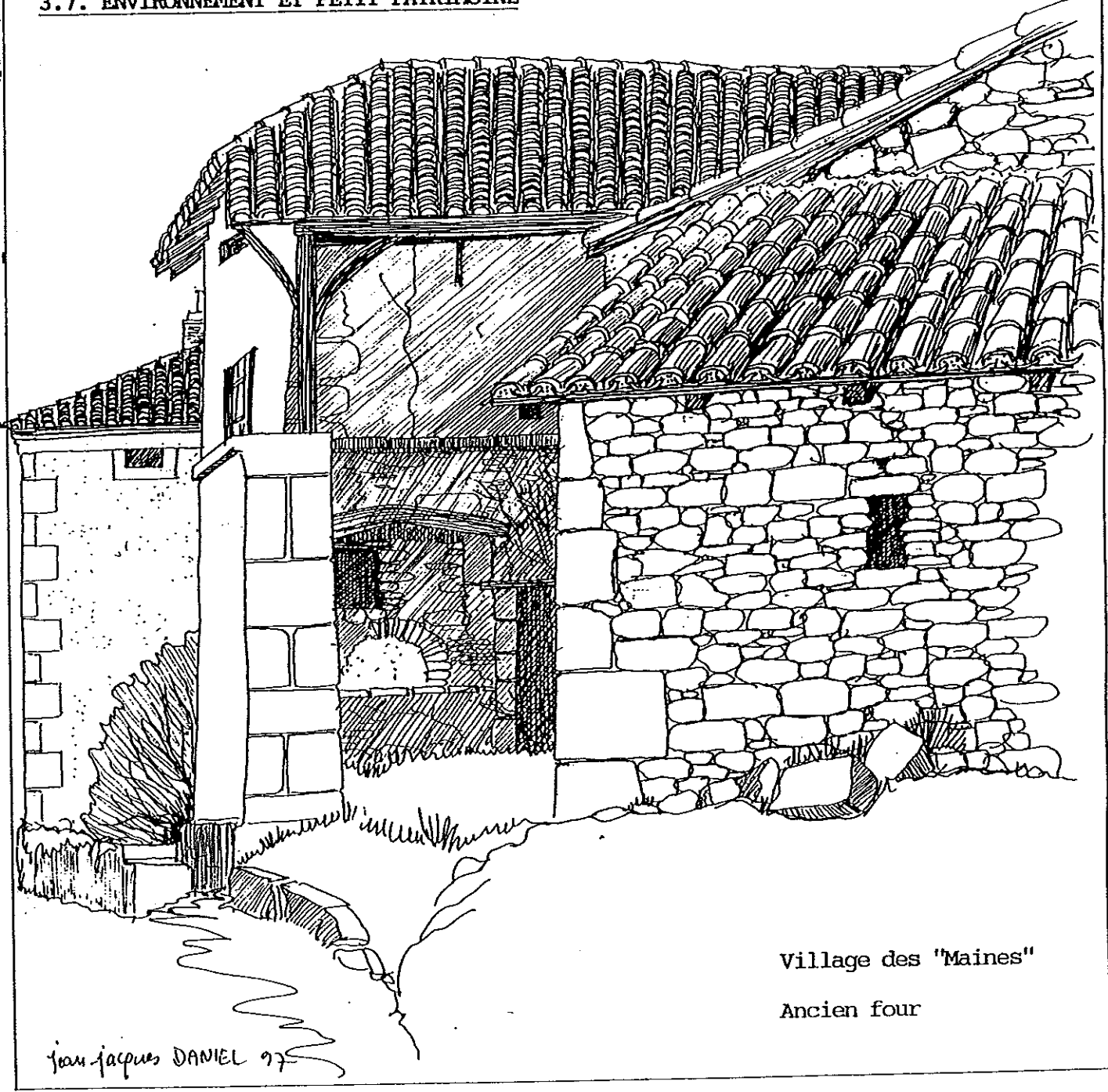
Copie Jean Jacques DANIEL le 26 Sept. 1994.



Volumes caractéristiques de toitures



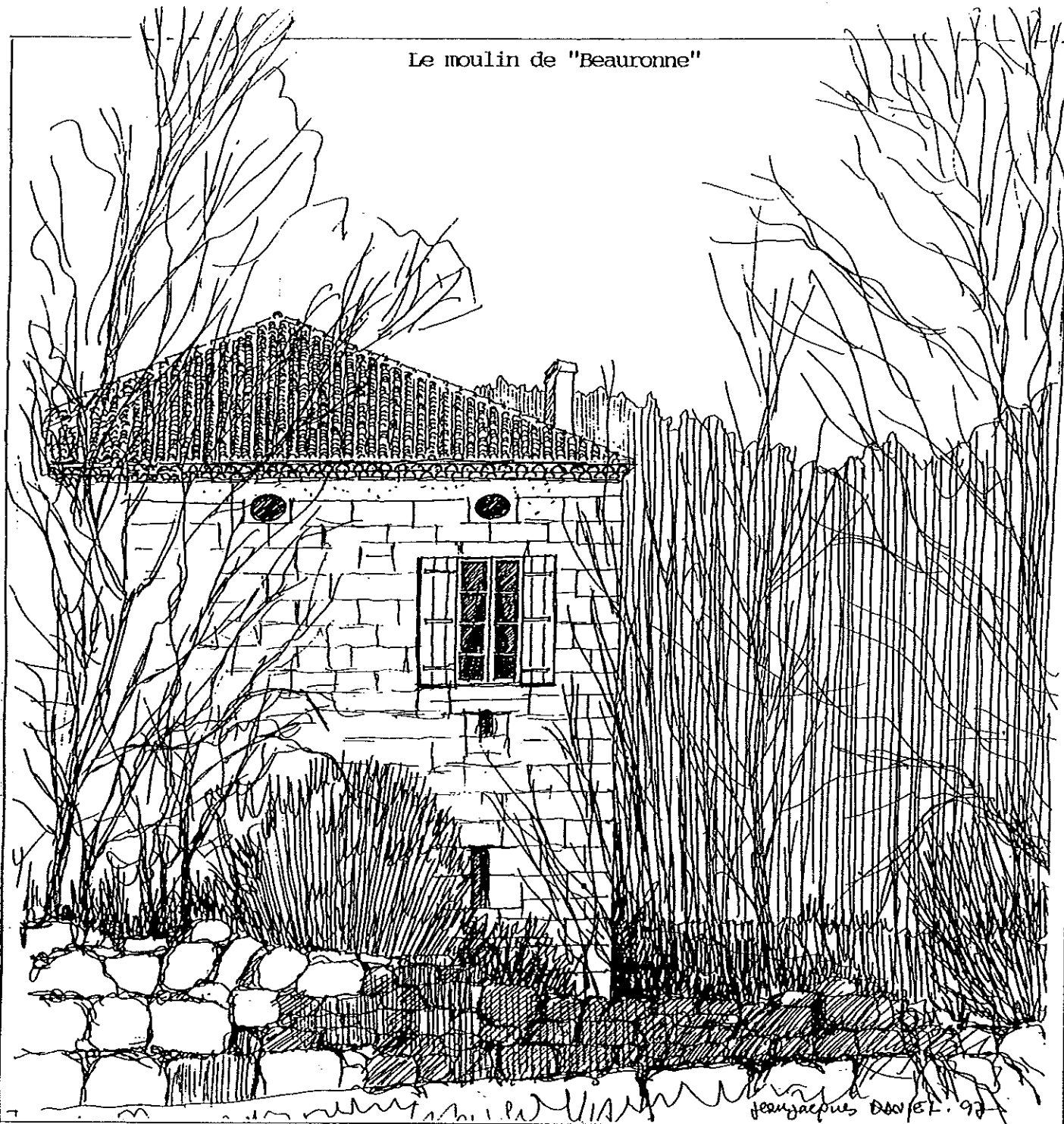
3.7. ENVIRONNEMENT ET PETIT PATRIMOINE



Village des "Maines"

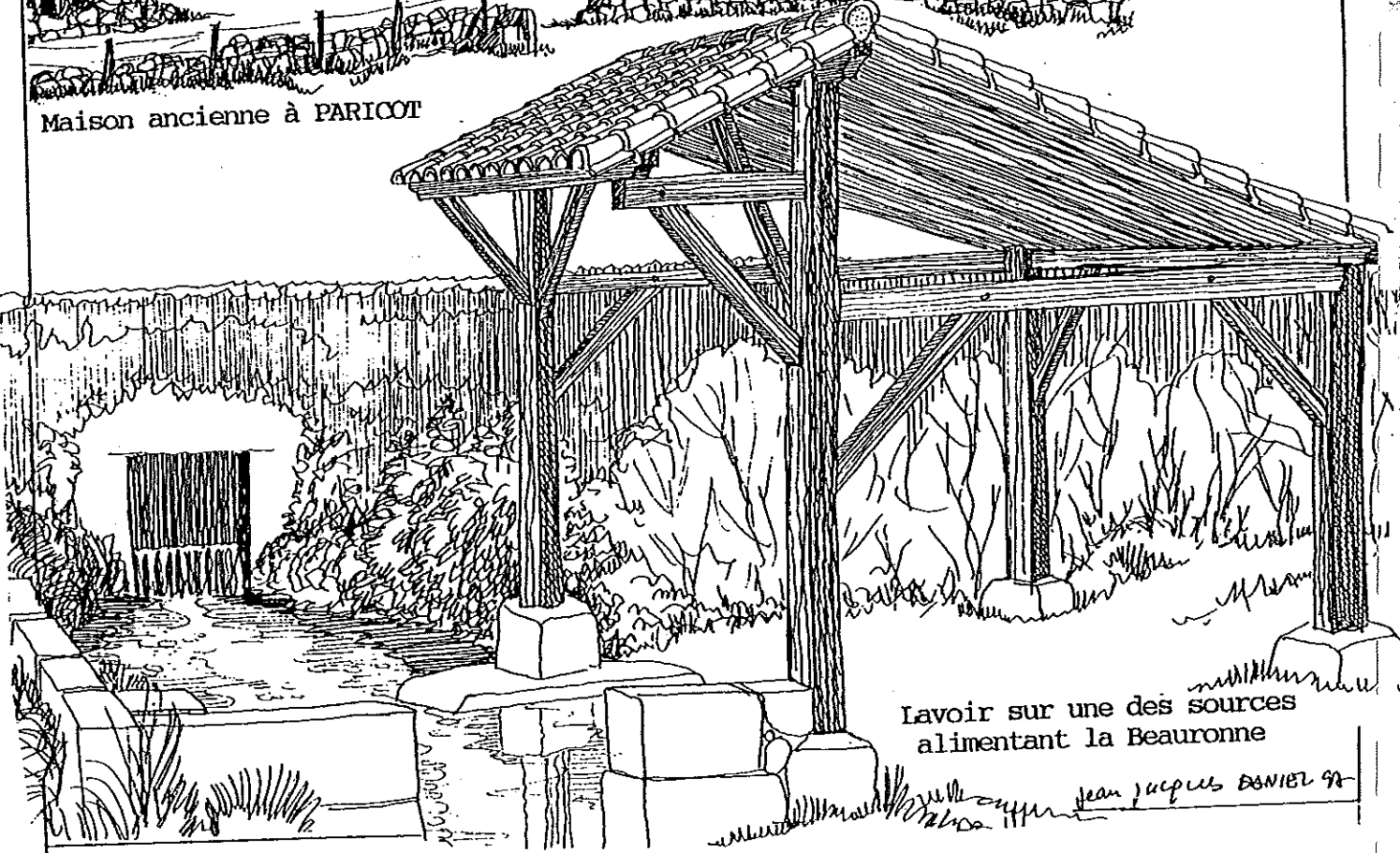
Ancien four

Le moulin de "Beauronne"





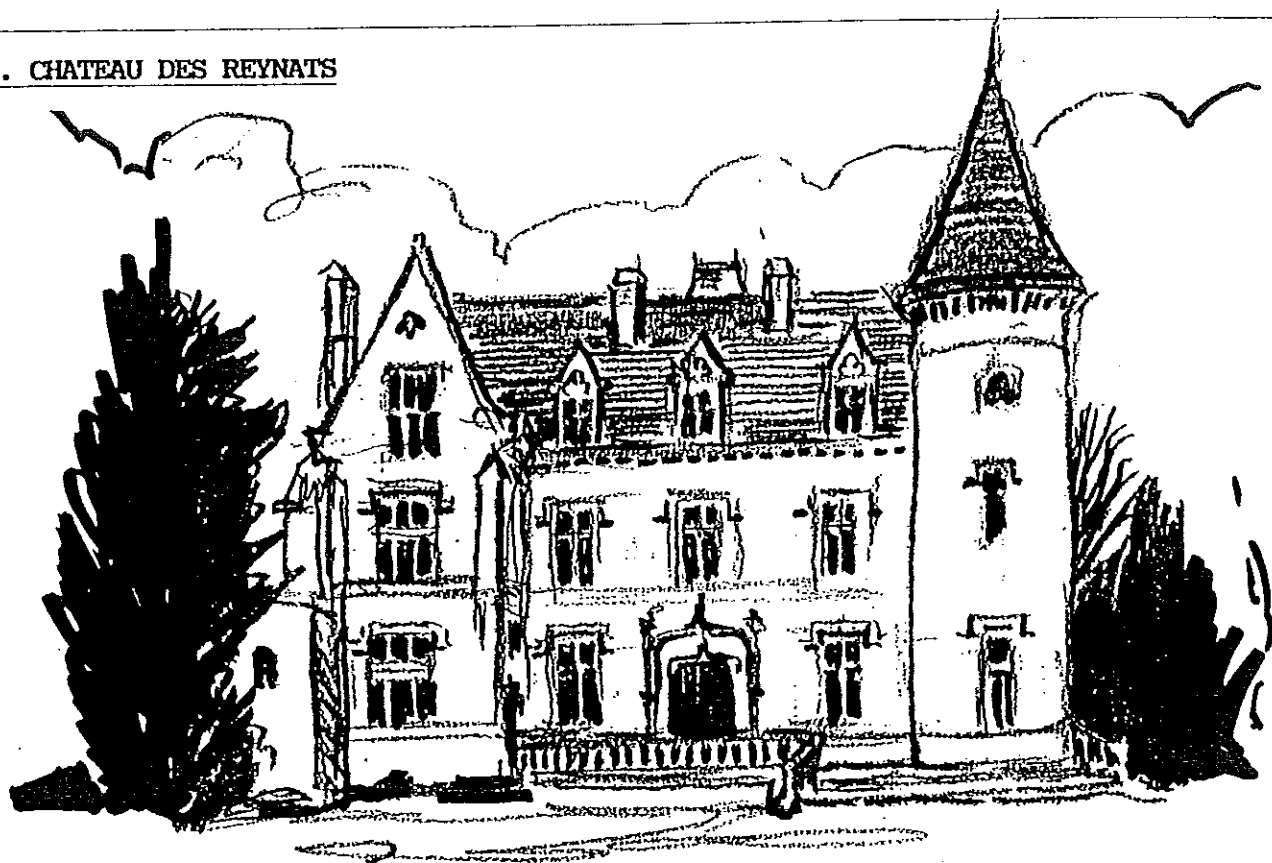
Maison ancienne à PARICOT



Lavoir sur une des sources alimentant la Beauronne

Jean Jacques DANIEL 98

3.8. CHATEAU DES REYNATS

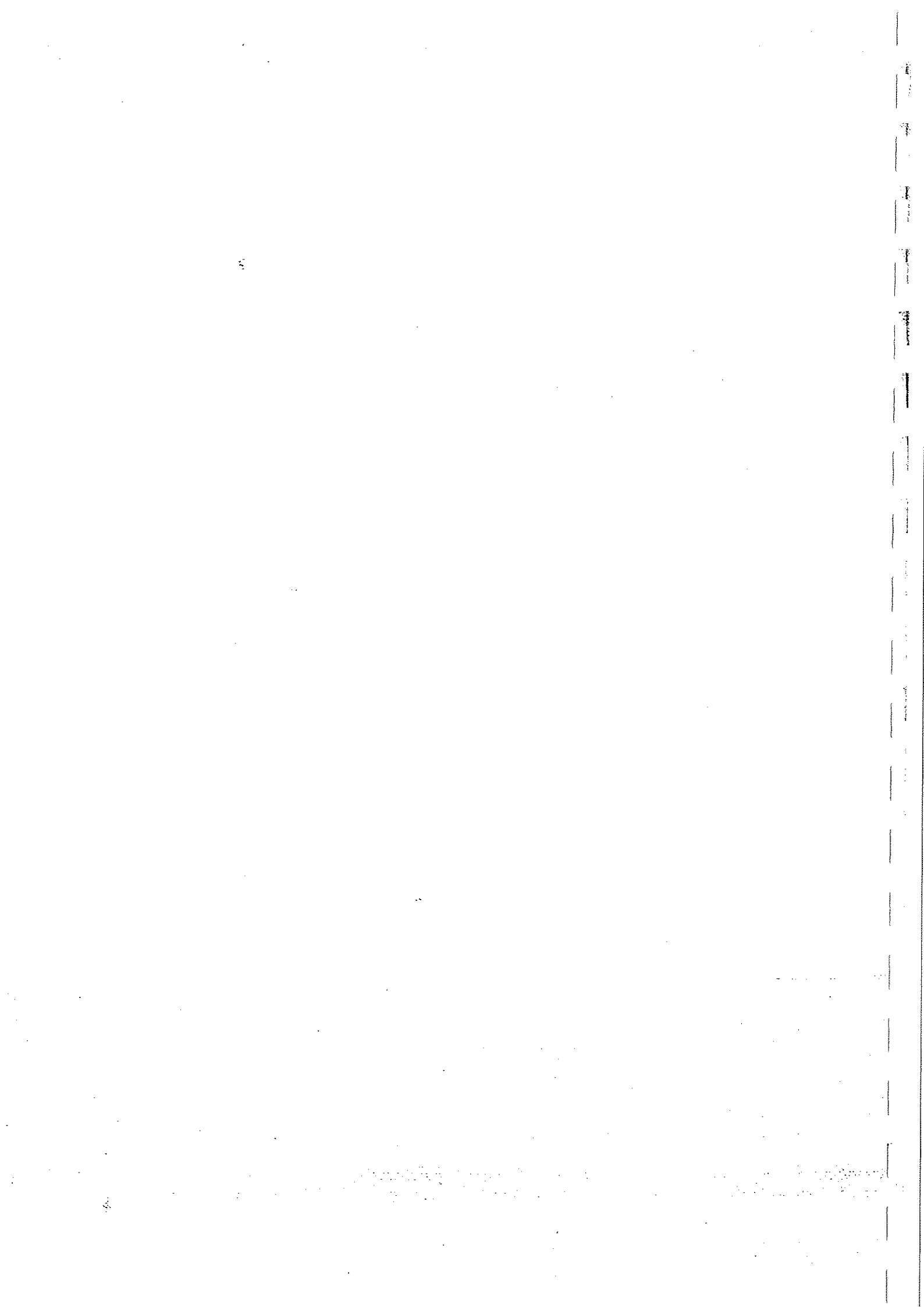


LE CHATEAU DES REYNATS

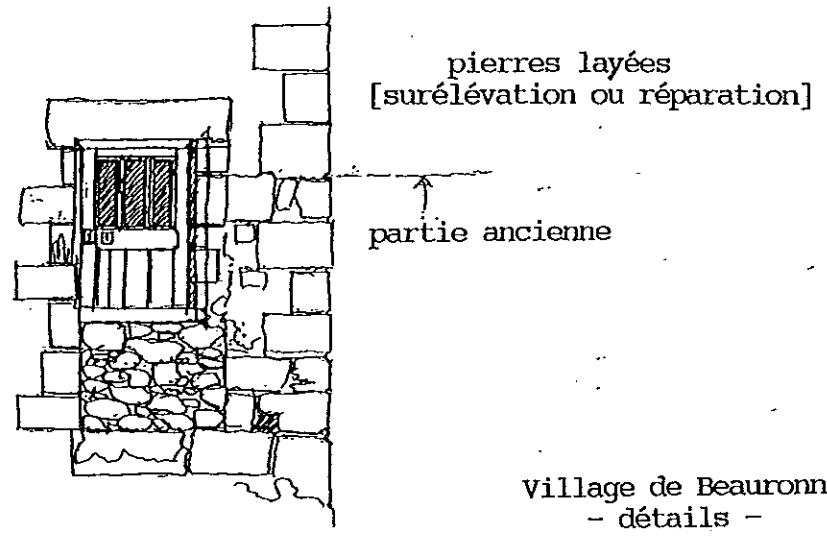
Les vicissitudes connues par le Château des Reynats au cours du XXème siècle retraduisent assez fidèlement l'histoire des moeurs et des événements des dernières décennies. Il fut en effet successivement, depuis sa construction en 1890 : restaurant, demeure bourgeoise, école professionnelle, colonie de vacances, centre d'accueil pour les rapatriés d'Algérie, pour devenir enfin hôtel de luxe.

Son style néo-gothique de la fin du siècle dernier, son parc orné de cèdres seront ses atouts dans cette nouvelle fonction. Les articles suscités dans la presse par sa réhabilitation ont attiré l'attention sur Chancelade, et prouvé que son devenir ne laissait pas indifférent.

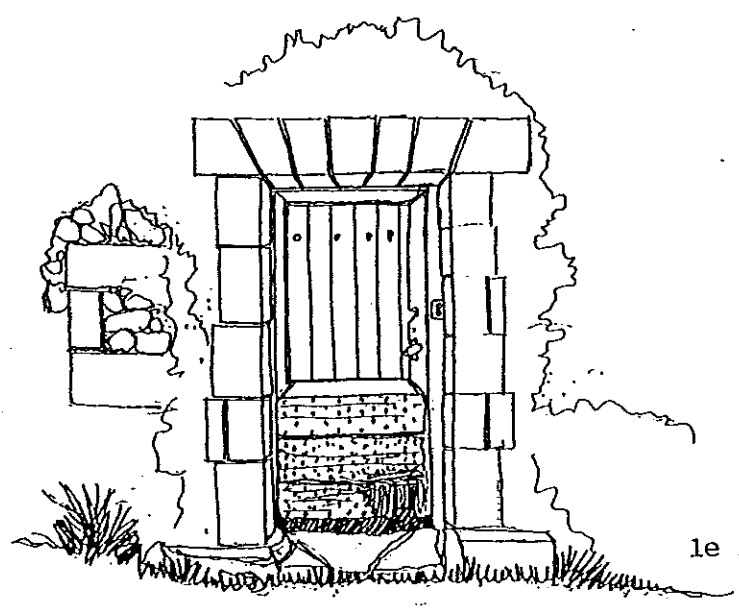
Anne-Marie SIMEON, Dordogne Libre, 3 mai 1990, dernière page.
Alain BERNARD, Sud-Ouest, 21 mars 1990, page C.
Dordogne Libre, 18 juillet 1990, page 12.

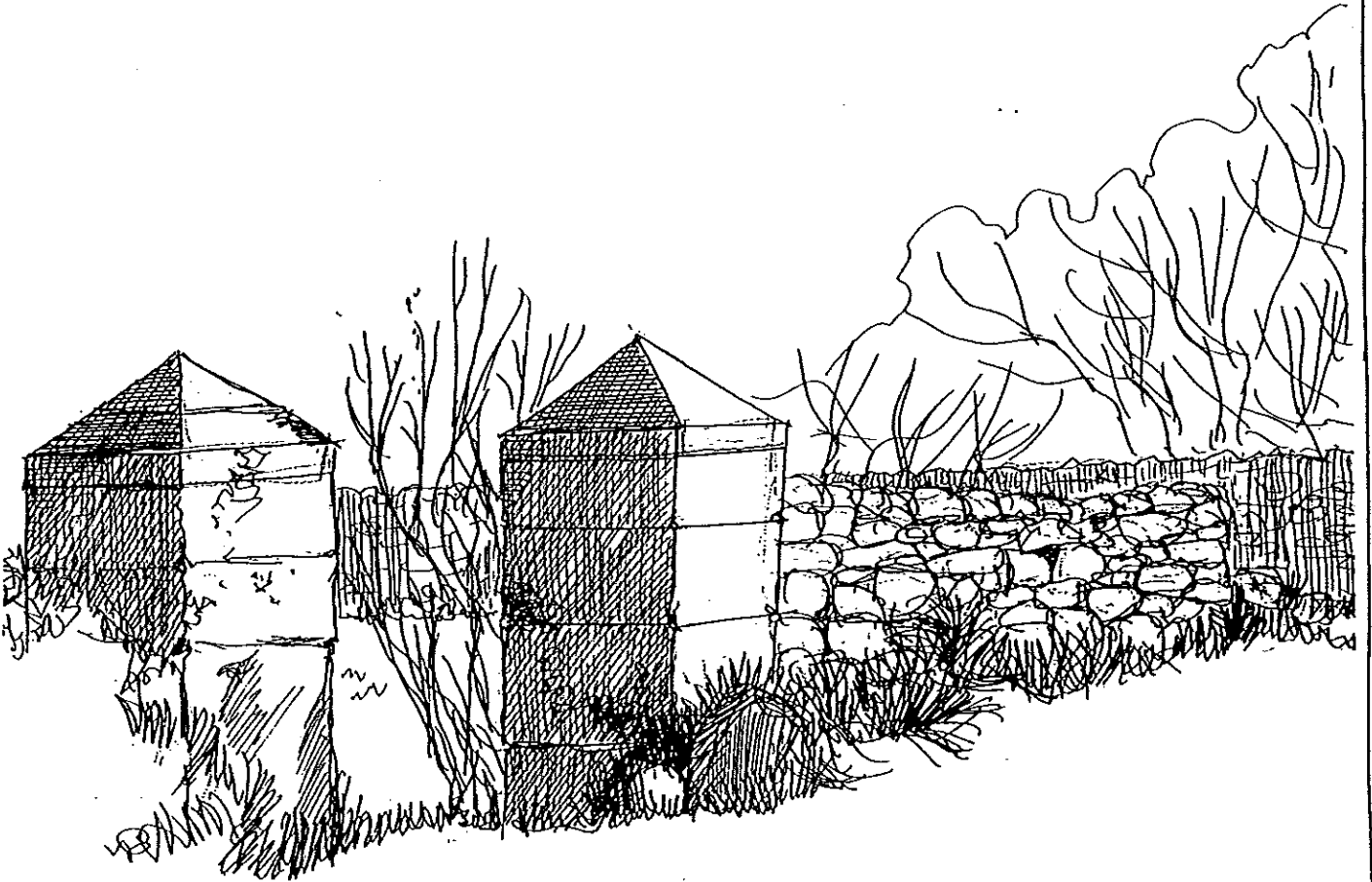


3.9. DETAILS ARCHITECTURAUX



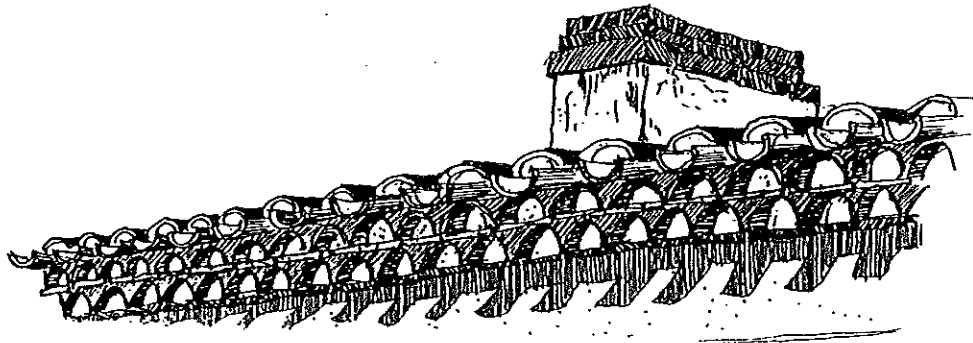
Village de Beauronne
- détails -



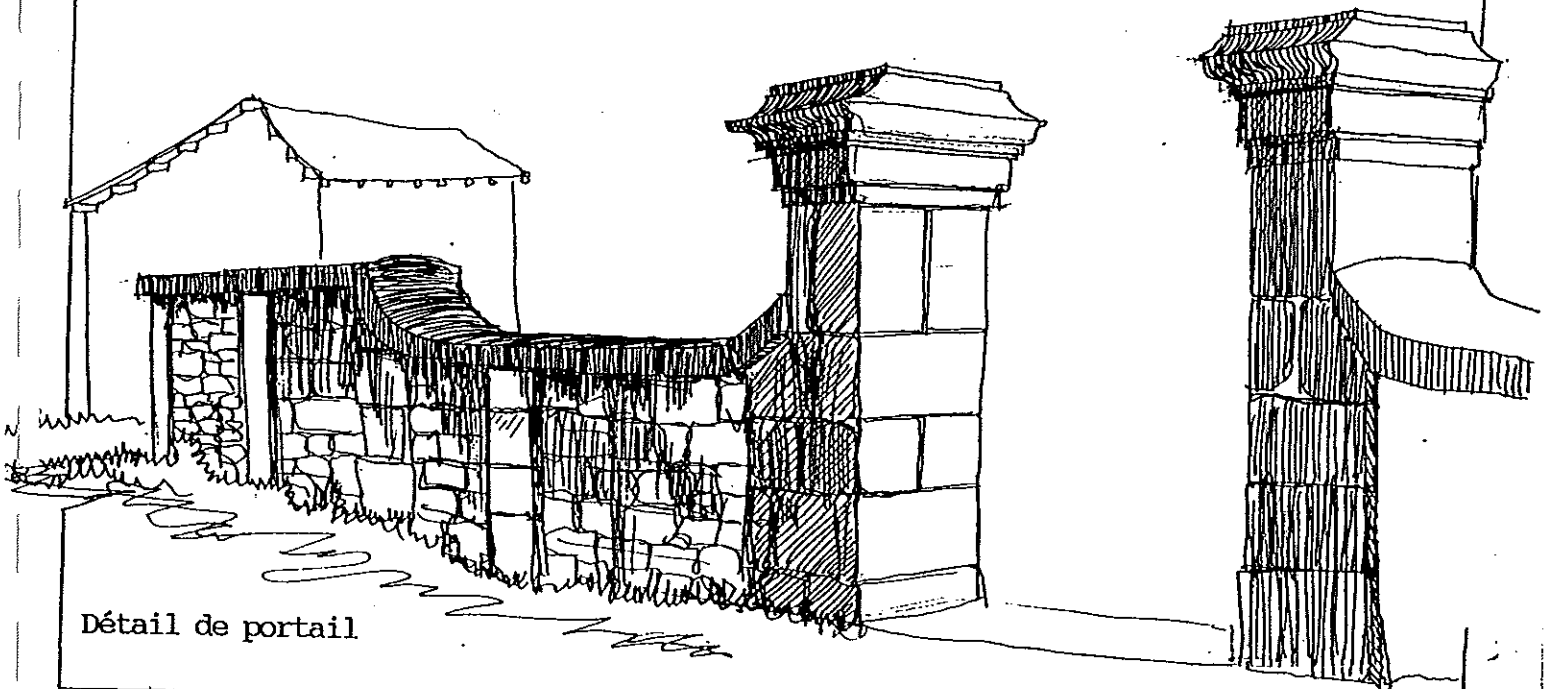
3.9. DETAILS ARCHITECTURAUX

Piles de portail à têtes pyramidales derrière le moulin de Beauronne

3.9. DETAILS ARCHITECTURAUX



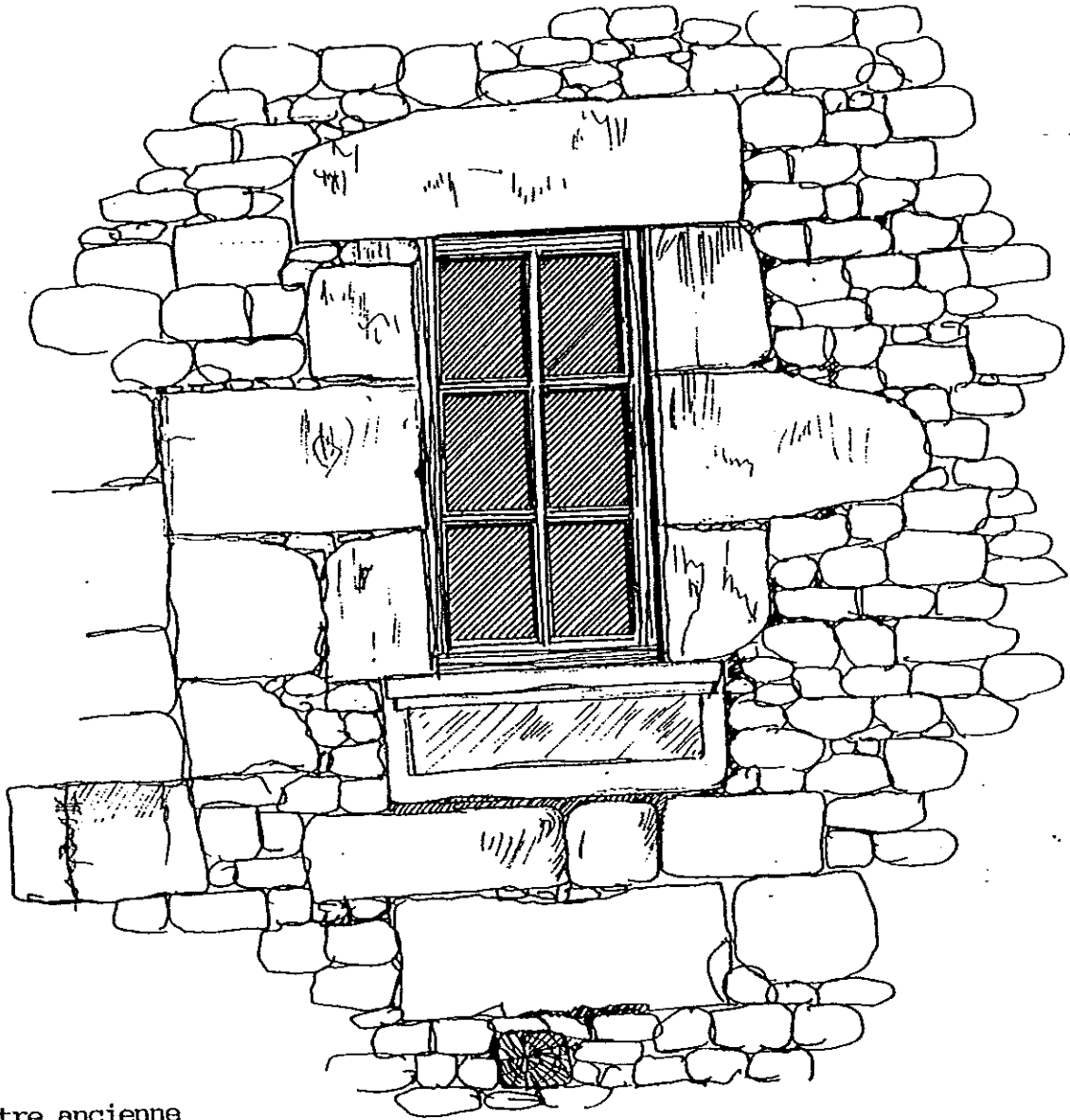
Détail de gènoise



Détail de portail

4

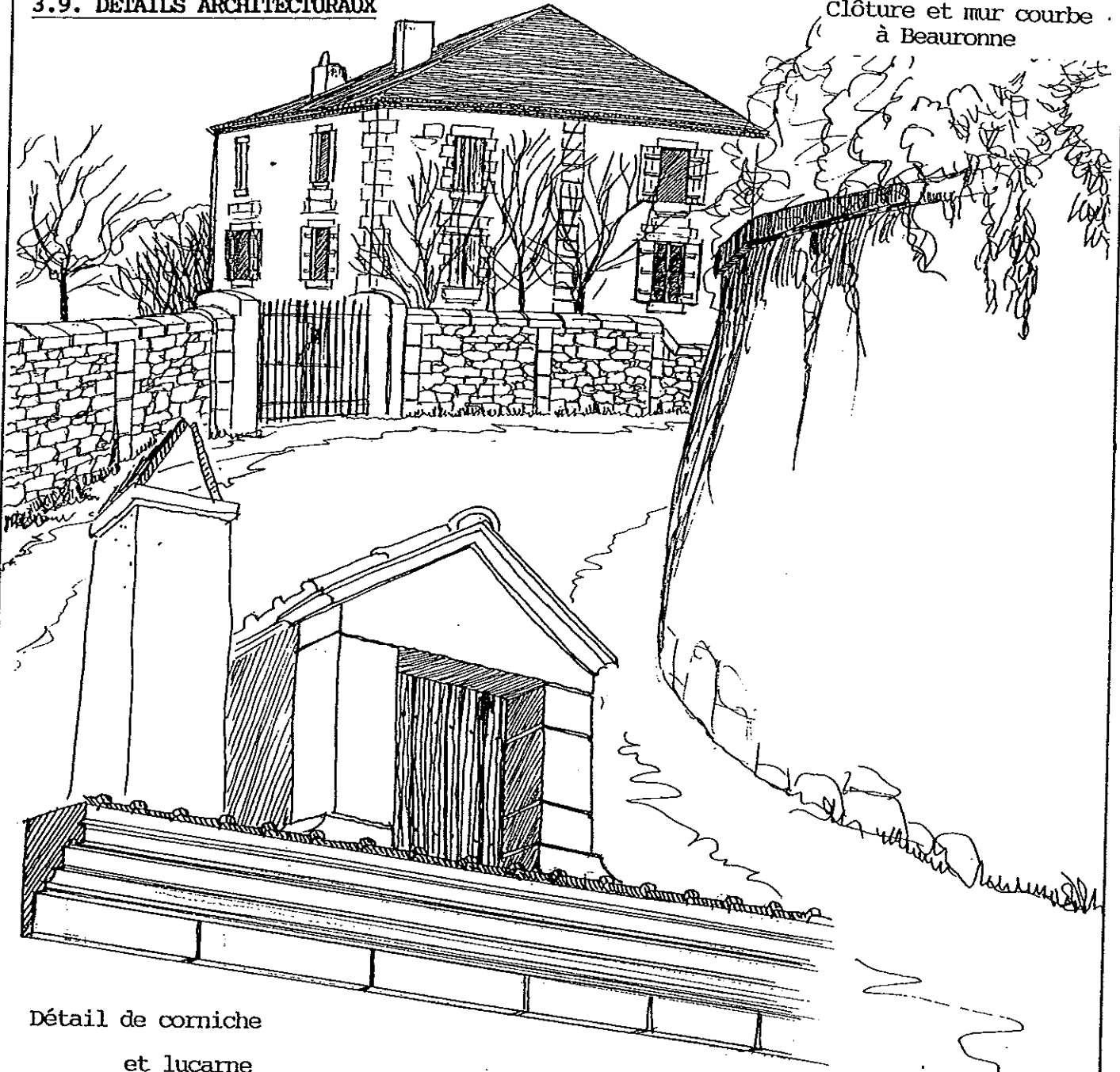
3.9. DETAILS ARCHITECTURAUX



fenêtre ancienne
hauteur = 2 fois la largeur

3.9. DETAILS ARCHITECTURAUX

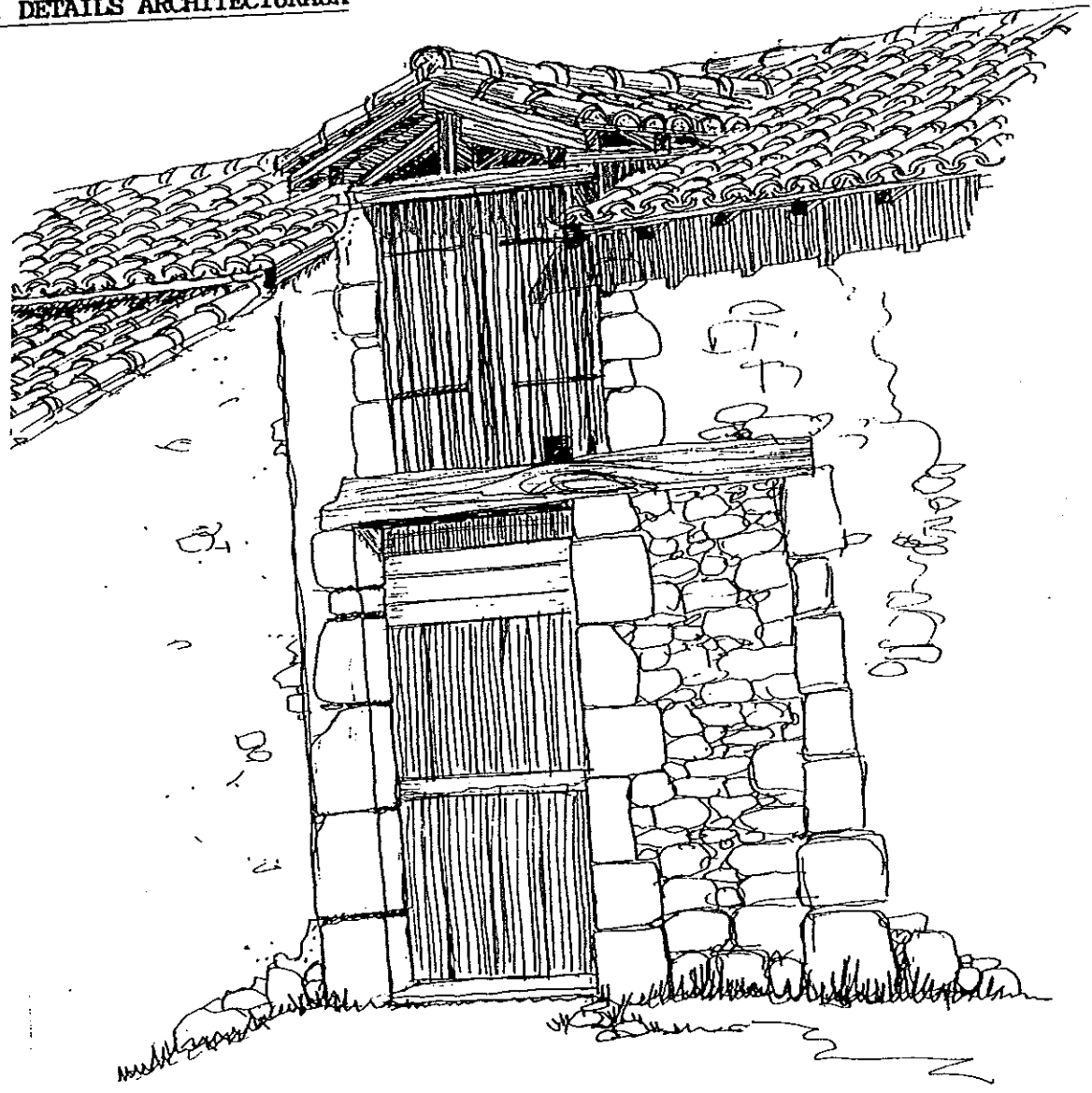
Clôture et mur courbe
à Beauronne



Détail de corniche
et lucarne

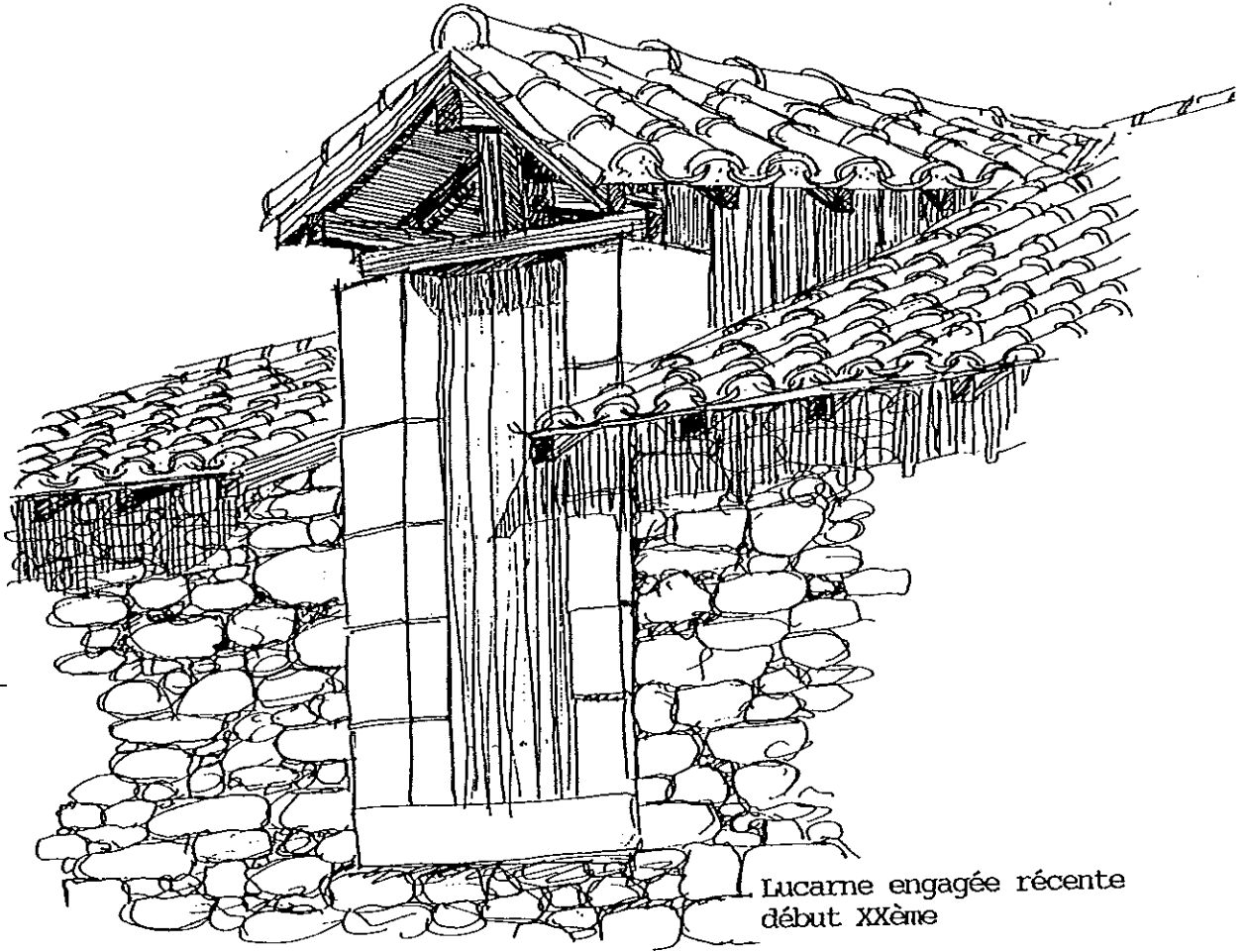
après Jean-Jacques DANIEL 97

3.9. DETAILS ARCHITECTURAUX

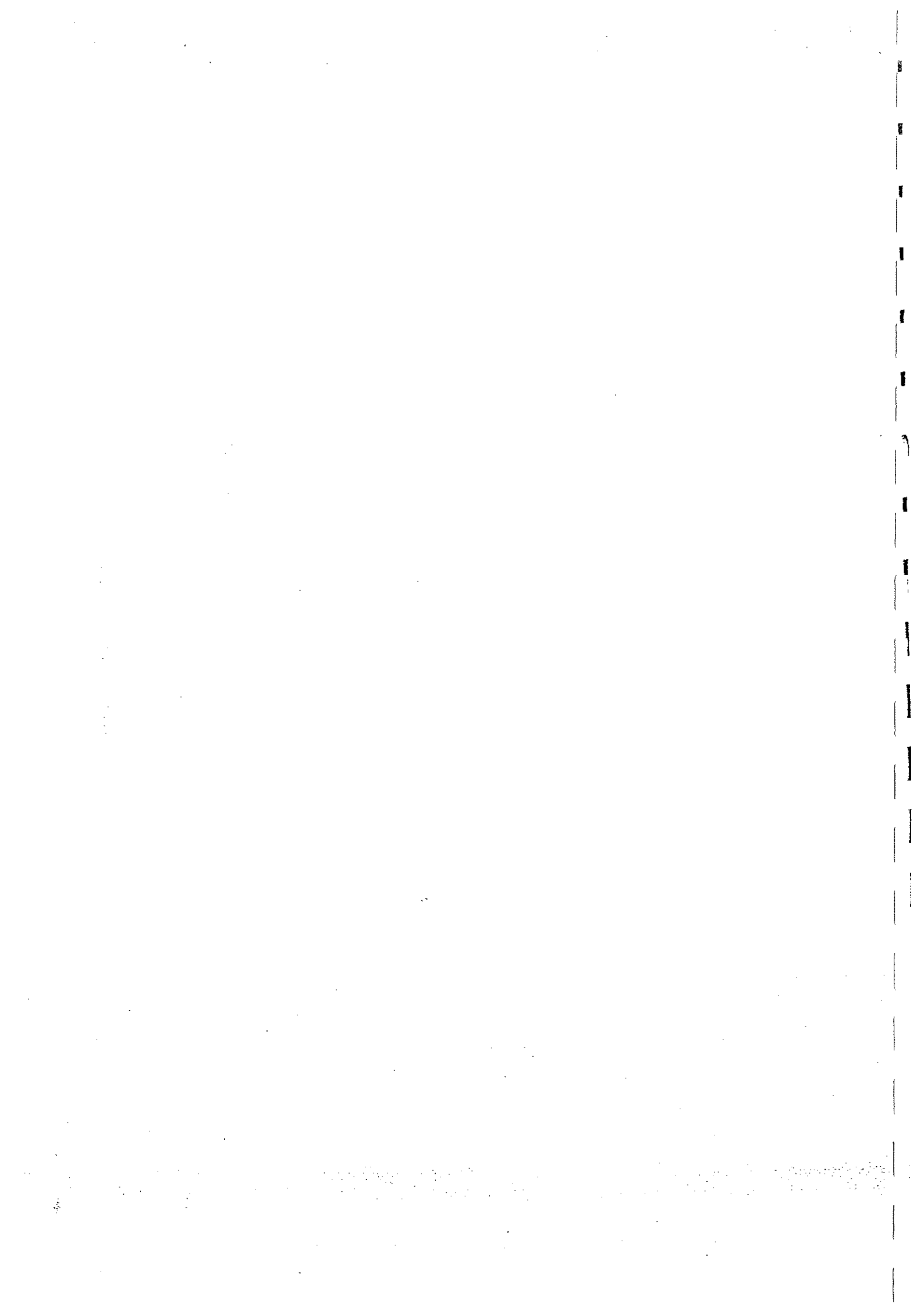


Lucarne engagée avec porte d'étable rétrécie à l'alignement de la lucarne

3.9. DETAILS ARCHITECTURAUX



Lucarne engagée récente
début XXème



5 - DELIMITATION DE LA Z.P.P.A.U.P.



Délimitation de la Z.P.P.A.U.P.

Voir plan n° 1

